

PROGRAMME 2018

Le nouveau
PLAN VERT
pour le
Québec



BIEN PLUS QU'UNE COULEUR



Bien
PLUS
qu'une
COULEUR

Préambule

Québécoises et Québécois,



C'est avec grand plaisir que je vous présente notre programme électoral 2018; Un nouveau plan Vert pour le Québec! C'est un programme audacieux qui vise à transformer la société québécoise et les priorités de l'état en faveur d'un plus grand respect de l'environnement, une distribution de la richesse plus égalitaire et une politique identitaire inclusive et ouverte sur le monde.

Que ce soit l'écologie, la justice sociale, l'économie, la valorisation de la démocratie où le vivre ensemble, le nouveau Plan Vert prend position. En fait, nous sommes bien plus qu'une couleur. Nous sommes une équipe jeune et diversifiée qui rêve d'un Québec plus inclusif, plus vert et plus prospère. Nous voulons faire du Québec un leader dans la lutte mondiale contre les changements climatiques et le saccage de l'environnement. Nous voulons entreprendre des investissements massifs dans le système de santé et de l'éducation. Nous voulons faire en sorte que les riches, les multinationales, les compagnies minières et les grandes entreprises paient leur juste part afin de contribuer positivement à la collectivité et nous voulons prendre soin de nos aînés.

Avec votre soutien, il n'y a aucune limite à ce que nous pouvons accomplir ensemble pour l'avenir du Québec, de la planète et des générations futures. Nous sommes la relève; l'alternative logique aux grands partis politiques et au statut quo. Notre équipe est active sur le terrain et nous sommes prêts à vous servir avec intégrité, compassion et détermination.

Chaque vote déposé au nom du Parti Vert du Québec nous aide à avancer ensemble vers l'avenir tout en nous permettant de prendre plus de place dans le débat public. Chaque vote contribue au financement public de notre parti et nous serons honorés de pouvoir compter sur votre appui lors de cette élection. Je vous invite à découvrir notre nouveau Plan Vert pour notre province, de découvrir votre candidat-e locale et de poser un geste concret pour l'avenir du Québec en déposant votre vote pour le Parti Vert du Québec!

En solidarité,

Alex Tyrrell
Chef du Parti Vert du Québec
Candidat dans Verdun



Le nouveau **PLAN VERT** pour le **Québec**

Les sections

ENVIRONNEMENT	5
JUSTICE SOCIALE	41
ÉDUCATION ET CULTURE	64
SANTÉ	76
ÉCONOMIE	90
AGRICULTURE	103
DROITS DES ANIMAUX	109
REMERCIEMENTS	119

ENVIRONNEMENT



TABLE DES MATIÈRES

Environnement

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE	7
FORÊTS ET ESPACES VERTS	17
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÉNERGIES FOSSILES ET POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE	18
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA BIOMÉTHANISATION	21
RÉGLEMENTATION, AMENDES ET APPLICATION DES LOIS	23
GESTION DES SOLS CONTAMINÉS	24
POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE PLASTIQUE ET LES OBJETS À USAGE UNIQUE	25
HYDRO-QUÉBEC	26
IMMEUBLES, CONSTRUCTION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	26
GESTION ET PROTECTION DE L'EAU	27
BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DES ESPÈCES MENACÉES	28
INDUSTRIE MINIÈRE	29

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Le Parti Vert du Québec appuie un virage rapide de notre société vers le transport en commun urbain et interurbain. Notre but est de réduire de 50% les émissions du secteur des transports d'ici 2030 et de diminuer la congestion routière de 90% sur cette même période dans les régions urbaines du Québec. Pour y arriver, nous proposons une panoplie de solutions, de leviers financiers et d'outils pour changer nos habitudes, de développer le réseau de transport en commun urbain et interurbain et de le rendre abordable et accessible à tous.

TRANSPORTS EN COMMUN RAPIDES, EFFICACES ET GRATUITS

Le Parti Vert du Québec propose de rendre le transport en commun plus rapide, confortable, efficace et abordable que les automobiles privées. Pour y arriver, nous proposons une expansion massive du réseau combinée avec la gratuité des tarifs. La gratuité du transport en commun sera un levier financier important qui visera à croître le nombre d'utilisateurs. Cette hausse d'utilisation permettra aux sociétés de transports d'augmenter la fréquence des services améliorant ainsi la rapidité et l'efficacité du service.

Ce virage vers le transport en commun aura des bénéfices pour l'ensemble des Québécois-es, qui pourront respirer un air propre, perdre moins de temps dans les bouchons de circulation, économiser sur les dépenses reliées à l'achat et au maintien d'un véhicule tout en faisant leur part dans la lutte contre les changements climatiques.

Le virage de société en question sera principalement financé par une taxe sur le carbone, appliquée sur l'essence, ainsi que des mesures pour décourager l'achat des véhicules énergivores.

ACCESSIBILITÉ

Nous voulons rénover les gares existantes et les modes de transport en commun tout en créant un plan d'accessibilité complet et inclusif pour la population du Québec. En plus, nous veillerons à ce que toutes les futures stations soient conçues et construites en tenant compte de l'accessibilité. Ainsi, nous pourrions nous assurer de l'universalité des projets de transport collectif et proposer des déplacements sans heurts à toute la population québécoise.

APPROCHE INTÉGRÉE (TOD)

Le Parti Vert du Québec propose également une approche intégrée (TOD) des modes de transport en commun. Nous encourageons fortement leur utilisation et désirons harmoniser le développement immobilier des quartiers avec celui du développement des transports en commun à la Ville de Montréal.

RÉVOLUTIONNER LES TRANSPORTS ACTIFS AU QUÉBEC

Le Parti Vert du Québec propose d'investir \$250 millions par année dans le développement des infrastructures cyclables et piétonnières à travers le Québec afin d'encourager les transports actifs, d'augmenter la sécurité des utilisateurs et d'améliorer la santé de la population. Cela passe par la construction de nouvelles pistes cyclables, des changements à l'aménagement urbain et des subventions pour les équipements sportifs.

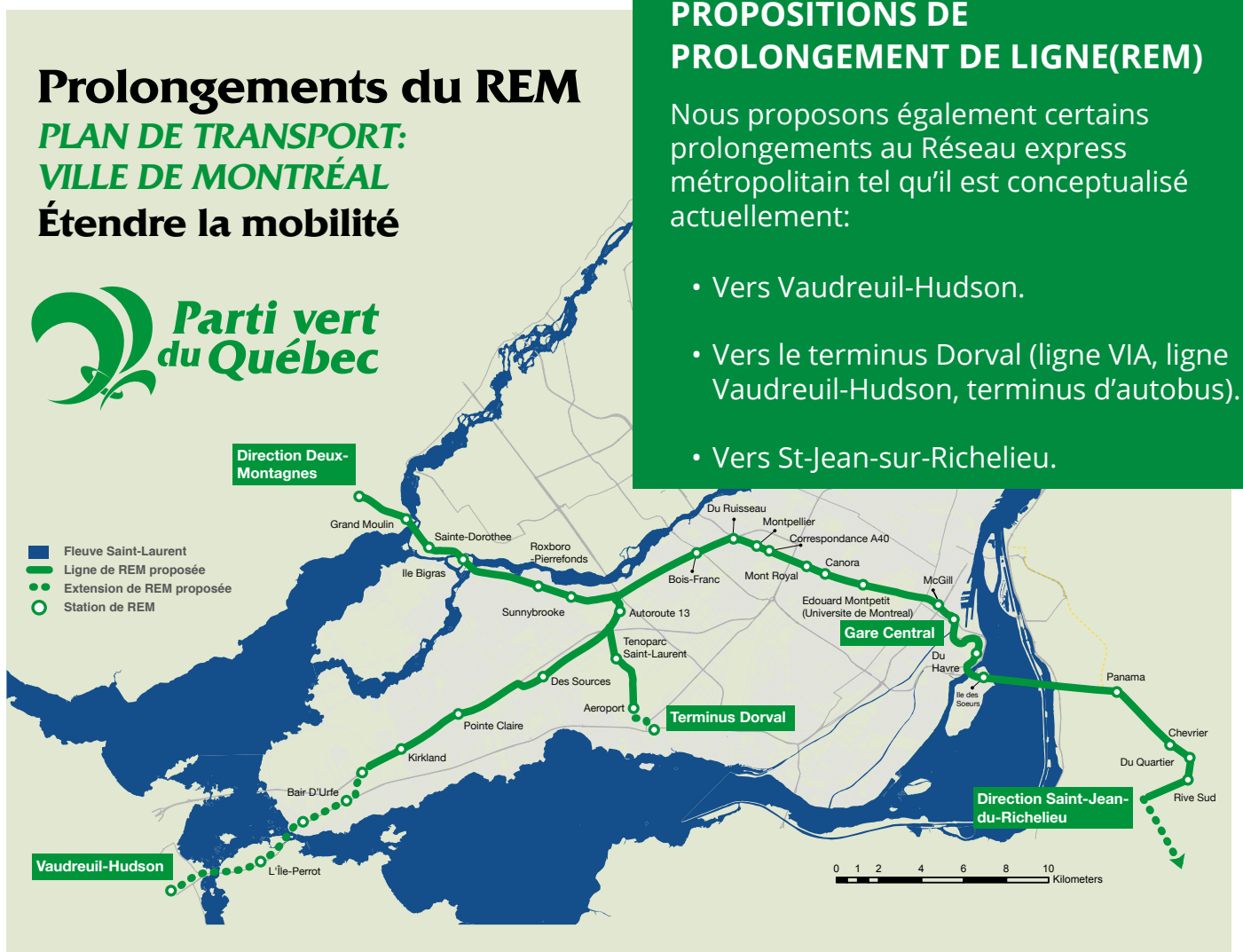
Nous proposons aussi de financer le transport actif, notamment le vélo. Le Parti Vert du Québec mettra en place un programme de subventions pour l'achat de vélos neufs et/ou remis à neuf.

Nous proposons aussi de donner plus de place aux cyclistes, notamment par la construction de véloroutes pour certaines journées précises de la semaine, de créer des zones urbaines sans voitures pour réduire le nombre de véhicules sur la route. Un gouvernement vert développera ses politiques avec vision zéro décès, la sécurité des cyclistes étant primordiale.

Enfin, nous proposons ainsi de sensibiliser et inciter à l'utilisation de modes de transports actifs, autant pour l'environnement que la santé générale de la population.

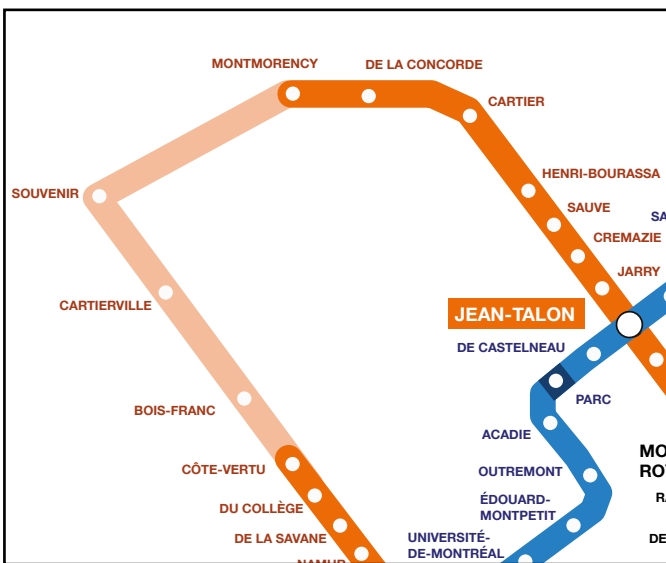
NATIONALISATION DU REM (RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN)

Le Parti Vert propose la nationalisation du Réseau express métropolitain. Notre vision des projets de transports en commun ne s'arrime pas à la vision corporatiste actuelle du projet. La privatisation d'un réseau d'une telle ampleur va à l'encontre des principes qui ordonnent notre plateforme politique.



PROLONGEMENTS DU MÉTRO

Un gouvernement vert voudrait améliorer la qualité du transport et faciliter les déplacements quotidiens. Certains secteurs de la Ville de Montréal sous-sous-desservis à l'heure actuelle: ils nécessitent des investissements massifs pour connecter leurs populations au centre-ville. Nous proposons la création d'une boucle avec des stations à Bois-Franc, Cartierville et Laval.

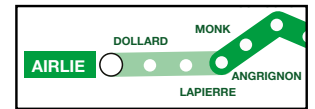


Notre plateforme propose:

- L'extension de la ligne jaune, le long de Taschereau jusqu'à la station

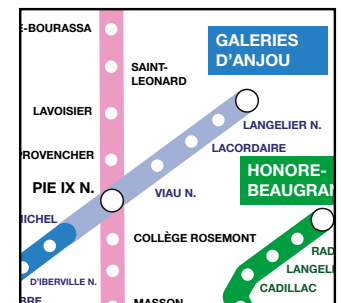
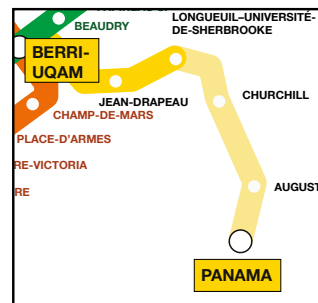
- Panama du REM.

- L'extension de la ligne verte jusqu'à Arlie et Lafleur sur Newman.



- La construction d'une nouvelle piste pour des pneus en métal qui travaillent à la fois au sol et sous terre, de la station Guy-Concordia jusqu'à l'aéroport

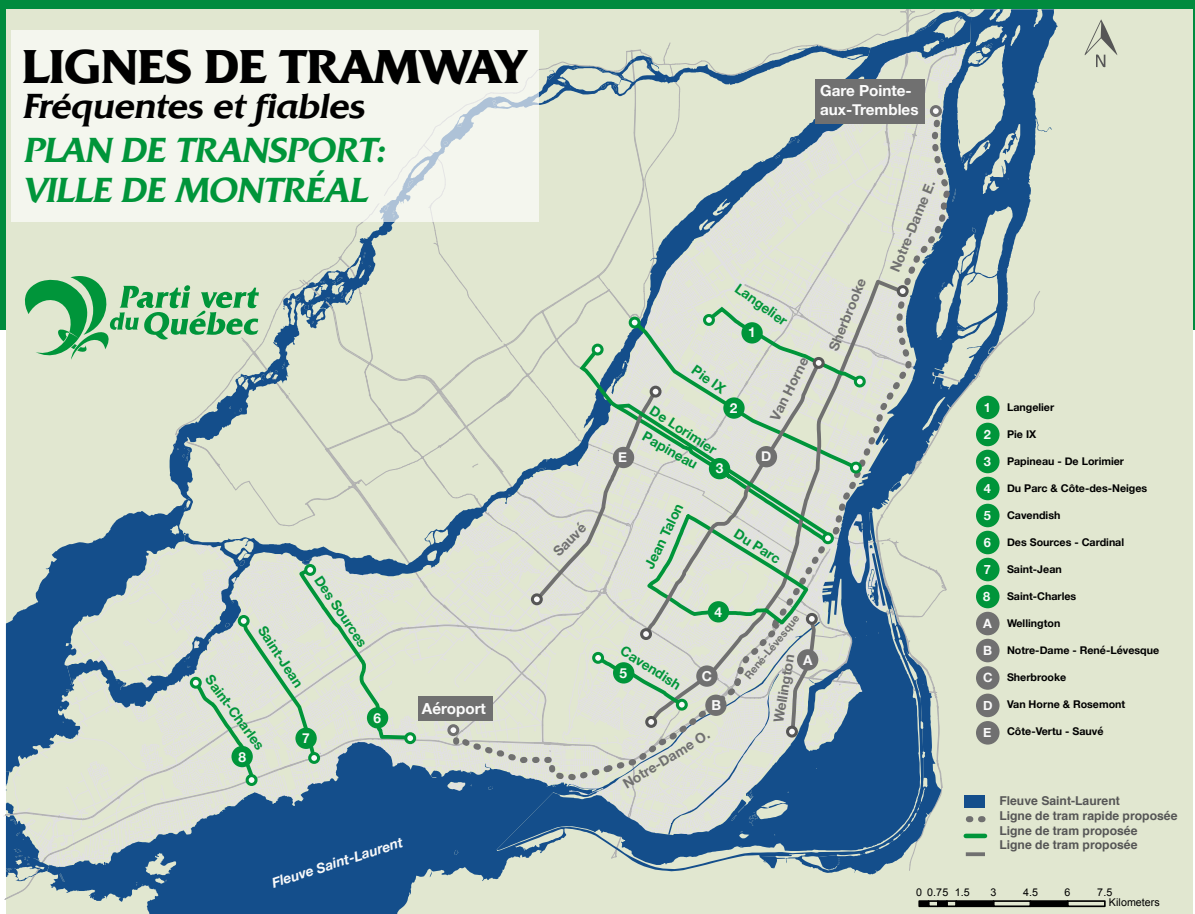
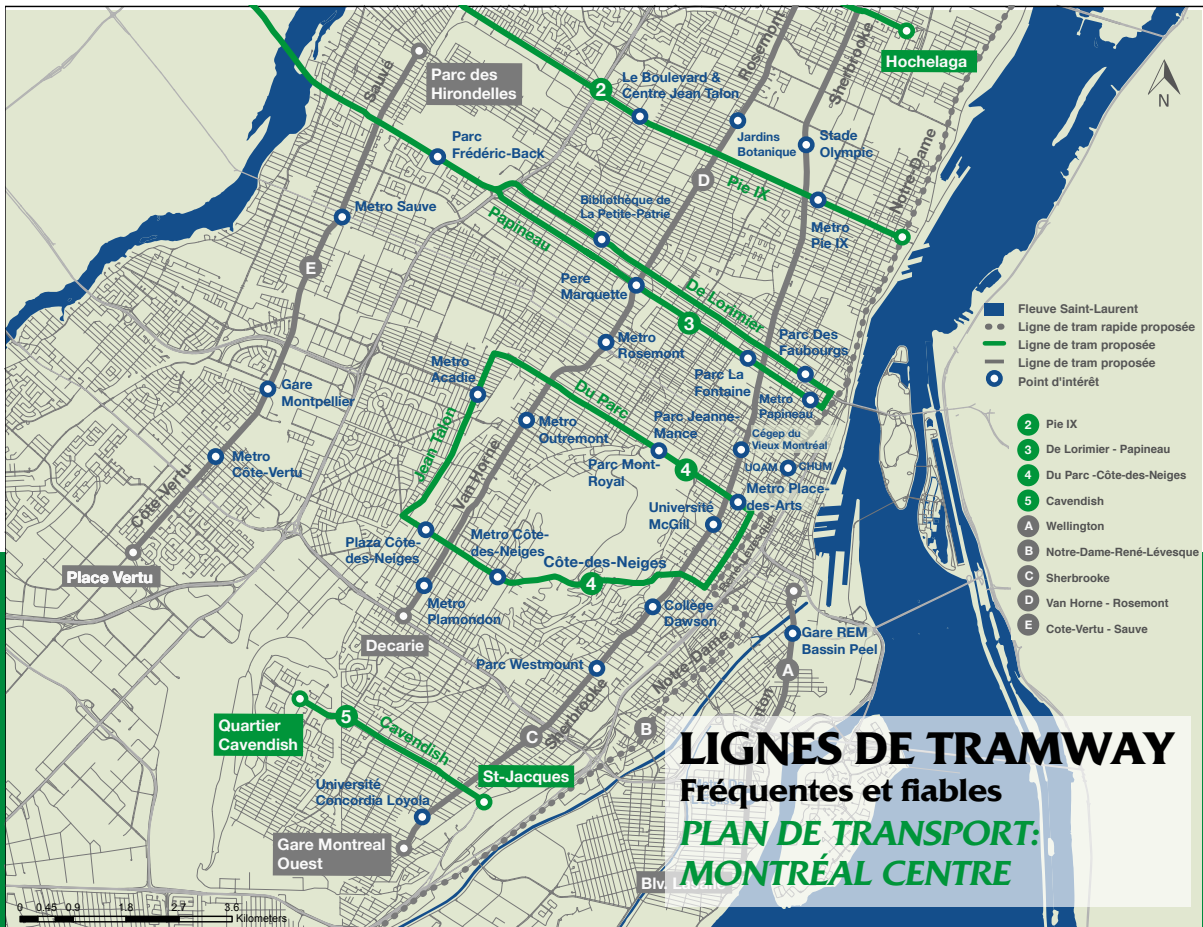
- Pierre-Elliott-Trudeau.



TRAINS DE TRAM

Le Parti Vert du Québec prévoit un réseau de tramways dans l'ouest de l'île: les larges voies médianes et les voies de Des Sources, de Saint-Jean et de Saint-Charles doivent être transformées en tramways avec droit de passage. Bien que les tramways circulent sous des feux de circulation, ils n'auraient jamais à s'arrêter. Les trois lignes devraient desservir Vaudreuil-Hudson ainsi que les gares du REM.

Des trains doivent arpenter Notre-Dame, René-Lévesque et Victoria. Ces derniers auraient priorité dans certaines zones avec la possibilité de se déplacer plus rapidement, près de l'autoroute 20 ou à l'est de Papineau par exemple. Ils devraient ralentir dans les zones denses et résidentielles où l'offre de service est fréquente.







CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE TRAIN À GRANDE VITESSE

En ce qui concerne les transports interurbains entre les villes du Québec, le Parti Vert appuie le train à grande vitesse proposé par VIA Rail, avec quelques bonifications.

Nous proposons de joindre Gatineau, Laval, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Matane, Gaspé, Sherbrooke et Drummondville à ce réseau. Le projet sera public, fonctionnera à base d'électricité renouvelable et

offrira des services abordable, plus avantageux que l'automobile privée.

Ce projet d'envergure permettra aux Québécois-es et aux touristes de se déplacer rapidement sur le territoire sans émettre de GES et contribuera au développement économique des régions tout en offrant un moyen de transport sécuritaire et à bas prix.

TRAINS DE BANLIEUE

Nous voulons connecter la Ville de Montréal au divers modes de transports en commun. C'est dans cette optique que nous prévoyons élargir le service de trains de banlieue si nous sommes élu. Par ailleurs, nous proposons également de faire la conversion totale du réseau actuel à l'électricité. Nos réseaux doivent absolument fonctionner avec de l'énergie propre, et ce, le plus tôt possible.

AUTOPARTAGE

Encourager le plus possible les services d'autopartage afin de réduire le nombre de véhicules sur la route en offrant des alternatives à la possession d'automobiles privées plus pratiques. Les règlements en vigueur actuellement sont désuets et ne permettent pas le développement des alternatives à l'automobile. Le PVQ s'appuie sur le rapport de Dunsky préparé pour Équiterre pour formuler les mesures proposés dans sa plateforme.

- Moderniser les politiques et règlements en vigueur en collaboration avec l'industrie. Certaines barrières nuisent au développement des services d'autopartage, notamment le montant maximal autorisé pour les services de covoiturage.
- Harmoniser les services de transports. Les différentes options de transports relèvent de différents ministères et différents paliers de gouvernement.
- Combiner les efforts dans le transports permettrait une vision harmonisée et durable avec des objectifs précis. Les partenariats entre les différents services de

transports ont aussi permis un meilleur service aux usagers en permettant par exemple de réduire les frais d'abonnement (STM et Communauto notamment).

- Implanter des mesures incitatives pour aider l'industrie. Des mesures financières pourraient par exemple inclure l'allègement des frais des services d'abonnements, des crédits d'impôts pour l'abonnement à un tel service, la diminution des prix de stationnement pour l'autopartage, ou encore davantage d'incitatifs pour l'achat de véhicules électriques.

ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les trains de banlieue, les nouvelles infrastructures ferroviaires, les autobus et les tramways présentent tous des options d'électrifications sans avoir recours aux batteries. Dans les grandes villes, nous appuyons l'alimentation des autobus par fils aérien. Brancher le courant directement sur les transports en commun est une manière efficace de réduire nos GES tout en évitant les effets néfastes des batteries sur l'environnement naturel.

POLITIQUE SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Bien que la plupart des véhicules électriques alimentés avec l'hydro-électricité émettent moins de GES que les véhicules qui fonctionnent au pétrole, leurs impacts écologiques sont importants et ne doivent pas être négligés. Le bilan environnemental des véhicules électriques est surtout lourd sur le plan minier et a des effets néfastes sur l'eau de surface et l'aménagement du territoire.



Au Québec, plusieurs entreprises privées proposent de creuser de nouvelles mines de terres rares afin de produire des batteries de véhicules électriques. Ce processus toxique consomme une quantité astronomique d'eau potable. De plus, le processus d'extraction chimique implique le stockage de déchets, la création de bassins de décantation et même de la pollution radioactive.

Les experts le disent, simplement convertir le parc automobile à l'électrique n'est pas une solution durable. Pour respecter les limites de nos écosystèmes et de notre atmosphère, nous devons réduire massivement notre recours à l'automobile privée, et ce, peu importe le type d'énergie utilisée.

Selon le Parti Vert du Québec, le gouvernement du Québec accorde actuellement une trop grande place aux véhicules électriques dans la transition énergétique. Affirmer que l'électrification des véhicules privés réglerait les problèmes écologiques de notre mode de transport est trompeur. Il faut plutôt lutter agressivement contre l'usage individuel de l'auto et privilégier le transport en commun à tout prix.

Selon nous, les subventions actuelles qui vont jusqu'à 8,000\$ pour chaque véhicule électrique

acheté au Québec, sachant qu'ils se vendent rarement en dessous de 100 000\$, ne sont pas une bonne utilisation des fonds publics réservés à la transition énergétique. Sur le plan économique, les subventions font en sorte que les fabricants automobiles haussent leurs prix en fonction de celles-ci.

Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec propose d'abolir les subventions à l'achat de véhicules électriques et d'investir ces sommes dans la collectivité, c'est-à-dire les infrastructures de transport en commun urbain et interurbain. La meilleure façon d'encourager l'adoption des véhicules électriques est d'obliger les fabricants automobiles à vendre un pourcentage prédéterminé de celles-ci. Une coalition de groupes écologistes revendique que 50% des voitures soient électriques d'ici l'année 2025. Nous sommes favorables aux subventions des bornes de recharge afin de permettre aux citoyens de faire l'usage de véhicules électriques en s'appuyant sur un réseau de recharge adéquat. Tout nouvel immeuble devrait également permettre de facilement installer une ou des bornes de recharges pour véhicules électriques et le code du bâtiment devrait en tenir compte.

rand Montréal :

- Construire la ligne rose à Montréal. La construction de la ligne rose permettrait non seulement de pallier aux problèmes de surcharge de la ligne verte et orange, mais également de relier certains quartiers où le déplacement est extrêmement laborieux. Cette ligne permettrait de faciliter l'accès à l'emploi et contribuerait au développement économique des régions touchées.
- La construction de 14 lignes de tramways partout sur l'Île de Montréal afin de désengorger l'île, à l'Ouest, au centre et à l'Est, ainsi qu'une ligne à Longueuil et des stations à Laval.
- La finalisation de la ligne orange comme le proposait le projet initial.
- Le soutien au projet d'expansion de la ligne bleue.

LIGNES DE MÉTRO

Programme 2018

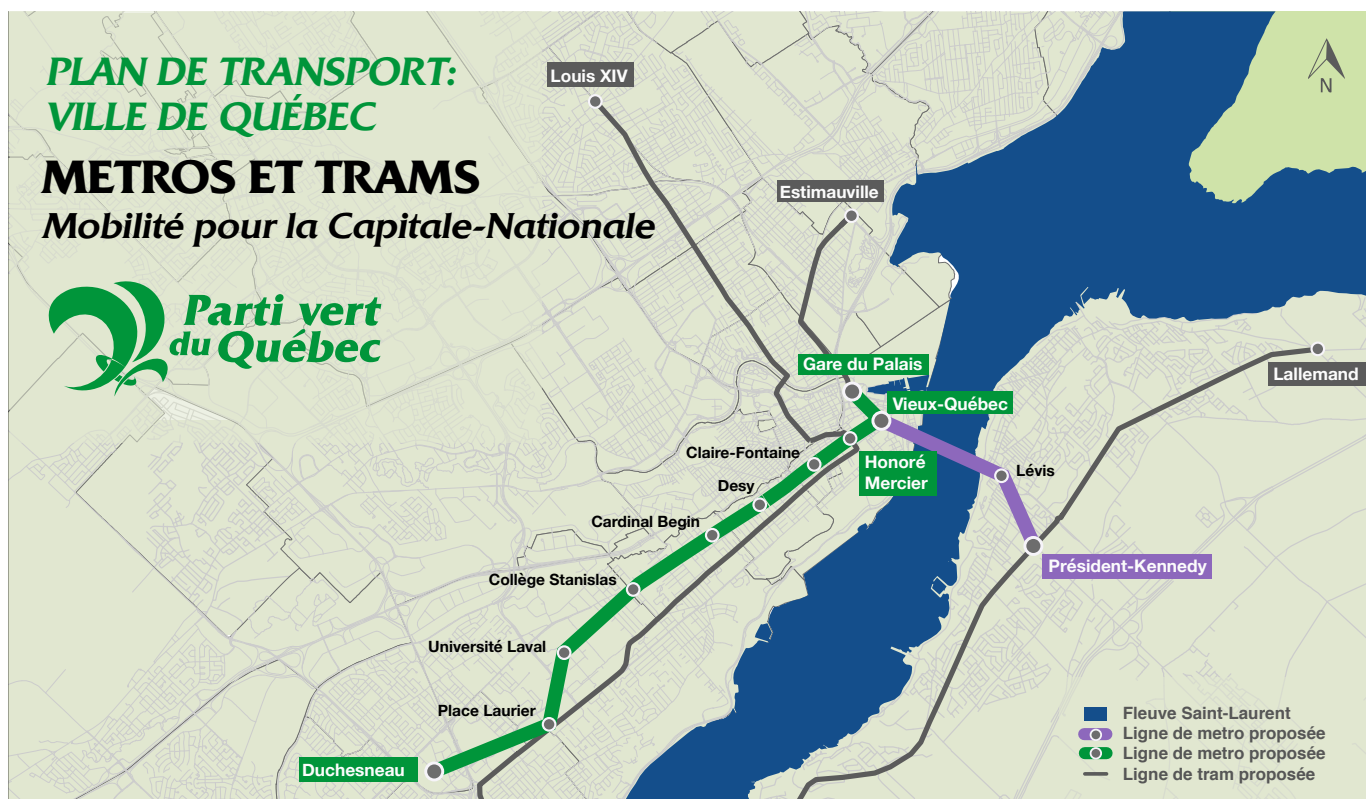
PLAN DE TRANSPORT:
VILLE DE MONTRÉAL



PLAN DE TRANSPORT: VILLE DE QUÉBEC

METROS ET TRAMS

Mobilité pour la Capitale-Nationale



Région de Québec :

- Un projet de métro à deux lignes allant de Cap Rouge à La Cité-Limoilou et à Lévis.
- Un projet de tramways couvrant Quartier 4-5, Vieux-Moulin, Saint Louis et desservant la rive sud de Charny à Place-Martinière.

DÉCOURAGER L'UTILISATION DES GRANDS VÉHICULES

Au Québec, les consommateurs ont tendance à acheter de plus en plus de grands véhicules énergivores. En 2017, le deux tiers des véhicules neufs vendus au Québec étaient des camions légers (VUS ou fourgonnette) et notre consommation d'essence n'a jamais été plus élevée qu'en 2017, où nous avons consommé près de 10 milliards de litres. Cette tendance doit changer rapidement. Les Québécois sont en train de payer de plus en plus pour des vé-

hicules de moins en moins efficaces. L'achat de véhicules coûte 16.5 milliards aux Québécois chaque année.

Pour lutter contre cette nouvelle tendance, le Parti Vert du Québec appuie une tarification de l'immatriculation basée sur le poids et la cylindrée des véhicules. Sous un gouvernement vert, il sera significativement plus cher d'acheter et d'immatriculer de grands véhicules énergivores. Les véhicules compacts, électriques et hybrides seront privilégiés dans le calcul des frais d'immatriculation.

ZONES URBAINES SANS VOITURES DANS LES 30 PLUS GRANDES VILLES DU QUÉBEC

Obliger les 30 plus grandes villes du Québec à aménager des zones sans autos aux cœurs de leurs centres-ville. Les villes pourront se fier à de généreuses subventions provinciales pour la mise en place d'aménagements favorisant les piétons et le transport actif.

ABOLIR LES BARRIÈRES LÉGISLATIVES AU COVOITURAGE

Le covoiturage est une partie essentielle de la réduction de notre consommation de pétrole. Malgré ce fait, le Québec impose des balises strictes qui empêchent toute personne de tirer profit du covoiturage, c'est-à-dire qu'une personne peut accepter des passagers dans son véhicule à condition qu'il ne charge que le prix de l'essence et les frais associés au véhicule. Autrement dit, le chauffeur n'a pas le droit de recevoir une rémunération ou d'être compensé monétairement pour avoir accepté des passagers. Cela fait en sorte que les applications de covoiturage tardent à se développer, car ils ne peuvent pas opérer de façon commerciale. Le Parti Vert du Québec appuie un cadre réglementaire qui encourage le covoiturage, qui reconnaît qu'il est tout à fait raisonnable de compenser les chauffeurs pour leur service et que l'auto solo est une source d'émissions astronomiques et une nuisance à la lutte contre les changements climatiques.

FORÊTS ET ESPACES VERTS

PROTECTION DES ESPACES VERTS EN MILIEU URBAIN

À travers le Québec, les espaces verts proches des centres urbains sont de moins en moins nombreux. Le manque de plans d'aménagement des territoires qui valorisent ces espaces a eu des conséquences profondes. Le Parti Vert du Québec s'engage à favoriser la densification des milieux urbains tout en protégeant les espaces verts. Nous sommes de l'avis que les terrains sous exploités pourraient être mis en valeur pour combler les besoins de développement.

- Mettre de l'avant des organisations et mouvement tel : «un arbre pour mon quartier» ainsi que les nombreuses initiatives citoyennes à travers la province.

CONSERVATION DES FORÊTS

Le régime actuel d'exploitation forestière au Québec n'est pas durable. Les forêts matures, le caribou forestier et la biodiversité sont tous menacés, et ce, en raison des politiques gouvernementales qui favorisent l'exploitation forestière à tout prix au détriment de l'environnement. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec appuie une plus grande protection des forêts du Québec. Cela implique la désignation de vastes aires de conservation à travers le Québec et la mise en valeur des connaissances des premières nations, à qui devrait être donné le pouvoir de bloquer les projets sur leurs terres ancestrales qui ne sont pas dans leurs intérêts.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'assurer une cohérence des actions de l'État et des municipalités favorisant l'atteinte des grands objectifs nationaux en termes d'environnement, de santé, d'efficacité énergétique et plus.

NATIONALISATION DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DURABLE

Le Parti Vert du Québec appuie la nationalisation de l'industrie d'exploitation forestière. L'exploitation, le transport et la transformation de la ressource seront gérés par une nouvelle société d'état nommé Forêts Québec.

Cette société d'État aura pour mandat d'exécuter l'extraction durable de la ressource avec un plan de gestion qui laisse davantage de place à la conservation, la protection des milieux sensibles et un plus grand respect des droits et communautés des Premières Nations.

Les travailleurs-euses de l'industrie pourront compter sur une stabilité d'emploi, de meilleures conditions de travail et pourront être représentés en bloc par un ou plusieurs syndicats.

CRÉATION ET EXPANSION DU RÉSEAU DE PARCS PROVINCIAUX

Le Parti Vert du Québec appuie l'expansion et l'ajout de parcs nationaux dans de nombreuses régions du Québec. Cela inclus l'inauguration du premier parc provincial sur l'île de Montréal sur le territoire de la forêt l'Anse-à-l'Orme.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÉNERGIES FOSSILES ET POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

L'Accord de Paris est clair; les pays du monde devront atteindre la carboneutralité d'ici l'année 2050 afin de limiter le réchauffement climatique de 1.5 degré. Pour atteindre cet objectif sur le plan local, nous proposons une transition rapide des infrastructures québécoises. Les secteurs de transports, de gestion des matières résiduelles, d'agriculture et d'immobiliers seront particulièrement affectés. Nous reconnaissons que la transition énergétique doit être juste et qu'elle ne pourra être faite au détriment des personnes à faible revenu et des communautés rurales.

IMPLÉMENTATION D'UNE IMPORTANTE TAXE CARBONE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ET LA CONSOMMATION TOUT EN FINANÇANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2017, le Québec a consommé près de 10 milliards de litres d'essence surpassant toutes les années précédentes. Les deux tiers des véhicules vendus étaient des VUS ou des camions légers. Le statu quo n'est pas durable. Il est temps de poser des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques et les émissions provenant du domaine des transports.

Les avis des experts sont clairs; pour réduire les gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques nous devons poser des gestes concrets pour réduire la consommation d'essence et des énergies fossiles. C'est pour ses raisons que le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le prix du carbone à 200\$ la tonne en 2019 avec une augmentation de 25\$ par année par la suite. Toutefois, toute augmentation du prix de carbone doit tenir compte des réalités économiques des personnes, des familles et des régions. Voici pourquoi nous appuyons un système de raisonnement qui permettra une gestion plus équitable du prix du carbone.

Nous proposons d'offrir une exemption du prix du carbone à chaque résident du Québec. Le nombre de litres d'essence exemptée sera déterminé en fonction de la proximité des résidents aux transports en commun et de leur capacité de réduire leurs émissions. Les enfants auront également droit à une exemption. Cela permettra, par exemple, aux familles qui habitent en région de recevoir un grand nombre de litres d'exemption alors qu'une personne qui habite dans la métropole à proximité du transport en commun recevra une exemption beaucoup plus restreinte. De plus, ce changement sera jumelé avec un étalement majeur du réseau de transport en commun qui sera désormais gratuit, plus fréquent, rapide et confortable.

Les litres d'essence exemptés de la taxe carbone seront accordés sur une base mensuelle et chaque résident aura une carte carbone. En présentant la carte carbone aux détaillants d'essence, le prix du carbone sera déduit de la facture directement à la pompe. Chaque litre d'essence acheté qui dépasse l'exemption sera assujéti au prix sur le carbone qui sera d'environ \$0.46 le litre. L'argent provenant du prix carbone sera injecté dans

le fonds vert du Québec et servira au financement des transports en commun. Nous prévoyons exempter 40% des achats d'essence lors de la première année et de diminuer progressivement les exemptions par la suite. Cela permettra à l'État Québécois de générer \$2.7 milliard de dollars en revenus pour le transport en commun dès la première année.

ÉLIMINER LES COMBUSTIBLES FOSSILES DANS LE CHAUFFAGE DES IMMEUBLES

Au Québec, un grand nombre d'immeubles sont chauffés avec le mazout et le gaz naturel. Ces énergies fossiles sont facilement remplaçables avec du chauffage électrique et la géothermie. Alors que le Québec est en surplus d'électricité et que les nouveaux projets d'éolien visent à augmenter notre capacité de production, le remplacement des combustibles dans le chauffage des immeubles devrait être une priorité. Le Parti Vert du Québec appuie des subventions importantes qui nous permettront d'éliminer complètement la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage résidentielle, industrielle et commerciale d'ici l'année 2025.

INSTAURER UN MORATOIRE SUR TOUTE NOUVELLE INFRASTRUCTURE PÉTROLIÈRE

La multiplication des infrastructures pétrolières est incompatible avec la lutte contre les changements climatiques. C'est pour cette raison que le Parti Vert du Québec s'oppose à tout projet d'oléoduc, de port pétrolier et d'autres infractions semblables tel que les forages et les projets d'extraction, d'exploitation. La construction de nouvelles infrastructures liera l'économie du Québec à une industrie en déclin pour des décennies à venir.

ABOLIR L'ENSEMBLE DES SUBVENTIONS ET DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Le Québec dépense aux alentours de \$300 millions de dollars par année en subventions à l'industrie pétrolière. Selon le Parti Vert du Québec et l'ensemble du mouvement écologiste, ces subventions doivent être abolies dès maintenant. Ces subventions empêchent le Québec de progresser vers une véritable transition énergétique et seraient mieux investies dans la transition énergétique et le soutien aux initiatives vertes.

AMÉLIORER LA QUALITÉ D'AIR EN MILIEU URBAIN

Les grandes villes du Québec sont présentement inondées par de l'air pollué. Une récente étude estime que 7700 personnes sont décédées de façon prématurée chaque année au Canada et que le smog coûte au-dessus de 36 milliards à l'économie du pays. Sur le plan local, l'Association pulmonaire estime que 1540 de ces décès surviennent dans la grande région Montréalaise chaque année.

Pour remédier la situation, le Parti Vert du Québec propose les mesures suivantes :

- Une interdiction complète sur la combustion du bois en foyers en milieu urbain
- La conversion des systèmes de chauffage au mazout et au gaz naturel vers l'électricité
- Des mesures qui restreignent le nombre de véhicules qui ont accès à la métropole
- Des zones sans automobiles dans les 30 plus grandes villes du Québec

- La mise en place de plus de végétation, notamment des vignes, arbres, toits verts, etc.

TEST CLIMAT POUR TOUT NOUVEAU PROJET GOUVERNEMENTAL

Chaque projet industriel vient avec des émissions de GES. À l'heure actuelle, le gouvernement ne comptabilise pas les émissions associées avec les grands projets au Québec. L'information associée à ces émissions est essentielle pour toute prise de décision sur les mérites d'un projet. Pour ces raisons, un gouvernement du Parti Vert instaurant un test climat pour tout nouveau grand projet gouvernemental sur le territoire du Québec.

COMPTABILISER ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS GOUVERNEMENTALE ET PARAGOUVERNEMENTALE

Mesurer l'empreinte carbone du gouvernement et de ses instances (ministères, agences, sociétés d'État, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux et implanter une cible de carboneutralité pour l'année 2035.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA BIOMÉTHANISATION

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (COMPOSTAGE) OBLIGATOIRE - INTERDIRE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques représentent un énorme potentiel énergétique au Québec. Un gouvernement Vert rendra la collecte de matières organiques obligatoire pour l'ensemble des résidents. Ces déchets seront valorisés à travers des infrastructures de bio méthanisations construites localement et qui demeurent de la propriété publique. Une partie sera également utilisée pour les projets de jardins/agriculture locaux/urbains et pour le projet de serriculture nationale.

Le biogaz généré par les déchets organiques est interchangeable avec le gaz naturel et pourra être utilisé pour remplacer des énergies fossiles dans le transport routier lourd et même pour quelques automobiles munies de l'équipement nécessaire.

La mise en place des technologies de biométhanisation permettra à la fois de capter les émissions de méthane (un gaz à effet de serre quatre fois plus puissant que le CO₂) tout en réduisant notre consommation d'énergies fos-

siles. Le Québec a tout à gagner en investissant dans la valorisation des matières organiques.

INVESTIR MASSIVEMENT DANS LA BIOGAZÉIFICATION DES EAUX USÉES

Au Québec, la quasi-totalité des centres de traitement d'eau usée brûlent des énergies fossiles pour incinérer les bouts des eaux usées. Cette façon de faire est simplement obsolète. Les nouvelles technologies qui sont privées et déjà en place dans de nombreuses villes permettent aux centres de traitements de générer de l'énergie renouvelable et de l'engrais qui peuvent être utilisés pour de l'agriculture. Le Parti Vert du Québec appuie un programme massif de valorisation des eaux usées à travers le Québec.

CAPTER ET VALORISER LES ÉMISSIONS DES SITES D'ENFOUISSEMENT EXISTANTES

Les sites d'enfouissement existant contiennent de grandes quantités de matières organiques qui émettent du méthane; un gaz à effet de serre quatre fois plus puissant que le CO₂. À Lachute, Québec, les émissions sont captées et valorisées. Le Parti Vert du Québec appuie l'étalement de cette technologie à l'ensemble des sites d'enfouissements existants au Québec où le potentiel de gaz est élevé.

INVESTIR MASSIVEMENT DANS LE RECYCLAGE LOCAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Québec traverse une importante crise dans le domaine du recyclage provoquée par le refus de la Chine d'accepter notre papier et carton. Le principal facteur contribuant à cette crise est le manque de capacité locale pour traiter les déchets. Ce manque

d'infrastructure fait en sorte que nous ne sommes aucunement capables de valoriser ou exploiter notre propre recyclage. Pour remédier la situation le Parti Vert du Québec appuie de grands investissements publics dans les infrastructures de recyclage afin de favoriser l'économie circulaire, les emplois locaux et une politique environnementale responsable. Notre but sera d'éliminer complètement l'exportation et l'enfouissement des matières recyclables au profit de l'industrie locale.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET MIEUX RECYCLER AVEC L'ÉCOTAXE

Bien que le Québec impose déjà une écotaxe sur certains produits tels que les électroniques, les montants ne sont pas suffisants pour encourager l'achat de produits plus durable ou de financer adéquatement leur recyclage complet suite à l'utilisation. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec propose d'étaler le nombre de produits assujetti à l'écotaxe et d'augmenter l'importance de cette taxe.

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'un des grands problèmes avec notre système de consommation actuel est la qualité et la durée de vie des produits. Plusieurs compagnies, notamment celles produisant des produits électroniques, conçoivent leurs marchandises en limitant volontairement leur durée de vie ou en empêchant toute réparation. Cette pratique force les consommateurs à remplacer plus fréquemment leurs biens, augmente la quantité de déchets produits et contribue à la pollution de diverses façon.

Pour lutter contre cette pratique, le Parti Vert du Québec propose de :

- En finir avec les petits électroménagers jetables en étendant progressivement à dix ans la garantie sur la quasi-totalité de ces produits, en se penchant tant sur leur conception que sur la disponibilité des pièces de rechange. Il s'agit de concevoir des objets modulaires composés de sous-ensembles aisément démontables et échangeable.
- Adopter des critères de résistance minimum couvrant entre autres la robustesse, la réparabilité et l'évolutivité pour chaque catégorie de produits dès leur conception.
- Valoriser la réparation plutôt que l'échange.
- Inciter l'étiquetage volontaire des produits (durée de vie) en l'érigeant en avantage concurrentiel pour les entreprises.
- Prendre des mesures d'incitation financière en réduisant de 50% la TPS et la TVQ sur les réparations de vêtements, des appareils électriques et électroniques afin de mettre fin à un système dans lequel la réparation d'un produit en panne coûte plus cher que l'achat d'un modèle neuf à bas prix.
- La création d'un délit d'obsolescence programmée.

Dans le cas spécifique des appareils mobiles, nous proposons de :

- Imposer la réversibilité des mises à jour des systèmes d'exploitation.

- Allonger la durée de garantie légale de 2 à 4 ans pour les téléphones portable, et améliorer l'information des consommateurs sur son existence et son contenu.
- Faire payer d'avantage le fait de rendre les batteries inamovibles pour en dissuader la pratique, via notamment l'éco-participation.

CONSIGNE

Le dossier des consignes est délicat, plusieurs poussent pour son abolition pur et simple. Au Parti Vert du Québec nous croyons que non seulement ce système doit être maintenu, mais il doit même être étendu. Il est important de mentionner que la consigne représente une source de revenus importants pour plusieurs personnes à faibles revenus et itinérantes: leur retirer ce revenu serait une grave erreur.

Nous souhaitons incorporer plus de produits à la consigne. Un gouvernement Vert augmentera d'abord la consigne actuelle à 50 sous, afin de rendre le recyclage plus efficace et les revenus plus intéressants. Nous souhaitons également instaurer une consigne sur les bouteilles de vin et les spiritueux introduite le plus rapidement possible, avec une consigne de 1 dollar la bouteille vendue par la SAQ qui pourraient, par la suite, être remboursée via la carte de fidélité lors du retour des bouteilles aux points de dépôts. Nous souhaitons également moderniser les centres de tri existants pour rendre le processus plus efficace et financer de la recherche pour trouver de nouveaux débouchés et des façons de maximiser le recyclage du verre.

RÉGLEMENTATION, AMENDES ET APPLICATION DES LOIS

MISE EN PLACE D'UNE POLICE ENVIRONNEMENTALE

Le Parti Vert du Québec propose de mettre en place une nouvelle unité policière dédiée aux enquêtes de nature environnementale. Cette unité policière aura des experts du domaine environnemental, des détectives spécialisés et des policiers conventionnels qui collaborent ensemble sur les enquêtes. Cette nouvelle force policière sera encadrée par une nouvelle Loi sur la police environnementale qui les dotera des leviers juridiques nécessaires pour obtenir les outils, le financement et les pouvoirs qui seront nécessaires pour leur travail.

AUGMENTATION DES AMENDES POUR DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALE

Les amendes pour les infractions liées à la loi sur la qualité de l'environnement sont actuellement très faibles. Les gens qui ne respectent pas la loi sont rarement tenus responsables de leurs actions et ceux qui le sont ne sont pas sévèrement punis. C'est pourquoi le Parti Vert du Québec propose de considérablement augmenter les amendes pour les infractions environnementales sur le territoire du Québec.

CHANGEMENTS À LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Bonifier la loi sur l'accès à l'information pour augmenter la transparence autour des projets et des situations qui ont un impact sur l'environnement. Cela implique la divulgation d'informations sur la décharge des contaminants qui est actuellement exclue sous prétexte qu'il peut s'agir des « secrets industriels ». Le public devrait avoir toutes les informations sur les contaminants émis dans l'environnement par les industries polluantes.

INSCRIRE LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION DANS LES LOIS ENVIRONNEMENTALES

À l'heure actuelle, l'état du droit au Québec en matière d'environnement fait en sorte que les citoyens affectés par des émissions toxiques ou d'autres contaminants sont tenus de prouver, hors de tout doute raisonnable qu'ils ont subis des effets négatifs liés à la pollution en question avant que les tribunaux interviennent pour leurs protéger. Pour remédier à la situation, le Parti Vert du Québec vise à inscrire le principe de précaution dans la loi sur la qualité de l'environnement. Cette modification permettra aux tribunaux d'intervenir dès que la santé ou l'environnement est menacé par un contaminant. Les entreprises auront ainsi le devoir de démontrer que leurs pratiques sont sécuritaires, hors de tout doute raisonnable.

GESTION DES SOLS CONTAMINÉS

PROGRAMME DE TRAÇABILITÉ DES SOLS

Afin de s'assurer que les entreprises en décontamination des sols suivent le processus de décontamination plutôt que de dompter les sols toxiques dans la nature, le Parti Vert du Québec soutient le programme pilote du gouvernement du Québec qui s'appuie sur des données GPS pour tracer les sols du site contaminé juste qu'à l'entreprise de décontamination. Il s'agit d'un pas vers la bonne direction et le programme devrait être bonifié et implanté à travers l'industrie de décontamination québécoise pour assurer son intégrité. Le ministère de l'Environnement devrait également prendre l'inventaire des sols et des sites contaminés à travers le Québec et partager les informations avec le public.

PRISE EN CHARGE DES SITES CONTAMINÉS

À travers le Québec, des milliers de sites contaminés sont abandonnés. Ces sites émettent des toxines dans l'eau souterraine, dans l'air et se propage dans la nature au détriment des écosystèmes. Certains polluants restent dans l'environnement pendant des centaines, voire des milliers d'années.

À l'heure actuelle les propriétaires des sites sont réticents à investir les sommes nécessaires pour décontaminer et le gouvernement provincial finance rarement des efforts de décontamination et ce peu importe les circonstances ou l'ampleur de la menace à l'environnement. Ces circonstances font en sorte que

les lègues toxiques sont laissés en place pour les prochaines générations. Cela représente une source d'iniquité intergénérationnelle qui doit être adressée le plus rapidement possible. Certaines études évaluent la part de la dette écologique reliée aux sols contaminés du Québec au-dessus de 3 milliards de dollars.

Le financement de la prise en charge des sols contaminés devrait être partagé par les propriétaires des sites, des compagnies concernées (s'ils existent encore) et l'état en dernier recourt. Cependant, des litiges quant aux partages des coûts ne doivent pas ralentir les efforts de décontamination qui pourront procéder même si une entente n'est pas conclue entre les partis concernés avant le début des travaux.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE PLASTIQUE ET LES OBJETS À USAGE UNIQUE

BANNIR LES TASSES À USAGE UNIQUE - INSTAURER LA TASSE UNIVERSELLE

Chaque année, nous consommons des milliards de tasses de café à usage unique. Les tasses réutilisables sont répandues, mais les consommateurs ne sont pas nombreux à les utiliser et les inconvénients et enjeux systémiques limitent leur utilisation par les masses.

Pour contrer cette tendance et pour adresser les inconvénients systémiques, le Parti Vert du Québec propose de bannir les tasses à usage unique et de les remplacer par une

tasse universelle réutilisable. Les tasses universelles seront échangeables sur un système de consigne et ce peut importe la chaîne de restauration ou petit café que le consommateur fréquente. Les cafés seront chargés de nettoyer les tasses et de les distribuer aux clients. Les tasses à usage unique seront bannies. Voilà la meilleure façon de provoquer un changement d'habitudes rapide et efficace afin de réduire notre consommation de papier et de plastique tout en réduisant les coûts de récupération des municipalités du Québec.

BANNIR LES PAILLES AINSI QUE LES SACS ET LES USTENSILES À USAGE UNIQUE

Le Parti Vert du Québec appuie le bannissement des pailles, des sacs en plastique, ainsi que des ustensiles à usage unique. Afin de permettre aux consommateurs et aux entreprises de s'adapter, une taxe importante sera appliquée aux articles de plastique en question dans les premières deux années suite à l'adoption de la loi. Suivant la période de transition, les pailles, les ustensiles et les sacs à usage unique seront interdits.

BANNIR L'UTILISATION DE CONTENANTS D'USAGE UNIQUE POUR DES ASSIETTES DE RESTAURANTS CONSOMMER SUR PLACE

Un gouvernement du Parti Vert du Québec interdira la pratique d'offrir des assiettes jetables pour des repas qui sont consommés sur place. Cela éliminerait des milliers de tonnes de plastique et de déchets de nos sites d'enfouissement, des cours d'eau et des océans.

LUTTER CONTRE LE SUREMBALLAGE

Pour lutter efficacement contre le plastique, il faut également s'attaquer au suremballage qui représente l'une des plus grandes sources de pollution plastique. Il est important d'agir contre ce plastique qui est non seulement inutile, mais qui se retrouve généralement dans les océans et dans notre eau potable, ce qui représente une menace directe pour la santé des Québécois-es.

Pour lutter efficacement contre ce plastique, le PVQ propose de :

- Instaurer une réglementation quant à l'emballage, afin de limiter celui-ci au maximum, tout en respectant les principes de salubrité et d'hygiène.
- Encourager le développement et la transition vers des «commerces en vrac».
- Remplacer le plastique par du papier dans la mesure du possible.
- Abolissions entière des sacs de plastique à l'échelle de la province.

HYDRO-QUÉBEC

MORATOIRE SUR DE NOUVEAUX BARRAGES ÉLECTRIQUES

Le Québec a développé le potentiel hydro-électrique à grande échelle. La majorité des cours d'eau sont déjà exploités, la société d'État est en surplus d'énergie et les prochains sites potentiels de barrages seront moins rentables sur le plan fiscal et environnemental que ce qui est déjà en place. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec appuie un moratoire sur les nouveaux barrages électriques.

PERMETTRE L'ACHAT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À PETITE ÉCHELLE

À l'heure actuelle, le cadre juridique ne permet pas à Hydro Québec d'acheter de l'électricité générée par des maisons passives ou de la production à petite échelle par des immeubles résidentiels ou commerciaux. Le Parti Vert du Québec mandatera Hydro Québec d'acheter de l'énergie renouvelable produit à petite échelle à prix avantageux pour les producteurs en suivant l'exemple de l'Ontario qui verse \$0.42 par kWh aux petits producteurs.

MODIFIER LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES RENDRE PLUS ÉCOLOGIQUES ET ÉQUITABLES

Le Parti Vert du Québec propose d'offrir une quantité de base d'électricité gratuite à chaque citoyen-ne-s et de facturer uniquement l'utilisation supérieure à cette quantité. Cette politique aura pour effet de décourager la surconsommation tout en allégeant le fardeau fiscal des consommateurs résidentiels. Pour les entreprises qui sont de grandes consommatrices, elles devront payer des tarifs beaucoup plus élevés qu'à l'heure actuelle.

IMMEUBLES, CONSTRUCTION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

NORMES POUR NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Exiger que toute nouvelle construction suive les normes LEED et si possible les principes d'immeuble passif. C'est-à-dire que les immeubles

sont orientés pour maximiser l'efficacité énergétique, profiter de l'énergie solaire, être bien isolé et parfois faire recours à la géothermie.

MISE À NIVEAU DES IMMEUBLES EXISTANTS

Le Parti Vert du Québec appuie un vaste programme d'efficacité énergétique qui offrira des subventions importantes afin d'aider les propriétaires de mieux isoler les immeubles, à remplacer le chauffage basé sur les énergies fossiles avec l'électricité et à mettre en place des projets d'énergie renouvelables.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Parti Vert du Québec appuie des programmes de subventions et de prêts sans intérêts pour étaler massivement les technologies d'énergie solaire, de géothermie et d'éoliens à domicile afin de réduire notre empreinte écologique et favoriser le développement durable.

GESTION ET PROTECTION DE L'EAU

PROTECTION DE L'EAU POTABLE

Opposé tout projet de développement économique qui comporte des risques à l'eau potable à travers le Québec. Cela comprend les projets industriels, les forages pétroliers et les développements résidentiels. Chaque projet doit être évalué en fonction du risque à l'eau potable et souterraine.

ÉTABLIR UN PLAN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

La réutilisation des eaux pluviales est une bonne manière de réduire notre empreinte écologique

et la consommation d'énergie reliée à l'épuration des eaux. La gestion saine des eaux pluviales joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inondations. Les nappes phréatiques sont des réservoirs naturels d'eau pluviale, mais avec le développement urbain traditionnel les eaux pluviales sont dirigées vers les égouts plutôt que vers les nappes phréatiques. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale de gestion des eaux pluviales qui tiendra compte des réalités des changements climatiques.

LACS ET RIVIÈRES

Le Parti Vert du Québec a à cœur la protection de nos lacs et rivières, importantes pour la biodiversité, la santé des Québécois-es, le tourisme, etc.

Le PVQ propose de :

- Interdire les pesticides et herbicides qui sont souvent une menace pour les lacs, notamment avec la prolifération des algues bleues.
- Renforcer les inspections agricoles.
- Lutter contre les déchets plastiques.
- Financer plus adéquatement le reboisement des berges de lacs et rivières.
- Appliquer les recommandations des organismes et associations agissant pour la protection des divers étendus d'eau (notamment ceux des bassins versants).

GESTION DES BERGES ET REPLI STRATÉGIQUE

La réalité des changements climatiques est que le niveau d'eau du Saint-Laurent et de l'océan va continuer à augmenter au courant des prochaines années. Cela a de grandes implications pour la gestion des berges et des communautés

maritimes. La construction de murs de rétention à la place des berges laisse peu de place à la biodiversité. La protection de la biodiversité et des habitats implique le retrait des structures situées à proximité des berges. Le Parti Vert du Québec s'engage, si élu, de gérer les berges avec diligence, en respect de la biodiversité et en tenant compte de la réalité des changements climatiques.

Un gouvernement Vert s'engagera également à entamer une vaste stratégie de replis stratégique en Gaspésie, dans le Haut Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Cette mesure visera le repli des infrastructures existantes, mais également des écosystèmes.

BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DES ESPÈCES MENACÉES

METTRE EN PLACE DES AIRES PROTÉGÉES MARINE ET TERRESTRE

Attendre au moins 10% d'aires marines protégées dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent et au moins 17% d'aires terrestres protégées en respect des objectifs internationaux sous la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.

PROTÉGER AU MOINS 50% DU TERRITOIRE AU NORD DU 49^e PARALLÈLE

Cela devrait comprendre un minimum de 20% d'aires protégées strictes. Le territoire sélectionné pour la protection devrait être protégé indéfiniment et sans possibilité de

modifier la sélection pour permettre des projets minières ou industrielles. Ces décisions doivent être prises en collaboration avec les Inuits et les Premières Nations.

ADOPTER DES MESURES CONCRÈTES POUR PROTÉGER DES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

Les espèces en voie de disparition telles que le Béluga du Saint-Laurent et le chevalier cuivré méritent la mise en place d'une aire marine protégée et des refuges acoustiques afin de lutter pour leur survie.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES NATURELLES

Le Parti Vert du Québec s'engage à verser un minimum de 1% des budgets d'infrastructures du Québec envers des infrastructures naturelles telles que la protection des boisés, les milieux humides, des mesures de verdissement urbain et des ponts naturels pour la faune.

PROTÉGER LES ABEILLES

La protection des abeilles est vitale pour notre avenir, ces dernières sont les principales pollinisatrices des plantes qui nous entourent et jouent un rôle primordiale dans de nombreux écosystème. Les abeilles contribuent de manière essentielle à notre qualité de vie. La contribution économique des abeilles est également majeure, leur pollinisation représente plus de 153 milliards de dollars dans l'économie mondiale. Or, depuis plusieurs années, le nombre d'abeille est en déclin et il important d'agir rapidement.

Pour ce faire le Parti Vert du Québec propose :

- L'interdiction complète des pesticides.
- Instaurer un programme de surveillance des effectifs d'abeilles.
- Établir des listes des espèces menacées.
- Accroître la lutte contre les espèces nuisibles et exotiques.

INDUSTRIE MINIÈRE

NORMES PLUS SÉVÈRES

Le Parti Vert du Québec appuie des normes environnementales beaucoup plus sévères pour l'industrie minière qui est actuellement sous réglementer. Cet état de sous réglementation permet aux grandes entreprises minières d'endommager le territoire sans être tenues responsables de leurs actions. Les effets des mines sont aussi très nuisibles pour la qualité de vie et parfois la santé des communautés locales qui ont peu de leviers juridiques envers les multinationales.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTONOMIE LOCALE

Tout nouveau projet minier devrait faire l'objet d'une consultation publique tenu par le BAPE en s'appuyant sur une étude environnementale approfondie, indépendante et crédible. À l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement détient un pouvoir discrétionnaire qui lui permet d'exempter un grand nombre de projets miniers du BAPE et des consultations publiques.

Nous appuyons également le droit des communautés autochtones et locales de dire non aux projets qu'ils jugent ne pas être dans leurs intérêts. La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est actuellement poursuivie pour 96 millions par la minière Canada Carbon pour le simple fait de savoir opposé à un projet minier sur leur territoire. Cette situation est intolérable, brime la démocratie, les droits des citoyens et le Parti Vert du Québec est de l'avis que la loi sur les mines doit être modifiée pour accorder le droit de veto aux municipalités et aux premières nations pour tout nouveau projet de développement économique, minier ou industriel

OBLIGATION DE FINANCER LA RÉHABILITATION DES SITES USÉS

Les minières du Québec sont rarement tenues responsables pour les coûts de réhabilitation des sites suite à la cessation des opérations d'extraction. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place des fonds de réhabilitation unique à chaque mine. Le gouvernement du Québec devrait s'assurer que le fond associé à chaque mine est suffisant, en tout temps, pour réhabiliter l'entièreté des sites en cas de cessation des opérations.

ABOLIR LES SUBVENTIONS PUBLIQUES DANS LES PROJETS PRIVÉS

À travers la filière Investissement Québec, le gouvernement du Québec a transféré des millions de dollars envers les projets d'extraction et d'exploration de ressources non renouvelables. Le Parti Vert du Québec est de l'avis que ces subventions ne sont pas nécessaires pour le développement minier et ne constitue rien d'autre que de généreux cadeaux offerts à l'industrie privée avec l'argent des contribuables.



DÉMOCRATIE



TABLE DES MATIÈRES

DÉMOCRATIE

QUESTION NATIONALE	32
REVENDEICATIONS CONSTITUTION-NELLES	32
RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES	32
POUVOIR AUX MUNICIPALITÉS	33
RELANCER LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE	34
PARITÉ DES ÉLU-E-S	37
LAÏCITÉ	37
SYSTÈME DE JUSTICE	38
DROIT DE MANIFESTER	40

QUESTION NATIONALE

Le Parti Vert du Québec est un Parti fédéraliste de gauche qui se distingue du fédéralisme classique canadien. Notre programme éco-socialiste est entièrement réalisable au sein du Canada et nous nous engageons à travailler avec des gens progressistes à travers le Canada pour la protection de l'environnement et le bien commun.

Bien que nous reconnaissons le droit à l'autodétermination du Québec et la légitimité d'une succession suivie d'un processus démocratique légitime, nous croyons que le Québec à tout à gagner en restant au sein de la fédération canadienne. La majorité des compétences environnementales, de l'éducation et de la santé sont déjà d'ordre provincial.

REVENDEICATIONS CONSTITUTIONNELLES

La position fédéraliste du Parti Vert du Québec ne veut pas dire qu'il endosse toutes les positions du Canada. Au contraire, il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour améliorer ce pays. D'une part, la constitution canadienne ne garantit pas le droit à un environnement sain.

D'autre part, elle ne permet pas aux provinces de s'exprimer formellement sur les projets inter-provinciaux. Juridiquement parlant et selon la constitution, les provinces n'ont pas le droit d'intervenir sur les questions concer-

nant les oléoducs intra-provinciaux pas plus qu'elles n'ont le droit de statuer sur des projets se trouvant à proximité de leurs frontières tels que les projets de Port pétrolier à Belledune (NB) et du dépotoir nucléaire de Chalk River (ONT). Ce problème n'est pas spécifique au Québec; la position du gouvernement fédéral dans le conflit qui oppose l'Alberta et la Colombie-Britannique concernant l'oléoduc Kinder Morgan démontre à quel point certaines provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique manquent d'autonomie.

Toute réforme constitutionnelle devra aussi s'accomplir dans une perspective de réconciliation avec les peuples autochtones et devra reconnaître formellement les nations autochtones, leurs gouvernements et leur droit à l'autodétermination. Cette réforme devra inclure le droit à un environnement sain. De plus, l'ensemble des provinces devront avoir un droit de veto pour des projets qui passent sur les territoires des Premières nations, tels les oléoducs. La décentralisation du pouvoir est une des priorités du Parti Vert du Québec.

RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Le Parti Vert du Québec appuie une réforme du mode de scrutin pour que l'Assemblée nationale soit plus représentative du vote populaire. En ce sens, nous proposons un mode de scrutin mixte compensatoire régional.

Dans ce nouveau mode de scrutin, les élec-

trices et électeurs seraient invité-e-s à voter en deux temps ; premièrement pour un-e député-e de leur circonscription et deuxièmement pour le Parti politique de leur choix. Sur les 125 député-e-s à l'Assemblée nationale, 75 seraient des député-e-s de circonscriptions (élu-e-s sous le système uninominal à un tour) et 50 seraient des député-e-s de compensation régionale.

Les 50 sièges de compensation seraient répartis dans 8 régions électorales. Les sièges de chaque région électorale seraient distribués proportionnellement en fonction des votes exprimés pour les Partis politiques (deuxième vote) en utilisant la méthode de Sainte-Laguë. Dans le cas où un parti obtiendrait au delà de 2% du vote à l'échelle nationale sans pour autant réussir à élire un-e député-e régional ou de circonscription, le nombre de sièges à l'Assemblée nationale serait augmenté pour que ces Partis puissent être représentés en chambre.

ÉLECTIONS À DATE FIXE

Concernant les élections à date fixe, le PVQ appuie ce principe et considère que la loi devrait être renforcée, de manière à fermer les échappatoires permettant au parti gouvernemental de demander au lieutenant-gouverneur la dissolution de l'Assemblée nationale à n'importe quel moment.

REPRÉSENTATION DES NATIONS AUTOCHTONES

Dans une perspective de réconciliation avec les nations autochtones, l'Assemblée nationale du Québec devra offrir au moins un siège en chambre pour chacune des 11 nations du Québec, ainsi que pour celles et ceux qui habitent en dehors des réserves. Ce chan-

gement devrait faire l'objet de consultations avec les Premières nations et devrait être implanté avec le consentement de celles-ci ainsi que dans le respect de notre relation de nation à nation avec les peuples autochtones.

POUVOIR AUX MUNICIPALITÉS

Le 22 décembre 2012, la municipalité de Gaspé a fait l'histoire en adoptant un règlement qui interdisait les forages pétroliers dans un rayon de 10 kilomètres autour d'un puits artésien. Malgré le fait que le gouvernement Marois avait promis d'accorder plus de pouvoir aux municipalités, il a brisé cette promesse et les tribunaux viennent de faire invalider la réglementation de la ville de Gaspé. Le Parti vert du Québec appuie la demande de la ville de Gaspé, qui a exigé une modification au projet de loi sur les hydrocarbures pour mettre en place un BAPE avant tout projet d'exploitation sur son territoire.

Le PVQ croit en des communautés locales fortes, ayant le contrôle sur leur développement, et le droit de dire NON aux projets de développement économique qui ne sont pas dans leurs intérêts. La décentralisation du pouvoir permettra aux municipalités d'assurer leur propre développement, dans le respect de leur environnement et de leurs intérêts, et tout en respectant leurs valeurs. Les municipalités d'aujourd'hui sont dans une position de faiblesse face aux grands pouvoirs économiques qui voudraient exploiter leurs ressources, et ils ont besoin d'outils juridiques puissants pour protéger leurs populations. Les meilleurs projets de développement économique, social ou communautaire

sont ceux qui sont capables de recevoir l'appui de la population locale, soit l'acceptabilité sociale. Arrêtons d'imposer des projets sur des communautés qui ne les veulent pas.

RELANCER LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

MESURES POUR RELANCER LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Au Québec, nous constatons un déclin important dans le taux de participation lors des élections et un profond désintérêt populaire par rapport à la démocratie québécoise. Le statu quo ne peut plus durer ; le gouvernement du Québec a donc le devoir de passer à l'action pour renverser la tendance. Voici quelques-unes de nos propositions.

INSTAURER LE VOTE PAR ANTICIPATION SUR INTERNET

L'obligation de se rendre physiquement au bureau de vote peut être un frein important à la participation démocratique. À une époque où presque tout se fait par internet, le Directeur Général des Élections du Québec devrait mettre en place un programme pilote qui permettrait de voter par anticipation sur internet. Cela réduirait les risques de fraude ou de défauts informatiques. Toute citoyenne et tout citoyen n'aurait pas à voter sur internet et, en cas de problème technique, celles-ci et ceux-ci auraient toujours l'opportunité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

PERMETTRE LE VOTE À PARTIR DE L'ÂGE DE 16 ANS

Les enjeux environnementaux, sociaux et politiques touchent les jeunes d'aujourd'hui plus que jamais. Les politiques adoptées par le gouvernement influencent fortement leurs vies. Par contre, elles et ils ont tendance à ne pas aller voter le jour du scrutin. Pour contrer ce phénomène, le Parti Vert du Québec propose d'abaisser l'âge minimum pour voter à 16 ans. Les jeunes pourraient ainsi voter avant de quitter l'école secondaire, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter leur intérêt pour la politique et favoriser une plus grande participation électorale dans le présent et le futur.

PERMETTRE L'INSCRIPTION LE JOUR DU VOTE

Actuellement, au Québec, les personnes qui désirent voter doivent s'assurer d'être inscrites sur la liste électorale environ deux semaines avant le jour du vote. Cette pratique désavantage les personnes qui ont récemment déménagé et les jeunes, qui sont alors moins portés à exercer leur droit démocratique. Lors des élections fédérales, les électeurs peuvent s'inscrire pour voter le jour même du scrutin. Nous proposons d'appliquer cette pratique aux élections provinciales.

RÉFÉRENDUMS ET DÉCLENCHEMENTS D'ÉLECTIONS À LA SUITE DE L'OBTENTION DE SIGNATURES

Plusieurs juridictions (comme aux États-Unis, en Suisse et dans d'autres pays où la démocratie semi-directe s'exerce) permettent la tenue de référendums d'initiatives populaires à la suite de l'obtention d'un certain nombre

de signatures. Nous proposons l'implantation de ce modèle au Québec pour des questions référendaires, à l'exception de celles qui traitent de l'indépendance du Québec, qui devrait avoir l'appui de la majorité de l'Assemblée nationale. Nous proposons également de permettre aux citoyens de déclencher la tenue de nouvelles élections de député-e-s à la suite d'un dépôt d'un grand nombre de signatures provenant d'électeurs qui habitent la circonscription en question.

COMPTABILISER LES VOTES BLANCS

Actuellement, au Québec, les résultats d'élections sont communiqués en fonction des « votes valides ». Autrement dit, l'État ne fait pas la différence entre les bulletins de votes rejetés et les votes blancs. Les électeurs devraient avoir le droit de ne voter pour « aucun de ces candidats » et ces chiffres devraient être exprimés dans les résultats officiels du scrutin.

AUGMENTER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE À TRAVERS UNE INITIATIVE POSITIVE

Un des outils les plus efficaces pour augmenter la participation électorale est de récompenser celles et ceux qui font leur devoir citoyen-ne. Pour ce faire, le Parti Vert du Québec propose d'accorder un crédit d'impôt à chaque personne qui exercerait son droit de vote dans une élection provinciale. Les sommes déboursées pour ces subventions seraient facilement récupérées par une augmentation de l'efficacité gouvernementale grâce à une participation électorale plus importante.

DÉVOILER LES DÉPENSES DE DÉPUTÉ-E-S

Par soucis de transparence, l'ensemble des dépenses effectuées par des député-e-s et leur personnel devraient être pro-activement publiées sur un portail web afin que les électeurs et les journalistes puissent être informés de comment l'argent public est dépensé par nos représentants.

FORUM DE CONSULTATIONS MENSUEL DANS LES CIRCONSCRIPTIONS

Selon nous, les député-e-s provinciaux devraient être aussi accessibles que les conseillers municipaux. C'est-à-dire que l'ensemble des député-e-s devraient tenir une rencontre citoyenne à tous les mois afin de répondre aux questions du public. Si élu-e-s, les candidat-e-s du Parti Vert du Québec s'engagent à tenir de telles rencontres dans leur circonscription à tous les mois.

INTRODUIRE UN PROJET DE LOI AVEC DES SIGNATURES

Les débats à l'Assemblée nationale sont souvent très peu intéressants et les grands Partis politiques ont de la difficulté à trouver des sujets pertinents pour débattre. À l'heure actuelle, seul-e-s les député-e-s peuvent déposer des projets de loi et entamer des débats sur la législations. Afin de rendre l'Assemblée nationale plus dynamique et plus ouverte, nous proposons de permettre aux citoyen-ne-s de déposer des projets de loi à la suite de l'obtention de signatures. Cela pourrait forcer les grands partis politiques à se positionner sur des projet de loi qui pro-

viennent du peuple plutôt que de leur propre Parti politique.

ENVOYER LES PROGRAMMES DES PARTIS AUX ÉLECTEUR-TRICE-S

Lors des élections, la capacité des Partis politiques à rejoindre les élections et de faire valoir leurs programmes varie selon les moyens financiers de ceux-ci. Pour contrer cette inégalité, nous proposons de mandater le Directeur Général des Élections (DGEQ) d'inclure de l'information partisane sur le parcours et le programme de chaque candidat-e-s lors d'élections. Cette information pourrait être envoyée aux foyers avec la convocation du vote et la liste de candidat-e-s. La France fonctionne déjà avec un tel système et le DGEQ a recommandé la mise en place de cette politique dans son plus récent rapport annuel.

SIMULATION D'ÉLECTIONS DANS L'ENSEMBLE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

À travers le Québec, quelques écoles secondaires tiennent des simili-élections lors des rendez-vous électoraux provinciaux et fédéraux. Ces simili-élections sont des outils pédagogiques importants qui permettent aux élèves d'analyser les enjeux, les plateformes électorales, les candidat-e-s et les Partis avant de devoir faire un choix politique. En plus de comprendre le fonctionnement du système électoral, ces élèves seraient portés à voter et auraient développé une analyse critique des programmes électoraux. Nous proposons donc d'implanter les simili-élections pour chaque école primaire et secondaire au Québec lors des rendez-vous électoraux au niveau fédéral, provincial et municipal.

COURS DE PARTICIPATION CIVIQUE

Au Québec, plusieurs milliers d'étudiants finissent l'école secondaire à chaque année avec très peu de connaissances sur le fonctionnement de notre système démocratique. Nous proposons donc d'implanter un cours de participation civique par semaine de la première à la cinquième année du secondaire.

SOUTIEN DES MÉDIAS LOCAUX ET NATIONAUX

Au Québec, les journaux locaux sont de moins en moins nombreux. Les médias nationaux ont imposé des compressions importantes qui laissent les citoyen-ne-s avec de moins en moins d'informations de qualité. Cette réalité, provoquée par une baisse des revenus de publicités dans l'ère numérique doit être adressée par l'état. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'un fond des médias qui servira à subventionner les médias locaux et nationaux qui offrent de l'information de qualité au citoyen-ne-s.

RESTRICTION DES SONDAGES D'OPINION EN PÉRIODE ÉLECTORALE

Les sondages d'opinions en période électorale ont des impacts importants sur le choix des électrices et électeurs et le traitement des Partis par les médias. Le Parti Vert du Québec propose d'interdire les sondages en période électorale afin de permettre aux électrices et électeurs de prendre des décisions éclairées basées sur de l'information qui n'est pas dénaturée par les sondages d'opinions.

PARITÉ DES ÉLU-E-S

AUGMENTER LA PRÉSENCE DE FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Malgré que nous soyons en 2018, la politique québécoise reste dominée par des hommes. Pour preuve, au dessus de 70% des député-e-s à l'Assemblée nationale sont des hommes. Pour corriger cette situation inacceptable le Parti Vert du Québec propose d'instaurer des quotas pour la représentation des femmes dans un mode de scrutin proportionnelle. Les partis seraient tenu de présenter un minimum de 35% de candidatures féminines lors de la prochaine élection générale et 50% pour l'élection suivante. Les quotas resteraient en place pour 16 ans, soit quatre élections générales et leur pertinence ferait l'objet de réévaluation a ce moment-là. Les partis qui n'atteigne pas les quotas verrons une réduction importante de leur financement opérationnelle par le Directeur Général des Élections en vertu du financement public des partis politiques.

Plusieurs obstacles systémiques qui empêchent la participation de femmes sont malheureusement bien enracinés. Bien que ces problèmes soient avant tout d'ordre social, nous proposons, au sein des institutions démocratiques des changements ciblés afin de favoriser la participation de femmes à la vie politique québécoise.

PERMETTRE DES CONGÉS DE MATERNITÉ AUX ÉLU-E-S

À l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen juridique permettant aux élu-e-s provinciaux ou municipaux de prendre un congé de maternité. Bien que les élu-e-s puissent s'absenter lors de la tenue de votes, il n'y a pas de possibilité pour eux de mandater une personne substitut

ou d'exercer leurs tâches de représentant-e-s sans être physiquement présent-e-s au conseil municipal ou à l'Assemblée nationale. Nous proposons donc de permettre à ces député-e-s de nommer une personne digne de les remplacer en cas de congé de maternité.

SANCTIONNER LES PARTIS POLITIQUES QUI NE RESPECTENT PAS LA PARITÉ DES GENRES

Nous proposons d'imposer une pénalité financière aux Partis politiques provinciaux qui ne présentent pas une équipe paritaire lors des élections. La somme représentant la pénalité serait retirée du financement public des Partis politiques qui ne présentent pas au moins 45% de candidates.

ACCORDER UNE SUBVENTION FINANCIÈRE AUX CANDIDATES VOULANT SE PRÉSENTER POUR LA PREMIÈRE FOIS EN POLITIQUE

Afin de favoriser des candidatures féminines aux élections, nous proposons la mise en place d'une subvention qui aidera les femmes à prendre un congé sans solde de leur employeur pour se lancer en politique pour la première fois.

LAÏCITÉ

LAÏCITÉ DE L'ÉTAT - LAÏCITÉ DES INSTITUTIONS - LIBERTÉ DES INDIVIDUS

Le Parti Vert du Québec appuie la laïcité de nos institutions publiques telles que les écoles, l'Assemblée nationale, les institutions municipales ainsi que celles relevant du gouvernement provincial.

Cependant, nous appuyons la liberté de religion des individus et nous sommes fortement opposés à tout projet de loi s'attaquant aux libertés individuelles, y compris la liberté d'afficher notre foi avec des symboles ou vêtements religieux. Il ne revient pas à l'État d'imposer un code vestimentaire qui va à l'encontre de la Constitution canadienne.

Nous sommes de l'avis que le port d'un symbole religieux n'empêche aucunement un individu de pratiquer le métier de juge, de procureur de la couronne, de gardien de prison, de policier, d'enseignant, de médecin, d'ingénieur, d'infirmière ou de toute autre profession.

Le Parti Vert souhaite le retrait de la croix à l'Assemblée nationale le plus rapidement possible.

SYSTÈME DE JUSTICE

UN SYSTÈME JURIDIQUE RAPIDE, ACCESSIBLE ET ÉQUITABLE

Un système juridique accessible, juste et impartial est vital à toute société libre et démocratique. Au Québec, le système juridique est au ralenti. De nombreux criminels n'ont pas été tenus responsables de leurs crimes en raison de l'arrêt Jordan et un manque crucial de juges, de salles de cour, de ressources et de personnel juridiques. Un gouvernement Vert investira les ressources nécessaires pour remédier à la situation.

De nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens ont de la difficulté à faire valoir leurs droits car le système s'avère être trop coûteux. Les frais d'accès à la justice devrait être déterminé selon le revenus des personnes concernées plutôt que par des tarifs fixe imposés sous le système actuelle.

Les personnes racisées, issue de la diversité linguistique et autres minorités sont souvent désavantagées par le système de justice. Le Parti Vert du Québec s'engage à lutter contre les injustices systémiques omniprésentes.

Un gouvernement vert fournira et financera des services de représentation et d'éducation juridique publique pour les personnes handicapées, y compris leurs parents, tuteur-trice-s ou soignant-e-s. Les avocats communautaire intervenant en matière de déficience sont embauchés et formés pour offrir des services de représentation et, lorsque de tels avocats ne sont pas disponibles, Aide juridique Québec sera mandatée pour fournir des certificats d'aide juridique aux avocats pour défendre les personnes handicapées. Des fonds seront fournis pour éduquer les juges et les forces de l'ordre sur les droits et la disponibilité des ressources pour les personnes handicapées. Aide juridique Québec sera chargée d'offrir une éducation juridique publique dans les établissements, les écoles, les centres de réadaptation et la communauté en général.

Le système de justice au Québec a de nombreux défis à surmonter lors de prochaines années. Des réformes sont nécessaire pour soutenir le système qui assure le bon fonctionnement de notre société. À l'heure actuelle, le système coûte extrêmement chère et n'arrive pas à surmonter les défis auxquels il fait face. En moyenne, un procès civil coûte entre 25 000\$ et 80 000\$ au contribuables. La juge en chef de la cour suprême du Canada affirme que le système en place présentement est insoutenable. Non seulement le système actuel est coûteux, mais il est inefficace, lent et inaccessible. C'est pourquoi le PVQ veut réformer le système judiciaire au Québec pour le moderniser et le rendre efficace.

Le Parti Vert du Québec propose de :

- Mettre en place un organisme indépendant pour évaluer la rémunération des juristes. La dernière crise a coûté extrêmement cher à l'état et a paralysée les institutions.
- Adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuple autochtones. Dans une optique de réconciliation, il est important d'inscrire les droits de ces peuples dans le régime juridique du Québec.
- Augmenter le financement de la justice pour favoriser un meilleur accès à la justice pour les citoyens québécois.
- Réformer la façon dont les dossiers en matière d'agression sexuelle sont traités. Les plaintes seraient traitées par des unités spécialisées qui assureraient aussi la formation du reste des corps policiers.
- Permettre un meilleur soutien juridique aux victimes. À l'aide des organismes d'aide juridique, le PVQ veut offrir des consultations gratuites pour mieux faire connaître le droit, notamment en cas d'agressions sexuelles.
- Éliminer les campagnes d'activités policières trop agressives qui ont un effet disproportionné sur les gens les plus vulnérables.
- Assurer la représentativité de la société dans la nomination des jurys. L'échec du respect de cette contrainte cause actuellement de nombreuses injustices et inégalités.
- Accélérer l'informatisation du système de justice. Un rattrapage est nécessaire pour réduire la lourdeur du système, en faciliter l'accès et améliorer son efficacité.
- Abolir les peines minimales. Elles sont systématiquement contestées et ralentissent davantage le système qui est déjà débordé.
- Le PVQ estime irresponsable le maintien de relations cordiales avec un pays qui bafoue les droits humains.
- Améliorer la lisibilité des lois. La justice devrait être accessible pour tous et sa compréhension ne devrait pas être réservée à l'élite.
- Améliorer la clarté des contrats. Dans l'optique de protéger les consommateurs, les contrats devraient être plus compréhensibles et sans clause cachée.
- Favoriser le travail des organismes qui ont pour mission de faciliter l'accès au droit et à la justice. Le Projet ADAJ est un bon exemple de mise en commun des ressources pour le bien commun. Des centres de justice de proximité devraient aussi être ouverts à travers le Québec.
- Appuyer les demandes de LANEQ dans la renégociation de leurs conditions de travail. La parité salariale avec les procureurs de la couronne est souhaitable, tout comme le statut qui permet la recommandation d'un tiers pour fixer le salaire.
- Soutenir l'initiative Étudiants en droit d'aider qui veut permettre aux étudiants en Droit de donner des consultations et des avis d'ordre juridique. Cela permettrait de favoriser l'accessibilité et la compréhension de la justice tout en fournissant une expérience supplémentaire aux étudiants en droit.

DROIT DE MANIFESTER

Le Parti Vert du Québec appuie le droit de manifester, de faire la grève et de s'exprimer en toute liberté sans subir de violences étatiques perpétrées par les forces de l'ordre. Durant le mouvement étudiant de 2012-2013 des milliers de jeunes québécoises et québécois ont été illégalement arrêté-e-s, détenu-e-s et parfois brutalisé-e-s par les forces de l'ordre qui appliquent des lois anti-constitutionnelles adoptées spécifiquement pour mettre fin à ce mouvement social sans précédent. Le Parti Vert du Québec s'oppose à tout règlement ou loi qui porte atteinte à notre démocratie, à notre liberté de s'assembler pacifiquement et à la charte des droits et libertés.



JUSTICE SOCIALE



TABLE DES MATIÈRES

JUSTICE SOCIALE

DROITS DES PREMIÈRES NATIONS	43
DROITS DES FEMMES	44
DROITS DES PERSONNES LGBTQIA2+	47
LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION	48
IMMIGRATION ET RÉFUGIÉ-E-S	49
NORMES DU TRAVAIL	50
SERVICES AUX ÂÎNÉ-E-S	55
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	56
LOGEMENTS SOCIAUX	57
ITINÉRANCE, S'EN SORTIR	59
ACCÈS À L'INTERNET	59
SÉCURITÉ PUBLIQUE	60
PRISONS, CONDITIONS DE DÉTENTION ET RÉHABILITATION	61

DROITS DES PREMIÈRES NATIONS

Les cultures et les langues autochtones font parties de notre identité québécoise et canadienne, tout comme les valeurs de protection environnementale. Une relation de nation à nation implique un consensus, au-delà de la consultation. Cette relation doit être fondée sur l'égalité entre deux nations. Nous avons besoin de reconnaître le fait que les gouvernements canadiens et québécois ont maltraité et dégradé les peuples autochtones pendant très longtemps et que nous avons le devoir de changer les choses.

Depuis bien trop longtemps, nous avons traité les Premières Nations du Québec avec un flagrant manque de respect. Nous avons imposé avec force nos points de vue, nos façons de faire et nos projets de développement économique. En même temps, nous avons pris des mesures pour décimer leur langue, leur culture et leur religion. Le colonialisme européen a eu des effets dévastateurs sur les Premières Nations, qui ont été la cible d'un génocide culturel et de stratégies génocidaires de la part des gouvernements.

N'oublions pas que les Premières Nations sont les premiers occupants du Québec. Tout cela leur appartenait lors de notre arrivée. Depuis trop longtemps, notre gouvernement cherche à dominer les Premières Nations sans leur accorder ce qui leur appartient. Le Parti Vert du Québec propose de poser les gestes suivants :

SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Cette Commission a formulé 94 recommandations visant à améliorer les relations avec les Pre-

mières Nations du pays. Le Parti Vert du Québec appuie l'ensemble de ces dernières et intègre l'ensemble de celles-ci, qui s'appliqueront à la juridiction provinciale, dans un premier mandat.

Entre 2015 et 2018, la Commission de vérité et de réconciliation avec les peuples autochtones a fait la lumière sur la controverse des pensionnats, sur les abus subis par les Autochtones aux mains du gouvernement et sur la façon d'aller de l'avant afin de reconnaître le passé et corriger les injustices.

AUTONOMIE TERRITORIALE ET SOCIALE

Le Parti Vert du Québec appuie l'autodétermination des peuples autochtones. En terme de gestion du territoire, les Premières Nations devraient avoir le pouvoir de bloquer des projets de développement (ou d'exploitation) sur leurs terres ancestrales. Sur le plan social, les Autochtones devraient avoir davantage de contrôle sur les services sociaux, notamment pour réduire l'envoi des enfants autochtones dans des familles d'accueil non-autochtones. En ce sens, l'entente signée avec la nation Atikamek est un exemple à suivre.

RECONNAISSANCE FORMELLE DES GOUVERNEMENTS AUTOCHTONES

Le Parti Vert du Québec appuie la reconnaissance formelle des gouvernements autochtones dans la Constitution canadienne afin qu'ils puissent bénéficier de la même reconnaissance que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

RETOUR VERS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la loi

fédérale sur les indiens de 1876 (encore en vigueur) est une loi fondamentalement raciste qui a été conçue pour enlever l'autonomie des Premières Nations dans l'esprit du colonialisme et qu'elle prive les Premières Nations d'autonomie et constitue un affront à leurs droits fondamentaux.

Plus particulièrement, cette loi empêche ces dernières de conserver leur modèle de gouvernance traditionnelle. Le Parti Vert du Québec soutient que la loi sur les indiens demeure raciste et colonialiste à ce jour et qu'elle devrait être renversée afin de permettre aux Premières Nations la possibilité de transitionner vers un mode de gouvernance traditionnelle.

PRÉSERVATION DES LANGUES AUTOCHTONES

Un gouvernement du Parti Vert du Québec mettra en place des ressources pour restaurer les langues en voie de disparition et aidera les jeunes autochtones à apprendre leurs langues avec la mise en place de cours gratuits comme nous le proposons pour le français et l'anglais.

Au Québec, certaines langues autochtones sont en voie de disparition. Les jeunes n'ont souvent pas accès à des cours d'apprentissage dans leur langue et ont peu d'opportunités pour l'apprendre. Cette perte linguistique apporte avec elle une perte de culture et d'identité. Nous reconnaissons que les gouvernements successifs ont posé des gestes stratégiques pour empêcher les Autochtones de parler leur langue et de pratiquer leur culture. Bien qu'aucun geste ne puisse réparer le passé, il est de notre devoir de faire tout ce que nous pouvons pour préserver les langues autochtones.

À l'heure actuelle, la langue Huron ne compte aucun locuteur au Québec, l'Abénaki n'en compte qu'une demie douzaine et le Micmac seulement 750. L'Algonquin et le Mohawk sont employés par environ 4700 et 2500 personnes respectivement. La situation est plus urgente que jamais.

DROITS DES AUTOCHTONES HORS RÉSERVES

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que la loi sur les indiens bafoue les droits des Premières Nations qui habitent en dehors des réserves. La réconciliation nécessite un changement d'approche de la part du gouvernement fédéral tel que stipulé dans le jugement de la Cour Suprême *Tsilhqot'in* de 2012 et *Daniels* de 2016.

DROITS DES PREMIÈRES NATIONS FACE À LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Le Parti Vert du Québec appuie le droit des Premières Nations à réguler, vendre, taxer, exporter ou interdire la consommation de cannabis dans leurs communautés.

DROITS DES FEMMES

Le Parti Vert du Québec est un parti féministe. Nous constatons que l'égalité est malheureusement encore très loin d'être atteinte au Québec. Par exemple, les femmes sont souvent moins rémunérées que des hommes sont plus portés à être victimes de violence et à vivre une oppression systémique de l'État, du capitalisme, de la culture masculiniste et du patriarcat. À l'Assemblée nationale, les femmes représentent seulement 27.2% des

député-es. Bien que les défis sont nombreux, le Parti Vert du Québec propose de poser les gestes suivants dès maintenant :

INTERDIRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

Au Québec, un grand nombre de femmes sont victimes de harcèlement sexuel de rue. Ces gestes sont rarement sanctionnés; la sévérité n'est parfois pas suffisante pour mener à des convictions criminelles, mais elle devrait tout de même être illégale. Pour cette raison, le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'une loi provinciale (en dehors du Code criminel) qui imposera des amendes à ceux qui sont reconnus coupables de lancer des commentaires sexuels vulgaires et non sollicités dans des endroits publics aux personnes qu'ils ne connaissent pas. L'implémentation de cette loi fonctionnerait de façon similaire à la sanction de traversées illégales de la rue. Cette mesure serait à la fois symbolique, afin d'inscrire clairement le harcèlement de rue hors de la norme sociale, et pratique, dans les cas où la police assiste directement au harcèlement de rue et peut intervenir.

LUTTER CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES ET LA CULTURE DU VIOL

Un gouvernement du Parti Vert du Québec luttera pour la mise en place d'une stratégie multidisciplinaire pour prévenir les agressions sexuelles.

- Aborder les questions de relations sexuelles consensuelles et le respect de chacun dans les cours d'éducation sexuelle dans le curriculum du primaire et du secondaire. Au collège, à l'université et dans les écoles techniques, des ateliers sur le consentement seront obligatoires.

- Mettre en place une campagne publicitaire informant le public en quoi consiste une agression ou du harcèlement sexuel dans le milieu de travail combiné avec une mise à jour du code de travail pour renforcer les droits des personnes victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles dans le milieu de travail.
- Lutter contre la culture du viol en entreprenant des mesures qui visent à informer le public sur le consentement, en lequel consistent une agression sexuelle et les conséquences physiques et émotionnelles que ces dernières peuvent avoir sur les victimes.
- Renforcer le contrôle des individus sur leur propre corps en leur apprenant dès le primaire que leur corps n'appartient qu'à eux, qu'ils ont le dernier mot à dire, le pouvoir de refuser des contacts, qu'ils n'ont à se soumettre à personne (y compris les membres de leur famille).

SOUTENIR LES SURVIVANTES D'AGRESSIONS ET DE HARCÈLEMENT SEXUEL ET RÉPRIMER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Établir des formations intensives spécialisées en violences sexuelles pour l'ensemble des policiers et procureurs de la couronne du Québec afin de faciliter le processus de dénonciation et d'enquête, de mieux servir les victimes dans le respect et pour développer les compétences policières et juridiques en la matière.
- Adapter le Code du travail afin d'offrir des congés rémunérés aux victimes d'agressions sexuelles ou de violences

domestiques. Sous cette politique, un congé pourra être prescrit aux victimes par des CLSC, des travailleurs sociaux, des médecins ou des centres de soutien aux victimes de violences sexuelles et domestiques. Ces congés seront rémunérés par le ministère des Services sociaux afin de ne pas placer un fardeau financier sur les victimes. Ces congés rémunérés visent à permettre aux victimes de prendre le temps nécessaire pour se rétablir, pour porter plainte et/ou pour fuir un partenaire domestique violent sans compromettre leur situation financière.

- Offrir des services de psychothérapie gratuits à toute personne en besoin et particulièrement aux victimes de violences sexuelles.
- Apporter le financement pour les programmes de lutte contre la violence, les abris pour victimes de violences conjugales et les centres de femmes.

LUTTER POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

- Lutter en solidarité pour les droits des femmes racisées. Le Parti Vert du Québec propose de combattre le racisme en faisant la promotion du féminisme intersectionnel et en s'assurant d'une bonne représentation des femmes racisées avec des programmes d'action affirmative. À travers des décennies, les femmes du Québec ont connu d'énormes progrès. Par contre, les facteurs intersectionnels font en sorte qu'à ce jour l'équité est encore loin d'être atteinte chez les femmes autochtones ou issues de minorités visibles.
- Lutter pour la croissance du nombre de femmes dans les milieux de travail traditionnellement masculin en adaptant le Code du travail pour interdire le harcèlement et le traitement inégal de ces femmes. Le Parti Vert du Québec appuie un partage moins genré des métiers. Pour y arriver, nous proposons la construction d'un nouveau CÉGEP centré sur les sciences (particulièrement la physique et l'ingénierie), deux domaines habituellement majoritairement masculins, qui sera tenu de respecter la parité des genres parmi les étudiants.
- Lutter contre l'hypersexualisation des jeunes filles en interdisant leur sexualisation dans les campagnes publicitaires au Québec. Le Parti Vert du Québec appuie également l'obligation d'indiquer clairement qu'une photo a été modifiée quand elle est publiée par une entreprise québécoise ainsi que la mise en place d'un index de masse corporelle minimal pour être rémunéré comme mannequin ou pour les images de sa personne par une entreprise. Nous souhaitons l'organisation de cours d'éthique pour les programmes en publicité, afin de mieux comprendre les effets des publicités genrées sur la société et introduire une loi provinciale afin de permettre aux femmes d'avoir les mêmes droits que les hommes quant à leur tenue vestimentaire. Le PVQ souhaite par ailleurs financer une organisation sans but lucratif qui analysera le sexisme et l'hypersexualisation générés par les publicités.
- Atteindre l'égalité de la rémunération en suivant l'exemple du modèle adopté en Islande où les entreprises sont obligées de prouver qu'elles rémunèrent les

femmes autant que les hommes, basé sur leurs compétences, responsabilités et valeur ajoutée à l'entreprise. Les réalités intersectionnelles devraient également être considérées, car l'égalité est encore loin d'être atteinte pour, entre autres, les femmes racisées et autochtones. À l'heure actuelle, les entreprises québécoises ne sont pas tenues de prouver l'égalité de leur structure de paye.

- Atteindre la parité parmi nos élu-e-s en instaurant un mode de scrutin proportionnel, avec des quotas pour les femmes candidates qui seront implantés progressivement sur une période de deux élections générales. Instaurer des congés parentaux pour les élu-e-s et augmenter le financement pour des programmes de mentorat.

DROITS DES PERSONNES LGBTQIA2+

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que le gouvernement du Québec doit intensifier sa lutte contre l'intimidation, l'homophobie et la transphobie. Cette lutte commence sur les bancs d'école, mais doit se poursuivre partout dans notre société. Nos concitoyen-ne-s des minorités de genres et sexuelles ont les mêmes droits que les autres et l'intolérance à leur personne doit être ardemment combattue. La diversité de genre et sexuelle au Québec et l'ouverture de notre société sont une source de fierté et doit être célébrée.

DROITS DES PERSONNES TRANS

Nous croyons également que les documents et pièces d'identité produits par la province pour les citoyen-ne-s devraient offrir une mention de genre volontaire ou une option de genre «neutre», pour celles et ceux qui ne s'identifient ni au genre masculin, ni au genre féminin. Nous appuyons également des salles de bain à genre neutre dans l'ensemble des établissements publics.

Le Parti Vert du Québec s'engage également à allouer des fonds afin que le Gouvernement du Québec puisse couvrir l'ensemble des frais engendrés par la transition des personnes trans; soins et consultations psychologique, opérations, soins médicaux, traitement de documents et de pièce d'identité, hormonothérapie, etc.

JEUNESSE ET MILIEU SCOLAIRE

Nous proposons d'augmenter le soutien aux membres de cette communauté, via la création de centres jeunesse LGBTQIA2+ partout au Québec, notamment en région, là où le manque de ressources et l'isolement des jeunes LGBTQIA2+ sont les plus criants. Nous appuyons également le financement de mesures mieux adaptées aux personnes LGBTQIA2+ de couleurs et autochtones dont les besoins sont urgents.

Nous proposons également une réforme des cours d'éducation sexuelle, qui en plus d'être introduit dès le secondaire, devraient mieux refléter la réalité des minorités de genres et sexuelles. Nous appuyons la mise en place de groupes de soutien aux élèves issus de la diversité de genres et sexuelle dans l'ensemble des écoles ainsi que des salles de bains à genre neutre.

ADOPTION ET PARENTALITÉ

Concernant l'adoption et la parentalité, nous considérons que les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels. Il n'y a aucun compromis à faire sur l'égalité entre les citoyen-ne-s et nous croyons que les parents homosexuels sont tout aussi capables que les parents hétérosexuels.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES PERSONNES LGBTQIA2+

Malheureusement, l'homophobie, la transphobie et l'intolérance donnent lieu à des actes de violences bouleversantes. Comme société progressiste, il est de notre devoir de lutter contre toute forme de violence. Cela implique de lutter activement contre l'homophobie dans toutes les sphères de notre société et de mettre en place des structures de prévention et de dénonciation des violences envers les membres de la diversité sexuelle au Québec.

PRÉSENTATION DES EXCUSES FORMELLES DU QUÉBEC

À travers les dernières années, le gouvernement fédéral a présenté des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2+. La ville de Montréal et son service de police se sont également excusés, entre autres, pour des actes de brutalité policière et des descentes policières violentes envers les membres de la communauté et leurs établissements. Un gouvernement du Parti Vert du Québec présentera des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2+ et posera des gestes concrets afin de continuer la lutte pour l'égalité.

SALLES DE BAIN À GENRE NEUTRE

Afin de lutter contre la transphobie, le Parti Vert du Québec propose la mise en place de salles de bains à genre neutre dans l'ensemble des écoles du Québec et des institutions gouvernementales.

LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

Bien que la société québécoise soit une société ouverte d'esprit et accueillante envers les minorités, le fait demeure qu'il existe des personnes racistes au Québec qui parfois occupent des positions d'autorité sur les autres. Face à cette réalité, il est primordial que notre société pose des gestes pour lutter contre le racisme quotidien et systémique, afin que l'ensemble des Québécois-es puisse participer pleinement à notre société, bénéficier des mêmes opportunités que la majorité et vivre ensemble sans discrimination.

Le Parti Vert du Québec propose

- D'établir un Conseil permanent de la lutte contre le racisme, composé de personnes racisées, qui sera mandaté pour mener des recherches sur le terrain, conseiller le gouvernement sur des projets de loi, rendre l'information disponible au public et participer à l'élaboration de politiques pour lutter contre le racisme.

- Lutter pour le droit au travail en établissant des politiques incitatives et des seuils minimaux dans le processus d'embauche au sein de l'ensemble des institutions publiques et parapubliques.
- Éduquer la population sur les réalités du racisme en incluant un cours dans le curriculum scolaire primaire et secondaire qui portera sur le racisme contre les autochtones et les noirs, l'islamophobie, le sexisme, et l'homophobie (entre autres), combiné avec l'instruction des notions de privilèges, de colonialisme et de discrimination systémique, environnementale et économique.
- Lutter pour la justice en appliquant rigoureusement les articles du Code criminel portant sur les crimes haineux tout en diffusant les informations à la population afin de rassurer les communautés et de dissuader les criminels potentiels.
- Mettre fin au profilage racial en axant sur des mesures disciplinaires robustes et un régime de compensation envers les victimes.
- Lancer une campagne de sensibilisation nationale afin de lutter contre toute forme de racisme.
- Accroître la représentation des personnes racisées dans les médias, dans la fonction publique et dans les événements culturels subventionnés en imposant des seuils de représentation minimale.

IMMIGRATION ET RÉFUGIÉ-E-S

INTERCULTURALISME ET VIVRE ENSEMBLE

Le Parti Vert du Québec croit que la diversité du Québec est l'une de nos plus grandes richesses et qu'elle devrait être célébrée. Pour cette raison, nous encourageons la diversité des événements culturels, le partage de traditions ainsi qu'un plus grand échange entre les diverses communautés qui composent la société québécoise.

RÉFUGIÉ-E-S

Nous sommes également de l'avis que le Québec et le Canada devraient accepter davantage de réfugié-e-s afin d'offrir la chance à celles et ceux qui fuient des zones de conflits, qui sont déplacés par la crise climatique, la discrimination ou la répression politique partout dans le monde.

Cette solidarité devrait s'exprimer avec des paroles mais aussi avec des actions concrètes. Il est de notre devoir (et de notre obligation internationale) de traiter tout demandeur d'asile avec respect, dignité et humanité et de faire le maximum pour leur apporter notre aide.

L'été 2017 a été marqué par l'arrivée de plusieurs demandeurs d'asile provenant des États-Unis. Nous sommes de l'avis que l'instabilité au sud de la frontière provoquée par l'élection d'un président problématique oblige le Québec à démontrer une grande solidarité envers celles et ceux qui fuient les États-Unis.

IMMIGRATION

Le Parti Vert du Québec est en faveur de l'augmentation du seuil annuel d'immigration de 20% pour atteindre environ 60 000 par année, afin de stimuler l'économie, de réunir des familles et de permettre aux immigrants de contribuer davantage à la société québécoise.

Nous sommes favorables à une reconnaissance plus rapide et plus équitable des diplômes obtenus à l'étranger afin de permettre une meilleure intégration économique et sociale des nouveaux immigrants. Celle-ci pourrait être facilitée par une mise en place de conversion de diplômes et de formations financées par l'État. Une formule de mentorat, permettant aux travailleurs étrangers d'exercer sous la supervision de travailleurs québécois pendant plusieurs années, serait aussi une solution. Toutefois, l'immigration ne devrait pas être vue comme un simple levier économique pour combler le besoin de main-d'œuvre des entreprises; l'immigration devrait également viser la réunification familiale et ne devraient pas être sélectionnée uniquement sur la base des moyens financiers. Le gouvernement du Québec devrait poser des gestes pour encourager les immigrants à s'installer dans l'ensemble des régions. Nous encourageons des gestes de nature incitative en créant des conditions favorables. Par exemple, l'acceptation de l'immigrant-e pourrait être conditionnelle à un emploi en région pendant ses premières années.

NORMES DU TRAVAIL

Pour le Parti Vert du Québec, il est impératif de s'assurer des bonnes conditions des travailleur-euse-s au Québec. La conciliation

travail-famille, la formation, la revalorisation certains emplois pour attirer la relève et l'amélioration de l'organisation du travail font parti des valeurs du parti. Le Québec tire de l'arrière en ce qui à trait de la défense des droits des travailleur-euse-s et une mise à niveau est nécessaire pour assurer les conditions de travail.

DROIT DES TRAVAILLEUR-EUSE-S

Depuis plusieurs années, les nombreuses grèves de différents secteurs témoigne de la nécessité de défendre les droits des travailleurs. Pour le Parti Vert du Québec, il est aberrant que des travailleurs aient à utiliser des mesures exceptionnelles pour faire respecter leur droit. La précarité des conditions cause un stress pour les travailleurs et permet au employeurs de niveler vers le bas en offrant de moins en moins d'avantages. Pour toutes ces raisons, le Parti Vert du Québec propose une série de mesures pour faire respecter différents droits des travailleur-euse-s :

- Renforcer les pénalités concernant le devoir de l'employeur-euse d'assurer un milieu de travail exempt de harcèlement. Cette mesure doit être combinée à une meilleure formations sur le respect au travail.
- Mettre en place des congés familiaux rémunérés en cas de violence conjugale.
- Instaurer un régime de retraite anticipé pour les travailleur-euse-s faisant un emploi physiquement exigeant.
- Améliorer l'accessibilité des régimes de rentes pour les personnes ayant des incapacités

- Assurer le droit à la déconnexion. La société moderne facilite l'interconnectivité entre personnes, toutefois, il est important de garantir aux travailleur-euse-s le droit de ne pas être sollicité par leur employeur-euse-s en dehors des heures de travail.
- Offrir 4 semaines de vacances.
- Donner le droit aux travailleur-euse-s de choisir le travail à temps partiel, sans pénalité. Temps partiel (inclut les emplois au salaire minimum, vulnérables).
- Offrir davantage de protection aux employé-e-s vulnérables. Ce sont les personnes les plus à risque des abus de l'employeur-euse-s.
- En plus des congés de maladie, lancer une campagne de sensibilisation sur les congés de santé mentale qui sont de plus en plus nécessaires.

RESTAURATION

La différence de salaire entre la cuisine et le service est démesurée; les serveur-euse-s ont un salaire moyen de 26\$ de l'heure alors que les cuisiniers avec expérience et formation ne gagnent qu'un salaire moyen de 16\$ de l'heure, selon un sondage sur les salaires de 2017 de l'Association des restaurateurs du Québec. Il est important d'agir rapidement pour reconnaître le travail des cuisinier-ière-s et autres employé-e-s, ainsi que d'aider les restaurateur-trice-s à contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

Nous proposons que le gouvernement du Québec tienne une Commission d'enquête sur le respect des normes du travail, les salaires et

le pourboire dans le milieu de la restauration au Québec afin d'établir un portrait véritable sur le contexte actuel et de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la situation.

Nous proposons, suivant les recommandations de cette commission, d'introduire un système de partage des pourboires régi par la loi qui instaurera un comité incluant un représentant du service et des cuisinier-ière-s et qui veillera au partage équitable du pourboire entre les employé-e-s.

Le PVQ est d'avis qu'une application plus stricte des normes du travail dans le milieu de la restauration est nécessaire. De nombreux abus ont été constatés et les droits des travailleur-euse-s doivent être défendus.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Parti Vert du Québec souhaite renforcer les normes pour soutenir les travailleur-euse-s en matière de santé et sécurité.

Nous proposons de :

- Assurer la reconnaissance des maladies mentales pour fournir les soins adéquat. Cela permettrait aux employé-e-s d'obtenir les congés nécessaire à leur rétablissement si il elle souffre de maladie mentale.
- Renforcer les lois anti-briseurs de grève et faciliter l'accès à la syndicalisation. Trop d'employés souffre des mauvaises conditions en raison de la difficulté de se syndiquer.
- Augmenter le nombre d'inspection faite par la CSST pour s'assurer que les lois et les normes sont respectées, notamment

auprès des endroits qui embauchent majoritairement des employé-e-s au salaire minimum et où les syndicats sont souvent absent.

VACANCES

Le PVQ souhaite assurer l'épanouissement complet de tous les citoyen-ne-s en s'assurant que chacun aient assez de temps libre pour se consacrer à d'autres activités. La réduction du temps de travail permettrait au Québécois-es de consacrer plus d'heures aux activités familiales, aux loisirs et à pleinement exercer leur devoirs de citoyen-ne-s.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc :

- Instaurer 4 semaines de congés pour tous les travailleur-euse-s.
- Ajouter 2 jours fériés, durant lesquelles les familles pourraient se rassembler. Ces 2 journées seraient la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et un Jour de la famille (3 février) (comme c'est le cas dans le reste du Canada).
- Instaurer 10 jours de congés flexibles pour aider les parents à vaquer aux différentes occupations familiales.

PARADIS FISCAUX ET ÉGALITÉ FISCALE

La pression financière sur les travailleur-euse-s de la classe moyenne est de plus en plus grande. Si des millions de Québécois-es paient leur juste part, des millions de dollars échappent au fisc en raison des paradis fiscaux. Le Parti Vert du Québec est d'avis que plus de ressources devraient être investies dans la lutte aux paradis fiscaux.

L'argent récoltée permettra à l'État québécois d'avoir les moyens de réaliser de grands projets, sans mettre de pression supplémentaire sur les contribuables. Le Parti Vert du Québec souhaite donc :

- Resserrer les règles régissant la fiscalité au pays. De nombreuses stratégies existent pour permettre l'évasion fiscale en toute légalité. Le PVQ veut mettre fin à ces échappatoires.
- Revoir les crédits d'impôts et leur utilisation. Plusieurs études ont démontré que certains crédits d'impôts sont utilisés seulement par les riches alors que le crédit ne leur est pas adressé.
- Plafonner le salaire des dirigeants d'entreprises. Pour le Parti Vert du Québec, il est indécent que des dirigeants d'entreprises aient un salaire parfois 300x plus élevé que le salaire moyen au sein de leur propre entreprises.

TRAVAILLEUR-EUSE-S ÉTRANGER-ÈRE-S ET SAISONNIER-ÈRE-S

Les travailleur-euse-s étranger-ère-s offrent une main d'oeuvre indispensable à plusieurs entrepreneur-euse-s québécois-es qui ont de la difficulté à recruter de la main-d'oeuvre au Québec. Il faut cependant prendre en considération la vulnérabilité de ces travailleur-euse-s qui sont trop souvent maltraité-e-s et qui n'ose pas ou ne peuvent rapporter ces mauvais traitements. Le Parti Vert veut donc assurer la sécurité et le respect de ces travailleur-euse-s :

- Multiplier les inspections des conditions de travail pour ces employé-e-s.

- Assurer le respect des normes du travail, en augmentant la sévérité des peines aux contrevenant-e-s.
- Interdire le paiement de frais à des agent-e-s de recrutements. Trop souvent, les travailleur-euse-s se retrouvent à devoir de l'argent à leur employeur-euse avant même le commencement de leur contrat.
- Mettre à jours les normes du travail pour les travailleur-euse-s saisonnier-ière-s pour assurer de meilleures conditions de travail et d'hébergement.

DISCRIMINATION

La discrimination à l'embauche est l'un des plus grands obstacles de l'accès à l'emploi de nombreuses communautés. Ces minorités se voient refuser des postes et des promotions simplement en raison de leur différence. Nous souhaitons aller de l'avant avec une Commission sur le racisme systémique au Québec puisqu'il est grand temps de contrer la discrimination à l'emploi. Les réalités intersectionnelles doivent aussi être prises en compte pour assurer une juste représentation : religieuse, raciale, LGBTQ+, autochtone, sexisme, etc.

TRAVAIL NON-RÉMUNÉRÉ

Au Canada, plus de 300 000 personnes travailleraient gratuitement pour des entreprises. Ces travailleur-euse-s ne sont pas seulement présent-e-s dans les OBNL et les organismes communautaires, mais dans tous les secteurs. Cette pratique est dépassée et il n'est pas normal de voir certaines des entreprises les plus prospères remplacer un employé par un stagiaire non rémunéré. Les secteurs de la communication, de l'éducation, de la santé et des

services sociaux sont les plus touchés et il est important de rappeler que ces secteurs sont majoritairement féminin. Pour la majorité des stagiaires, il est difficile de concilier le travail, les études et le stage. Le Parti Vert du Québec souhaite donc implémenter une série de mesures pour mieux encadrer le travail des stagiaires :

- Reconnaître le statut de stagiaire et inclure une définition de ce statut dans la loi sur les normes du travail. Les employeur-euse-s ne pourront plus utiliser ce terme pour éviter de rémunérer un-e employé-e.
- Bonifier la protection des stagiaires qui n'ont souvent pas droit à la même protection, notamment en ce qui concerne les accidents en milieux de travail.
- Instaurer des pénalités plus sévères pour les employeur-euse-s qui se servent de stagiaires pour accomplir le travail d'un-e employé-e. Cette pratique est illégale, mais les stagiaires craignent les conséquences de dénoncer cette pratique.
- Différencier les stages d'observation et les stages où le-la participant-e remplace un-e employé-e. Il n'est pas normal de ne pas compenser un-e stagiaire qui accomplit les tâches normales d'un employé.
- Instaurer la rémunération des stages, avec exception des stages en OBNL ou dans les organismes communautaires. En psychologie par exemple, les étudiant-e-s de ce domaine ont un stage de 1600 heures à compléter où ils accomplissent 80% des tâches d'un psychologue, contribuant ainsi au désengorgement du système public, mais n'ont droit à aucune compensation.

- Mettre en place un système de bourse pour les étudiant-e-s en éducation lors de leur période de stage. Les étudiant-e-s dans ce domaine doivent non-seulement travailler gratuitement, mais également payer pour avoir accès au crédits de leur stage.
- Interdire les stages non-rémunérés lorsqu'ils sont obligatoires dans la formation professionnelle de l'étudiant-e-s.

AIDANTS NATURELS

Au Québec, 300 000 personnes, principalement des femmes de 45 à 65 ans, assurent la majorité des soins aux aînés. Le manque de soutien à ces personnes cause souvent de l'épuisement, de la détresse psychologique ou économique. Le Parti Vert du Québec milite en faveur d'une plus grande reconnaissance des soins donnés par les proches aidants.

PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

Avec le vieillissement de la population et l'amélioration de la situation économique, une pénurie de mains-d'oeuvre se fait déjà sentir au Québec. De nombreuses industries ont de la difficulté à recruter des travailleur-euse-s en raison du taux de chômage excessivement bas combiné à un pan de la population qui arrive à l'âge de la retraite. Seulement la moitié du million de postes à combler dans les 10 prochaines années pourra être couvert par les nouveaux travailleur-euse-s québécois. C'est pourquoi le Québec a besoin de miser sur d'autres stratégies pour pallier au besoin de main-d'oeuvre. Le Parti Vert du Québec propose de :

- Miser sur la formation des travailleur-euse-s. Il faut s'assurer d'enseigner des compétences transférable et qui sont

adaptées aux changements technologiques. Les formations doivent être facilement accessibles et de qualité pour garantir l'employabilité des travailleur-euse-s.

- Revaloriser les secteurs en crise. Certains secteur d'emploi souffrent d'une pénurie de main-d'oeuvre en raison des conditions de travail qui sont attachées à l'emploi. Les secteurs de santé et services sociaux n'est qu'un exemple probant parmi tant d'autre. En s'assurant d'améliorer les conditions de travail, nous encourageons un renouvellement des travailleur-euse-s.
- Favoriser la formations des travailleur-euse-s ayant des incapacités pour faciliter l'accessibilité à l'emploi.
- Faciliter la transition vers le travail à la maison lorsque les conditions de l'emploi le permettent.
- Reconnaître un plus grand nombre des diplômés étrangers pour combler plus de postes.

PROTÉGER NOS EMPLOIS ET NOTRE ÉCONOMIE

En ces temps de protectionnisme, d'isolationnisme et de hausse des tarifs frontalières, il est primordial pour le Québec de s'adapter. Les entreprises québécoises devraient être priorisées pour s'assurer de conserver de nombreux emplois de qualité au Québec.

Le Parti Vert propose de :

- Instaurer des politiques d'achats québécois minimales pour tous les contrats publics.

- Interdire la sous-traitance à l'extérieur du Québec dans la mesure du possible.
 - Ajuster le système de taxation pour assurer l'égalité fiscale pour toutes les compagnies. Les géants du web doivent aussi payer les taxes de ventes.
 - Harmoniser les subventions au maintien des sièges sociaux et des emplois au Québec.
 - Mettre en place une stratégie de développement à l'emploi. Notamment, pour les nombreux secteurs en manque criant de main-d'oeuvre.
 - Assurer la deuxième et la troisième transformation des matières naturelles ainsi que le recyclage au Québec.
 - Compenser les travailleur-euse-s qui seront affecté-e-s par les changements technologiques.
- pouvons prendre afin de prendre soin de nos aîné-e-s :
- Bonifier le réseau des CHSLD et y améliorer la qualité de vie au niveau des meilleures résidences privées.
 - Un revenu minimum garanti de 20 000\$ par année avec bonification, qui nous permettra de tirer l'ensemble de nos aînés de la pauvreté dès maintenant
 - Un système de soins dentaires public universel et gratuit pour tous
 - La création de Pharma-Québec qui instaurera la gratuité des médicaments de prescription
 - Mobilité : la gratuité des transports en commun adaptés

SERVICES AUX AÎNÉ-E-S

Pendant bien trop longtemps, nous avons laissé les soins de nos doyen-ne-s dans les mains du secteur privé. D'un service à un autre, les aîné-e-s se retrouvent à remplir les poches des corporations simplement pour avoir des services de base tels que l'accès aux médicaments, aux soins à long terme en résidence et aux soins dentaires. Tous sont laissés au marché privé qui fonctionne très bien pour les plus riches, mais qui laisse les aîné-e-s à faible revenu sans ressources. Voici 5 gestes concrets que nous

De plus, le Parti Vert du Québec appuie le développement des services d'économie sociale qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Cela permet d'économiser sur les frais d'hospitalisation tout en créant des emplois dans le secteur des services (aides ménagères, cuisines collectives et popotes roulantes, soins personnels, etc.).

Au sein des maisons de retraites, le PVQ souhaite étendre le système d'intégration des aîné-es, en l'adaptant aux besoins individuels, afin que ces derniers maintiennent un sentiment d'autonomie et d'accomplissement. Le PVQ soutient également les mesures, provenant du milieu des soins aux aîné-e-s, suivantes :

- Standardisation des critères d'admissibilité au programme de S.A.P.A.

- Répartition équitable du panier des services dans tout le Québec.
- Standardisation et amélioration de la formation des intervenants.
- Stationnement gratuit pour les visiteurs dans les CHSLD afin de briser l'isolement.
- Ajout de l'accompagnement bénévole au PEFSAD.
- Augmentation de la prestation de décès offerte à la succession jusqu'à concurrence de 5 000\$.
- Fixation des délais d'attente pour l'obtention de l'aide financière du Programme d'adaptation de domicile en fonction de l'état de santé des aînés.

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Les coupures dans les CPE des dernières années ont mis à mal ces institutions. Il est grand temps d'agir pour protéger ces établissements indispensables au Québec. Le Parti Vert du Québec soutient l'idée d'un réinvestissement massif dans le réseaux public de garderie.

Dans les dernières années, les précédents gouvernements, à travers diverses mesures, ont massivement bonifié l'aide aux garderies privées, tout en coupant l'aide au CPE. Ces mesures se traduisent par une aug-

mentation fulgurante du nombre d'enfants qui se retrouvent au sein du réseau privé. En effet, le nombre d'enfants dans ces établissements a augmenté de 1042% dans les 10 dernières années. Pourtant, les garderies privées offrent un moins bon service. En effet, il est facile de constater cette différence dans les services aux enfants par le nombre de plaintes déposées aux garderies privées (70% des plaintes) ainsi que les résultats des recherches sur les services donnés aux enfants. Ces mesures budgétaires s'attaquent à un fleuron de la société québécoise qui a même inspiré le reste du Canada à suivre notre trace. En plus d'offrir l'égalité des chances, les CPE ont donné à des milliers de femmes un accès au marché du travail, stimulant du même coup l'économie. Selon les plus récentes estimations, les CPE auraient permis à 70 000 femmes d'avoir accès à l'emploi, ajoutant 5 milliard au PIB.

La modulation des tarifs de garde selon les revenus des parents n'est pas la meilleure façon de financer les CPE. Ce n'est pas non plus par soucis d'équité que le gouvernement a mis en place cette mesure. Cette mesure a été mise sur pied en raison de l'obsession du déficit zéro, combiné à une phobie de faire augmenter les taux d'imposition. En se concentrant sur le tarif des CPE, le véritable débat n'est pas abordé. Nous devrions nous concentrer sur la responsabilité collective de financer les CPE.

En prenant en considération ces différents points, le Parti Vert du Québec propose :

- Une augmentation des salaires. Cette mesure permettrait de revaloriser les emplois dans le réseaux des CPE qui souffre d'un manque de main d'oeuvre.

Cela pourrait aussi attirer plus d'étudiant-e-s dans le domaine, là où le manque de finissant-e-s témoigne de la pénurie de travailleur-euse-s.

- L'amélioration des conditions de travail. Les travailleur-euse-s des CPE sont passionné-e-s et assurent une éducation de qualité aux enfants partout à travers le Québec. C'est pourquoi le respect de l'ancienneté, de la semaine de travail, du rôle décisionnel des travailleur-euse-s, l'accès aux congés, la retraite progressive et le fractionnement des congés sont tous des éléments importants. Le renouvellement de la convention collective est donc une priorité.
- Amélioration des services aux enfants. L'accessibilité des services de garderie est une priorité pour le Parti Vert. Toutefois, cet élément doit être combiné à un service de qualité. Une augmentation des budgets alloués améliorerait l'accès à des services pour les enfants ayant des besoins particuliers.
- La gratuité des services de garde de qualité pour l'ensemble des familles.
- Retrait des subventions et crédits d'impôts qui avantage le secteur privé. Les parents ont un droit fondamental de choisir si leur(s) enfant(s) devrait(ent) fréquenter un établissement privé ou public. Toutefois, les mesures entreprises par le gouvernement ne devrait pas injustement désavantager le secteur public au profit du secteur privé. C'est pourquoi le Parti Vert propose l'abolition des subventions au garderie privé.
- Transformation des crédits d'impôts aux parents. Le Parti Vert du Québec est

d'avis que le système progressif d'impôt au Québec est la meilleure façon d'assurer un financement adéquat des institutions publiques. Trop souvent, les crédits d'impôts alloués aux parents destinés à couvrir les frais de garderies sont utilisés pour payer les garderies privées. Cela contribue à la dégradation du secteur public et accélère le transfert vers le privé. Le Parti Vert est d'avis que ces crédits d'impôts ne sont qu'une forme de subvention indirecte de l'industrie des garderies privées, ces derniers devraient être abolis.

- Assurer le bon déroulement des négociations. La plupart des associations du patronat au Québec négocient de bonne foi et réussissent à s'entendre avec les travailleur-euse-s. Cependant, certaines associations refusent les ententes nationales et s'entêtent à faire reculer les conditions des travailleur-euse-s. Le gouvernement devrait donc avoir un rôle actif dans les négociations et devrait s'assurer de faire avancer les dossiers, en utilisant des sanctions si nécessaire.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le PVQ considère le logement comme un droit fondamental, auquel tous et toutes doivent avoir accès. Ce droit doit être respecté sans discrimination, quel que soit que le revenu, le statut social, l'origine ethnique, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la condition physique ou mentale des citoyens.

- Le PVQ croit que l'intervention de l'état dans certains secteurs est nécessaire pour faire respecter les droits des citoyens. Le libre-marché expose les résidents aux

pressions de la spéculation et ce sont les plus vulnérables qui en paye le prix. L'état doit donc être présent pour assurer l'accès au logement pour les citoyens les plus à risque.

- En s'appuyant sur diverses recommandations du FRAPRU, le PVQ propose :
- Renforcer le renforcement des moyens de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec pour lutter contre la discrimination.
- Instaurer une politique nationale du logement pour encadrer les pratiques nuisibles de l'industrie privé du logement.
- Assurer la construction de 50 000 logements sociaux au Québec pour pallier à la pénurie et s'assurer que ces logements réponde aux besoins des locataires les plus vulnérables.
- Aider à la construction et la rénovation des logements sur les réserves autochtones.
- Augmenter les budgets alloués pour la rénovation des logements pour les adapter aux personnes en situation de handicap.
- Assurer que les gens souffrant d'un problème de santé mentale soit pris en considération dans les politiques de logements.
- Soutenir la construction des logements abordables.
- Assurer le droit à la population de se loger sans déboursier plus de 20% de leur salaire pour le logement.

LOGEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Afin de faciliter la diminution des besoins énergétique des Québécois, le Parti Vert du Québec s'engage à prendre une série de mesure pour favoriser les logements éco-responsable au Québec. Le PVQ propose de subventionner la construction de logements qui réduisent leur impact écologique. Ces incitations financière seraient accordés si le logement possède : une enveloppe performante pour l'isolation, un système de chauffage et ventilation économe, des électroménagers et un éclairage économe, des matériaux locaux lorsque disponible, des matériaux renouvelable ou recyclable, etc.

RÉNOVATIONS DES LOGEMENTS EXISTANT

Bien que la construction des nouveaux logements doit être encadrés, il est impératif d'agir pour augmenter l'efficacité énergétique des logements existant. Un vaste programme de subvention pour les rénovations écologique doit être mis sur pied.

GENTRIFICATION

Il est important de veiller au développement économique des quartiers et s'assurer que ceux-ci sont en constant évolution. Toutefois, il est important de garantir que cette évolution ne se fasse pas au détriment de la population locale. Ainsi, le développement rapide des quartiers doit être encadrer et régis de façon à ce qu'il soit possible pour les gens et les familles à faible revenus de rester sur place. Il n'est pas normale de voir certains résidents quitter les quartiers en raison de la hausse du coût de la vie.

ITINÉRANCE S'EN SORTIR

Le Parti Vert du Québec s'engage à activement lutter contre l'itinérance, mais nous proposons également des solutions en aval pour poser des actions concrètes et plus efficaces qui auront un meilleur impact sur le long terme. Nous croyons qu'il faut répartir les investissements gouvernementaux pour toutes les personnes à risque d'itinérance, en ville, comme en région, peu importe l'âge et le sexe et avec une considération particulière pour les personnes marginalisées (femmes, membres des Premières Nations, personnes LGBTQ+, personnes racisées, etc.)

Il est temps que le gouvernement provincial respecte ses engagements en matière de lutte à l'itinérance, notamment en mettant un terme définitifs aux nombreuses mesures d'austérité qui aggrave la situation.

Le Parti Vert du Québec propose :

- L'instauration du revenu minimum garanti à 1200 \$ par mois.
- La construction de 50 000 unités de logements sociaux par année; plus accessibles pour les personnes en situation d'itinérance.
- Mettre en place des mesures pour assurer la préservation du parc de maisons de chambres et en développer de nouvelles.
- Lutter contre la gentrification pour éviter d'affecter l'accès aux ressources et les liens avec la communauté.

- Engager plus d'intervenant-e-s sociaux pour alléger le système et mettre plus de ressources à disposition.
- Mettre l'accent sur la réinsertion à l'emploi plutôt que sur un système punitif.
- Réformer la formation des policiers-ières pour mettre un terme au profilage social et faciliter une approche axée sur l'intervention sociale.
- Mettre en place des politiques de lutte contre la discrimination dans le système de santé.
- Développer et investir dans les ressources de proximité pour les problématiques associées : toxicomanie, dépendance, santé mentale, violence, mais également adaptées aux personnes marginalisées; centres d'amitié autochtone, maison pour femmes, maisons des jeunes, centres LGBTQ+, etc.

ACCÈS À L'INTERNET

Le Parti Vert du Québec souhaite garantir à l'ensemble des québécois-es un accès à Internet, particulièrement en régions, zones qui sont souvent défavorisées à ce niveau. L'accès à Internet de nos jours est un outil de communication fondamental, ainsi qu'une source d'information dont personne ne devrait être privé. L'accès à Internet est par ailleurs un pré-requis pour de multiples services; il doit être garanti pour lutter contre la discrimination sociale qui découle de sa privation.

Le PVQ souhaite aussi garantir à l'ensemble des québécois-es un accès au réseau cellulaire,

qui est souvent délaissé en région, créant des inégalités entre les milieux urbains et ruraux.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La meilleure façon de lutter contre la criminalité est de s'assurer que notre société est éduquée, prospère, juste et en santé. Cela débute avec une stratégie axée sur la prévention.

FORMATION DES POLICIER- IÈRE-S, CONSTABLES SPÉCIAUX ET INSPECTEURS-TRICE-S DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN

Bien que la formation actuelle des policier-ière-s soit rigoureuse, les enjeux sociaux auxquels ils sont obligés de faire face, comme l'itinérance, les agressions sexuelles, les manifestations ou encore les interventions au sein des groupes marginalisés, démontrent qu'elle pourrait être améliorée avec plus de formations spécifiques. Alors que le métier de policier comprend, en grande partie, un travail d'intervention sociale, les formations actuelles sont ancrées sur le plan technique d'interventions et n'apportent pas assez concernant les enjeux sociétaux et sociaux.

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter la formation des policier-ière-s sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous recommandons l'insertion de cours de sciences humaines au CÉGEP, tels que des cours de psychologie, d'intervention en délinquance et de sociologie, afin de préparer les policier-es à l'intervention sur le terrain et aux enjeux sociaux qui les influencent. Les forces de police devraient être conscientes des dynamiques de société et de l'impact que leur

métier peut avoir sur celles-ci. Nous recommandons ensuite la mise en place de stages et de formations au sein de groupes sociaux, afin que l'intervention soit pratiquée sur le terrain. Finalement, nous recommandons un désarmement progressif des patrouilleurs, similaire aux pratiques du Royaume-Uni, de la Norvège ou encore de la Nouvelle Zélande. En parallèle au désarmement, nous recommandons une hausse de formation pour désamorcer les conflits, évitant le recours aux armes et encourageant la multitude d'autres pratiques existantes favorisant les stratégies de groupe permettant de maîtriser les individus interpellé-e-s.

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le niveau de formation des nouvelles policiers-ère-s, constables spéciaux et agents du transport en commun tout en offrant des formations de mise à niveau pour les employés-e-s actuel-le-s afin de mieux servir la communauté. Les enjeux sociaux auxquels la police fait face doivent être abordés en connaissance de cause.

POUR UN VÉRITABLE BUREAU D'ENQUÊTE INDÉPENDANT SUR LE TRAVAIL DES POLICIERS

Le gouvernement du Québec a légiféré en 2013 pour créer le Bureau d'enquête indépendant (BEI), en charge d'enquêter en cas de blessures graves ou de décès au cours d'une intervention policière. Le BEI a été sévèrement critiqué pour avoir embauché un grand nombre de policiers à la retraite, plutôt que des citoyens indépendants de la police. Il convient également de constater de grandes lacunes au niveau de la transparence, notamment le fait que les rapports d'enquête ne sont pas rendus publics. Le Parti Vert du Québec propose de corriger ces lacunes afin

de rétablir la confiance de la population envers les corps policiers du Québec.

CAMÉRAS CORPORELLES SUR LES POLICIER-IÈRE-S

Dans plusieurs juridictions nord-américaines, les policiers sont équipés avec des caméras corporelles qui permettent de capter des images de leurs interventions. Le Québec a déjà expérimenté des projets pilotes et le Parti Vert du Québec est de l'avis que ces caméras devraient être portées par l'ensemble des policier-ière-s de la province. Nous tenons également à ce que ces caméras soient activées en tout temps plutôt que selon le bon vouloir des gardiens de la paix. Le contenu de ces caméras devrait être accessible au public concerné en cas de demande.

FAVORISER UNE APPROCHE DE DÉSESCALADE ET DE RÉOLUTION PACIFIQUE

Depuis plusieurs années et surtout depuis 2012, nous avons pu assister à une militarisation de nos forces policières, un phénomène très inquiétant auquel nous nous opposons fermement. Le PVQ se positionne contre toute forme de militarisation des forces de l'ordre et nous encourageons plutôt les approches de désescalade de la violence afin de rétablir le calme et non générer de la panique ou empirer le conflit. Nous proposons également l'interdiction de l'usage des agents provocateurs, du port d'habits civils et l'intimidation lors des manifestations. Le Parti Vert du Québec soutient aussi l'interdiction des balles en plastique qu'utilise la police, ces dernières causant la mort 1 fois sur 37. Enfin, nous souhaitons que les forces antiémeute priorisent une résolution pacifique des manifestations dans la mesure du possible.

TRAITER LES PROBLÈMES DE TOXICOMANIE COMME UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE VIA UNE APPROCHE NON-CRIMINELLE

Le PVQ appuie la décriminalisation de toutes les drogues afin de mieux lutter contre les problèmes de toxicomanie et de mieux livrer les services de santé nécessaires. La crise des opioïdes est à nos portes, dans nos familles et nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à appliquer des politiques basées sur une approche criminelle qui ne fonctionnent pas. Nous avons l'obligation de suivre une approche empirique (et/ou politique dans l'absence de données scientifiques établies) et humaine. Le PVQ encourage l'accès aux cliniques permettant aux usagers de consommer en sécurité et d'accéder à un contexte favorisant la désintoxication. De plus, la décriminalisation des drogues permettra de rediriger les fonds qui sont aujourd'hui investis inutilement dans le système de justice pour les programmes sociaux visant à sensibiliser les populations et à aider les usagers.

PRISONS, CONDITIONS DE DÉTENTION ET RÉHABILITATION

Bien que le Parti Vert du Québec reconnaisse qu'il y aura toujours des personnes qui devront vivre derrière les barreaux, nous sommes de l'avis que le Québec devrait privilégier, le plus possible, la prévention, la

réhabilitation et la réinsertion sociale plutôt que l'incarcération. Voici quelques mesures que nous proposons pour le système carcéral du Québec.

FAVORISER LA RÉHABILITATION ET L'ÉDUCATION EN MILIEU CARCÉRAL

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que les prisons et le système de justice devraient miser davantage sur la réhabilitation en injectant les fonds nécessaires pour le faire. La réhabilitation est la meilleure façon de lutter contre les récidives et la criminalité. Les détenus devraient avoir l'option de poursuivre des études secondaires et postsecondaires pendant leur détention. Ces formations devront tenir compte de la réalité des détenus et les besoins particuliers des incarcérés. Cela implique un suivi plus personnel et de l'accès à de l'aide supplémentaire et personnalisée. Le Parti Vert du Québec appuie également l'accès aux services d'intervenants en psychothérapie, en travail social et en réadaptation sociale pour accompagner et améliorer les chances des détenus de contribuer à la société lors de leur remise en liberté.

TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS EN SANTÉ MENTALE

La cour municipale de Québec a récemment mis en place un programme qui vise à accompagner les personnes ayant des problèmes de santé mentale qui sont accusés de crimes mineurs, tout en évitant l'incarcération. Ce programme, établi en 2014, permet à une équipe multidisciplinaire, composée d'un psychiatre, d'une travailleuse sociale, d'un infirmier, d'un criminologue et du procureur de la poursuite, d'établir un plan personnalisé qui vise la réhabilitation, la réinsertion sociale et l'accès à l'emploi. Si l'accusé accepte de participer au programme et démontre une détermination sincère, combinée avec un progrès visible dans les objectifs fixés par l'équipe multidisciplinaire, la personne pourrait éviter la prison. Le Parti Vert du Québec appuie cette approche compréhensive de la justice et travaillera avec les intervenants pour la mettre en place à travers le Québec.



CONDITIONS DE DÉTENTION

La réhabilitation passe par des conditions de détention humaine et sécuritaire ainsi que l'accès à des programmes d'éducation, de la psychothérapie et d'autres activités qui favorisent la réintégration des détenus dans la société. À l'heure actuelle, les mesures d'austérité du gouvernement Couillard ont des impacts lourds sur les détenus au Québec. Les formations scolaires sont de moins en moins disponibles, des femmes ont été obligées d'intégrer des prisons pour hommes et des problèmes d'hygiène et de salubrité persistent dans les immeubles. Ces conditions sont inacceptables et doivent être améliorées. Les détenu-es sont des êtres humains et devraient être traités comme tels.

METTRE FIN À LA PRATIQUE D'ISOLATION

Les études démontrent que les personnes placées en isolation dans les prisons développent rapidement de l'insomnie, de la confusion, du désespoir ou des hallucinations. Cette pratique, qualifiée d'« intrinsèquement risquée et dommageable » par l'enquêteur correctionnel du Canada, est selon le rapporteur spécial des Nations unies comparable à de la torture. Celui-ci recommande d'y mettre une limite maximale de 15 jours consécutifs. Le Parti Vert du Québec abolira la pratique d'isolation de longue durée et imposera une limite maximale de 5 jours consécutifs dans le cas de détenus à risque.





ÉDUCATION ET CULTURE



TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION ET CULTURE

ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE	66
GRATUITÉ SCOLAIRE, CÉGEPS ET ÉDUCATION POST-SECONDAIRE	71
ÉDUCATION DES ADULTES	72
DÉMOCRATIE SCOLAIRE ET RÉFORME DES COMMISSIONS SCOLAIRES	74
PROTECTION DU FRANÇAIS	74
PROTECTION DES LANGUES ET CULTURES AUTOCHTONES ET MINORITAIRES	74
RECHERCHE ET FORMATION CONTINUE	75

ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

GRATUITÉ SCOLAIRE

De plus, au Parti Vert du Québec, la valorisation de l'éducation passe la gratuité scolaire totale du préscolaire à l'université. Cette gratuité inclut les fournitures scolaires pour les étudiants du primaire et du secondaire. Cela permettra aux commissions scolaires de centraliser leur pouvoir d'achat, de réduire les coûts des fournitures et d'économiser du temps aux parents tout en s'assurant que tous les élèves aient le matériel nécessaire à leur réussite.

FINANCEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Au Québec, nous avons présentement un système scolaire à deux voire à trois vitesses. En effet, les classes des écoles publiques sont présentement privées d'un très grand nombre d'élèves fréquentant des programmes sélectionnant l'élite et les écoles privées. Nous sommes d'avis que tous les élèves devraient avoir une chance égale de réussir et une éducation de grande qualité. En divisant ainsi les élèves, le système tend à créer un clivage social. Cette division apparaît de plus en plus tôt et vient nuire au développement de la communauté. Nous sommes d'avis que l'école primaire devrait renoncer aux programmes ou concentrations opérant une sélection d'élèves. De plus, selon nous, les fonds publics investis dans les écoles privées seraient mieux dépensés au service de la collectivité. Nous proposons donc de graduellement éliminer les subventions publiques aux écoles privées sur une période transitoire de dix ans.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux changements et défis environnementaux qui les attendent. Ils ont cependant besoin d'être informés et accompagnés afin de devenir des acteurs importants dans la réduction des impacts négatifs dus à la détérioration de leur environnement. De plus, chacun des enfants québécois, a le droit à un enseignement de qualité et à un milieu de vie stimulant et sécuritaire qui répond à ses besoins.

ENVIRONNEMENT ET SAINES HABITUDES DE VIE

L'environnement scolaire des élèves québécois doit être repensé afin que ceux-ci soient davantage en contact avec la nature et s'épanouissent dans un lieu physique sain. Des investissements importants doivent être réalisés afin de doter les écoles du Québec de cours d'école vertes et même d'y inclure des plantations comestibles.

Un trop grand nombre de cafétérias d'école au Québec servent aux étudiants des repas qui sont trop gras, trop sucrés et mauvais pour la santé. Le Parti Vert du Québec propose d'éliminer la malbouffe, les boissons sucrées et l'alimentation malsaine et ultra-transformée de nos écoles et de les remplacer par des repas sains avec des options végétariennes et végétaliennes. Grâce à un partenariat avec les producteurs locaux, le plus possible biologiques, et les organismes communautaires, le Parti Vert du Québec souhaite fournir, à très bas coût, les dîners et collations aux élèves touchés par l'insécurité alimentaire et éventuellement généraliser cette pratique à tous les élèves du primaire et du secondaire.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc accompagner les écoles afin que chacune se dote d'un plan vert incluant la réduction des déchets, la diminution des plastiques à usage unique (bouteilles, ustensiles, pellicule plastique), le compostage scolaire, une politique plus claire de réutilisation et de récupération et la réduction du gaspillage alimentaire.

Au Québec, de nombreuses écoles sont dans un état pitoyable. La mauvaise qualité de l'air, l'éclairage naturel trop peu présent, l'isolation à l'amiante et le manque d'entretien sont encore dénoncés à travers le Québec. Le Parti Vert du Québec propose de confier le mandat de surveillance des immeubles et de la qualité de l'air à des firmes indépendantes. Un gouvernement vert ne laisserait pas les jeunes et les enseignant-e-s travailler au sein d'immeubles dangereux.

Le Parti Vert du Québec appuie également la recommandations d'un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour dès l'école primaire. Cette mesure permet aux élèves d'être en meilleure forme physique et d'être plus disposés à apprendre. Combinée avec une panoplie d'activités portant sur l'alimentation et les saines habitudes de vie, nous croyons que les élèves seraient mieux équipés pour entrer dans la vie adulte.

DÉCENTRALISATION DES BUDGETS

Afin de redonner du pouvoir aux enseignants et aux écoles, il importe de songer à une décentralisation des budgets pour que chaque milieu puisse investir afin de répondre aux réels besoins de leur communauté. Cette mesure s'accompagne d'une valorisation du conseil d'établissement dans la communauté et éventuellement de pouvoirs accrus pour celui-ci.

CURRICULUM SCOLAIRE

À l'heure actuelle, les principales causes des changements climatiques et les divers problèmes environnementaux ne sont pas suffisamment abordés dans le cursus scolaire. Le Parti Vert du Québec appuie l'ajout d'éléments prioritaires traitant de l'environnement aux programmes déjà en place afin de permettre à la nouvelle génération de devenir des leaders dans la lutte aux changements climatiques. Il est impératif de mener une large consultation auprès du milieu scolaire afin de s'entendre sur la façon la plus efficace d'unir nos efforts et d'intégrer à l'école des éléments clés tels que : la remise en question des habitudes de consommation, les alternatives plus écologiques, l'économie circulaire, la réduction des déchets. Il ne s'agit pas d'imposer une structure aux enseignants, mais plutôt de choisir ensemble les priorités de chacun des milieux et de se mettre rapidement en action.

Les cours d'histoire au secondaire sont très importants et nous sommes d'avis que ceux-ci ne consacrent pas une place assez grande à l'histoire des premières nations. Ils négligent des aspects cruciaux tels que l'existence des pensionnats et survolent trop superficiellement les dégâts causés par la colonisation. Nous proposons de mettre en œuvre les recommandations de la commission vérité et réconciliation dans le but de mieux informer les jeunes Québécois sur les torts historiques de nos gouvernements envers les premières nations. Nous sommes également d'avis que les génocides ainsi que les contributions des femmes et des minorités ethniques ne sont pas suffisamment couverts par les cours d'histoire actuellement en vigueur.

Le Parti Vert du Québec croit qu'il est essentiel d'inclure au programme de formation

de l'école québécoise un programme d'éducation sexuelle complet du primaire au secondaire. Ce programme devrait d'ailleurs inclure, entre autres, la notion de consentement, les relations respectueuses, la réalité LGBTQIA2+.

INSTAURER L'ÉDUCATION LANGUE SECONDE UNIVERSELLE

L'apprentissage d'une deuxième langue est un outil de plus que nos jeunes pourront maîtriser afin d'ouvrir leurs horizons, poursuivre des opportunités et communiquer avec le monde. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place de l'apprentissage d'une deuxième langue pour l'ensemble des étudiants du Québec. Comme les études démontrent qu'il est plus facile d'apprendre des langues à un jeune âge, l'instruction bilingue débutera à partir de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire et sera établi à 25% du temps scolaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANT-E-S

Le Parti Vert du Québec est très conscient de la lourde charge de travail des enseignant-e-s et propose d'engager une réflexion et possiblement une consultation sur l'apport possible d'aide-enseignant-e-s. Il pourrait découler de cette réflexion, une formation collégiale en pédagogie permettant d'assister l'enseignant qui, lui, demeure le professionnel responsable de l'enseignement. La création de ces postes permanents pourrait venir alléger les impacts de l'inclusion scolaire des élèves ayant des difficultés sur la charge de travail des enseignants. Ces aide-enseignant-e-s pourraient également permettre aux technicien-ne-s en éducation spécialisée et aux orthopédagogues de cibler plus précisément leurs actions et intervenir de façon

plus soutenue auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

Une réduction du ratio enseignant-élèves est aussi soutenue par le Parti Vert du Québec en portant une attention toute particulière à la situation des écoles secondaires.

RÉDUCTION DU NOMBRE D'ÉLÈVE PAR CLASSE

À l'heure actuelle, les professeurs au primaire et au secondaire doivent gérer des classes avec de plus en plus d'élèves. Les études démontrent que la réduction du nombre d'élèves par cours est la meilleure façon de veiller à la réussite scolaire et de donner une chance égale pour tous-tes.

Le Parti Vert du Québec propose de réduire le nombre d'élèves par cours à un maximum de 20 élèves par professeur. Cela contribuera à la valorisation de l'éducation, au taux de réussite et à l'amélioration des conditions de travail des professeurs.

SOUTIEN AUX NOUVEAUX-ELLES ENSEIGNANT-E-S

Nous proposons également un soutien accru à l'entrée en emploi. En ce sens, le Parti Vert du Québec propose la création d'une structure nationale de mentorat. Les enseignants d'expérience pourraient ainsi être accompagnés et guidés afin d'offrir un soutien de qualité aux jeunes enseignants parrainés sans que ne soit ajoutée une surcharge de travail. Cette structure de mentorat pourrait être créée en collaboration avec les établissements universitaires offrant la formation initiale en enseignement et qui a déjà développée une expertise dans l'accompagnement des enseignants en formation.

HORAIRE SCOLAIRE

Sous la gouvernance du PVQ, la journée scolaire commencerait à 9h et se terminerait à 16h avec une heure additionnelle obligatoire d'activité extrascolaire chaque jour de la semaine (trois heures de sports et deux heures de sports ou autres activités) afin de favoriser la réussite des jeunes et de garder leurs journées remplies d'activités.

Nous retirerons également aux compagnies de transports scolaires le pouvoir d'influencer l'agenda scolaire.

ACCUEIL DES ÉTUDIANT-E-S ÉTRANGER-ÈRE-S (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

Le Parti Vert du Québec est favorable à l'arrivée des étudiant-e-s étranger-e-s dans notre système scolaire, car elle favorise le vivre ensemble et le multiculturalisme. Par contre, nous sommes de l'avis que ces étudiants devraient maîtriser la langue d'apprentissage avant d'être incorporés aux cours classiques, afin de ne pas nuire à la qualité d'enseignement des autres élèves.

LIMITER LE RECOURS À DES SALLES DE COURS MULTINIVEAUX

Dans de nombreuses écoles, les élèves de différents âges et niveaux d'apprentissage sont mis dans les mêmes classes, en raison d'un manque de ressources. Le Parti Vert du Québec s'oppose à cette pratique, car elle est susceptible de nuire à la qualité de l'enseignement. Un gouvernement vert limiterait cette pratique.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Le bénévolat est parmi les actions de société qui contribuent le plus aux communautés locales et à la vitalité des régions. Nous sommes d'avis que présentement, le système scolaire ne valorise pas suffisamment le travail bénévole et l'engagement communautaire. Nous proposons de rendre l'implication bénévole obligatoire pour l'obtention d'un diplôme secondaire, collégial et universitaire. Les étudiant-e-s auraient la liberté de choisir l'organisation ou la cause dans laquelle ils désirent s'impliquer. Cela permettrait aux jeunes de jouer un rôle plus actif dans la vie communautaire tout en soutenant l'approche orientante et en favorisant la transmission de savoirs non-formels par le contact intergénérationnel.

Le Parti Vert du Québec souhaite aussi mettre de l'avant une plus grande collaboration entre l'école, les parents et la communauté. Les activités parascolaires, importantes pour le développement global optimal des jeunes, devraient être organisées conjointement par l'ensemble des acteurs de la communautés (écoles, municipalités, organismes communautaires, ...) afin de s'assurer d'une offre de services répondant aux besoins de la communauté. Ces activités viennent avec des coûts d'équipement et de personnel et nous sommes d'avis que le gouvernement du Québec doit s'assurer d'un financement adéquat. La vie étudiante parascolaire est importante dans la lutte contre la consommation de drogues, d'alcool et la criminalité chez les jeunes. Il est très important de s'assurer que les jeunes ont des opportunités d'activités après leurs cours, afin qu'ils restent en forme, tissent des liens sociaux et évitent de tomber dans la consommation de substances nocives et dans la criminalité. Ces

activités, critiques à la réussite de nos jeunes, viennent avec des coûts en termes d'équipement et de personnel. Nous sommes de l'avis que le gouvernement du Québec devrait injecter plus de ressources dans les activités extrascolaires afin d'offrir un avenir meilleur à nos jeunes.

De plus, nous croyons qu'encourager un plus grand engagement des parents à l'école, à l'image des écoles alternatives par exemple, permettrait un meilleur réseautage des familles du quartier, une augmentation du sentiment de compétence parentale, une aide toujours appréciée et une plus grande valorisation du travail de l'enseignant-e-s.

CONTEXTE D'APPRENTISSAGE

Le Parti Vert du Québec est en faveur d'un environnement d'apprentissage bienveillant qui favorise le bien-être et l'épanouissement de chacun des enfants. Afin de permettre aux enseignants de se concentrer sur l'enseignant plutôt que sur l'évaluation, nous suggérons de supprimer toute évaluation formelle au niveau primaire et de la réintégrer graduellement au premier cycle du secondaire. Cette mesure permettrait de diminuer le niveau de stress des élèves, la comparaison entre les élèves et la pression sur les enseignants. Les enseignant-e-s québécois, formés pour être des professionnels de l'enseignement, sont tout à fait en mesure d'assurer un suivi approprié sur la progression des apprentissages des élèves et de réagir rapidement en cas de difficulté. Cette mesure pourrait également permettre aux enseignants de délaisser plus facilement l'enseignement magistral et traditionnel visant la mémorisation et tendre vers un enseignement socioconstructiviste tel que prôné par le programme de formation de l'école québécoise.

Nous sommes également d'avis que chaque élève peut trouver sa place dans le système scolaire public québécois. Nous soutenons les mesures de formation continue en place et priorisons les formations permettant à l'enseignant de répondre encore plus efficacement aux besoins des élèves. Les élèves doués, les nouveaux arrivants comme les élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation doivent être soutenus par l'école québécoise. Il est de la responsabilité du gouvernement de s'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières sont suffisantes et disponibles pour répondre aux besoins précis du milieu. Dans le cas où la classe d'adaptation scolaire est la meilleure option, le Parti Vert du Québec souhaite que l'option de réintégration partielle ou totale en classe ordinaire de l'élève soit systématiquement analysée chaque année par l'équipe multidisciplinaire.

Le gouvernement du Québec a l'obligation de fournir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires. En ce sens, il est important de poursuivre la lutte à l'intimidation et à la violence telle qu'amorcée il y a quelques années. Il est cependant important de poursuivre nos actions afin de favoriser un climat de solidarité, de communication non-violente et de bienveillance. En ce sens, le Parti Vert du Québec est en faveur de l'ajout des pratiques permettant à l'enfant de se recentrer telles que la méditation et le yoga par exemple. Il nous semble important d'enseigner ces pratiques aux élèves afin de les outiller pour le futur.

ÉDUCATION ALTERNATIVE ET ÉDUCATION À LA MAISON

Le respect des droits est une priorité pour le Parti Vert du Québec et en ce sens il nous

semble important de s'assurer que chaque famille qui fait le choix de scolariser son enfant à la maison reçoive un soutien et un accompagnement appropriés. Les bienfaits de cette forme de scolarisation étant nombreux, il est important que le milieu scolaire soutienne la famille, accepte une forme d'évaluation différente et aide à la réintégration à l'école s'il y a lieu.

Le Parti Vert du Québec soutient également les milieux qui souhaitent voir émerger une pédagogie alternative au sein des écoles existantes ou pour la création de nouvelles écoles. Ces pédagogies, qui mettent de l'avant le développement global de l'enfant, sont encore trop souvent méconnues et discriminées.

GRATUITÉ SCOLAIRE, CÉGEPS ET ÉDUCATION POST-SECONDAIRE

GRATUITÉ SCOLAIRE

Le Parti Vert du Québec appuie la gratuité scolaire afin que l'ensemble de la population puisse poursuivre des études post-secondaires, peu importe leurs moyens financiers.

La gratuité scolaire est un enjeu qui a énormément de soutien au sein de la population du Québec. Cette politique ferait en sorte qu'un plus grand nombre de Québécois puisse suivre des formations. Cela permettrait au Québec de miser sur le savoir-faire de notre population, plutôt que sur l'exploitation de nos ressources naturelles, comme moteur économique.

GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS POST-SECONDAIRES

À l'heure actuelle, les conseils d'administration des institutions post-secondaires sont gérés en grande partie par des représentants d'entreprises privées. Cette structure donne peu de place aux professeurs, aux professionnels de l'éducation et aux étudiant-e-s. Cette dynamique fait en sorte que les intérêts du secteur privé et de l'élite économique passent souvent devant les intérêts des étudiant-e-s et des professeurs.

L'éducation n'est pas une marchandise. Le Parti Vert du Québec propose de remettre les conseils d'administration des établissements post-secondaires dans les mains de ceux qui travaillent ; soit les professeurs, les professionnels de l'éducation et les étudiant-e-s. Ce changement permettrait aux établissements de mieux servir leur clientèle et d'être à l'abri de l'influence des groupes de pression et des intérêts spéciaux.

CAMPUS SATELLITES

Depuis quelque temps, les universités québécoises ont pris l'habitude de construire des campus satellites. Ces campus sont souvent à quelques heures de route des pavillons centraux des universités et engendrent des temps de déplacement et des frais injustes pour les étudiant-e-s. Le Parti Vert du Québec propose de mettre fin à cette pratique.

DÉSINVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES FOSSILES

Au Québec, l'ensemble des universités possèdent des placements financiers dans les compagnies d'énergies fossiles. Nous sommes de l'avis que l'état québécois, et l'en-

semble de ces institutions, devraient suivre les données scientifiques qui démontrent que les énergies fossiles présentent une menace extrêmement grave à la planète et cesser immédiatement leurs investissements dans les énergies fossiles.

ENCADREMENT DES RELATIONS INTIMES ENTRE PROFESSEUR-E ET ÉTUDIANT-E

À l'heure actuelle, les relations sexuelles entre les étudiant-e-s et les personnes qui ont une autorité sur leur cheminement académique ne sont pas interdites. Cela a donné lieu à de nombreux abus de pouvoir. Nous appuyons l'interdiction des relations professeur-étudiant ou avec toute autre personne en autorité pour la durée de la relation de pouvoir académique plus trois mois.

DROIT À LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE

Au Québec, il existe une tradition de démocratie étudiante et de grèves étudiantes qui ont marqué l'histoire de la province. Malgré ce fait, le droit à la démocratie étudiante et à la grève étudiante n'est pas inscrit dans les lois du Québec. Cela a donné lieu à de nombreux affrontements violents durant la grève étudiante de 2012, car les votes de grèves n'étaient pas reconnus par les tribunaux. Le Parti Vert du Québec propose de reconnaître la réalité des grèves étudiantes et d'inscrire le droit à la grève dans les lois du Québec, afin d'éviter des conflits lors de ces rares événements politiques.

ÉDUCATION DES ADULTES

Quand nous parlons d'éducation au Québec, nous portons une attention particulière aux élèves issues du parcours régulier soit ceux du primaire, du secondaire, des Cégeps et des universités. Pourtant, près de 300 000 étudiant-e-s adultes sont dans le système éducatif québécois sans bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances de réussite que les étudiants réguliers. L'éducation de ces adultes est, en outre, souvent perçue comme un parent pauvre en raison d'un manque de droits, de personnel, de ressources pédagogiques et de ressources financières. Pour répondre à la spécificité de ces obstacles et des besoins particuliers des étudiants adultes, le PVQ propose les solutions suivantes :

Accessibilité financière pour les étudiant-e-s :

- Octroyer des bourses pour les étudiants adultes au secondaire général et professionnel sans distinction de statut (temps plein ou temps partiel). Ainsi, les étudiant-e-s adultes auront les mêmes chances de réussite qu'un-e étudiant-e régulier-ière.
- Réformer en profondeur l'aide financière en ne prenant plus en compte les pensions alimentaires dans les calculs. De ce fait, nous garantissons aux étudiant-e-s adultes de ne pas avoir à choisir entre la subsistance et l'éducation.
- S'assurer que la personne effectuant un retour aux études conserve tous les droits que lui avait accordée l'aide sociale

au regard des soins médicaux, des soins dentaires, des soins d'optométrie, des frais de transport médical et de séjour et des frais reliés aux besoins particuliers liés à la condition physique, car, ces soins ne devraient pas dépendre d'un quelconque statut, mais devraient être universels.

Revoir les règles et les barèmes édictés par Emploi Québec :

- Respecter le choix de formation des adultes effectuant un retour aux études dans le cadre des programmes d'Emploi Québec. Un adulte prenant la décision de faire un retour aux études se doit d'avoir le même droit qu'un-e étudiant-e régulier dans le choix de sa formation.
- Revoir les barèmes d'allocation à la hausse afin que les étudiants adultes puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles tout en ayant accès à une éducation en parallèle.
- Uniformiser les règles d'octroi de prestation d'un centre d'emploi à un autre. On parle ici de prestations liées aux frais de transports, de garde, de matériels scolaires pris en charge dans certains centres locaux d'emploi et pas dans d'autres. De ce fait, tout adulte retournant aux études aura les mêmes prestations sans distinction et aura les mêmes chances de réussite.
- Accorder une période d'accommodation aux étudiants adultes entre la fin de leur stage et l'arrêt de leurs prestations sociales. Aujourd'hui, un-e étudiant-e adulte qui est en stage est dans l'obligation de trouver un emploi avant la fin de sa for-

mation pratique sans quoi ce dernier voit ses prestations sociales coupées. Cette mesure oblige un nombre conséquent d'adulte à avoir un emploi précaire et de rester dans la précarité.

Meilleure redistribution des budgets alloués à l'éducation :

- Redistribuer plus justement et équitablement les budgets du gouvernement assurerait une réelle équité au niveau des services disponibles. À ce jour, les ressources attribuées sont absorbées dans une enveloppe globale et l'information quant à leur distribution est inexistante. En ayant une meilleure idée des ressources attribuées, nous aurions un portrait plus juste de la situation actuelle, il s'agit par ailleurs d'un flagrant manque de transparence du gouvernement.

Loi-cadre sur l'éducation des adultes :

- Affirmer les principes, orientations, objectifs et priorités d'une politique globale s'appuyant sur le droit d'accès à l'éducation. Nous contribuons à nous assurer que tout adulte qui le souhaite ait accès gratuitement à une formation de base, soit le secondaire V ou l'équivalent. À long terme, cette Loi garantirait que toute personne ait un diplôme de base et que chacun ait le droit à une éducation et à une formation continue. Ainsi, nous nous inscrivons dans une perspective progressiste de l'éducation tout au long de la vie et assurons l'égalité des chances à chacun de réussir.

DÉMOCRATIE SCOLAIRE ET RÉFORME DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Un gouvernement vert déléguera la responsabilité des immeubles aux municipalités, les commissions scolaires s'occuperont également du matériel scolaire. Le pouvoir de taxation des commissions scolaires sera aboli. Le financement des commissions scolaires parviendra du ministère de l'éducation et les municipalités persévéreront les taxes nécessaires pour le maintien et l'entretien des immeubles.

RÉFORME DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Afin de valoriser, stimuler et revigorer la démocratie scolaire, le Parti Vert du Québec propose de réserver le droit de voter et de se présenter lors d'élections scolaires uniquement aux professeurs qui sont à l'emploi de la commission scolaire et aux parents des enfants mineurs.

À l'heure actuelle, les élections scolaires sont tenues tous les quatre ans. L'ensemble des électeurs ont le droit de vote, mais le taux de participation est souvent en dessous de 5%.

DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'élections scolaire parmi les étudiants afin d'élire un conseil étudiant. Ces conseils

auront un rôle consultatif auprès de leurs écoles et au secondaire, siégeront sur les commissions scolaires avec droit de vote.

PROTECTION DU FRANÇAIS

La protection de la langue française, la langue officielle et commune du Québec, est un objectif important pour la société québécoise, mais la protection des libertés individuelles l'est également. Nous croyons que les lois actuelles fonctionnent bien, mais mériteraient d'être revues au bénéfice de la population.

La protection de la culture québécoise est très importante, et le PVQ croit que la meilleure façon de faire la promotion des arts et de la culture québécoise est de les subventionner.

PROTECTION DES LANGUES ET CULTURES AUTOCHTONES ET MINORITAIRES

Les subventions en culture devraient aussi viser la promotion de la culture des groupes minoritaires et des Premières Nations qui forment une partie essentielle de la société québécoise. À cette fin, nous devrions donc tenter de collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir plus de financement pour ce type de projets. Préservons la diversité en

matière de culture. La réconciliation avec les Premières Nations passe par un financement adéquat de la culture et des arts autochtones afin qu'ils soient mieux diffusés, enseignés et célébrés.

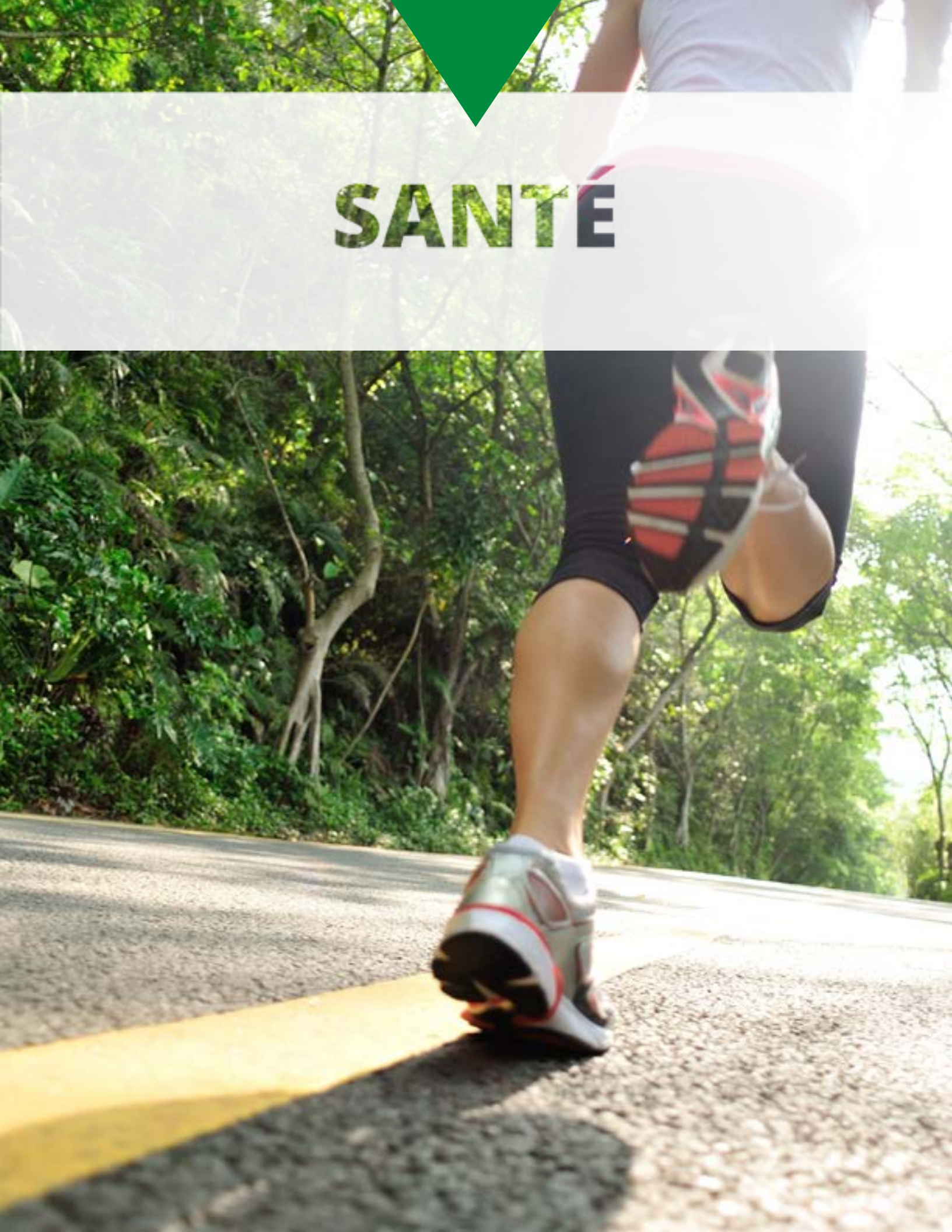
Au Québec, un grand nombre d'autochtones habitent hors des réserves et fréquentent les écoles sous la direction du gouvernement provincial. Les écoles québécoises n'offrent malheureusement pas une éducation qui prend en compte la réalité et la culture autochtones. Les solutions sont déjà en place pour un nombre très restreint d'étudiants autochtones au Québec à travers des programmes spécialisés adaptés à leurs besoins et traditions. Ces programmes ont un impact concret dans la qualité de l'éducation offerte aux élèves autochtones et nous appuyons leur mise en place à travers le Québec.

RECHERCHE ET FORMATION CONTINUE

Le Parti Vert du Québec s'inscrit pour un financement public et transparent de la recherche scientifique, surtout fondamentale. Cette branche de la science a été négligée par l'État ces dernières années, particulièrement par le gouvernement fédéral. Nous considérons de notre côté qu'il est du devoir de l'État de soutenir les scientifiques dans leurs recherches, puisqu'elles profitent à l'ensemble de la société et éclairent le débat ainsi que les politiques publiques. Le PVQ s'oppose avec vigueur à la marchandisation de la recherche publique. Nous nous inscrivons aussi contre la censure et pour la liberté d'expression totale des scientifiques. Enfin, nous proposons de garantir au moins cinq jours de formation continue par année dans les entreprises, afin de développer la productivité et la mobilité professionnelle. Ces formations pourraient être offertes par les entreprises elles-mêmes, des institutions locales d'enseignement, Emploi-Québec, etc.

Nous proposons de créer un plan d'urgence d'alphabétisation nationale pour réduire drastiquement en quatre ans le haut taux d'analphabétisation.





SANTÉ

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ

PRÉVENTION	78
HÔPITAUX, URGENCES ET CLINIQUES	79
ACTEUR-TRICE-S DE NOTRE SANTÉ	81
PHARMA QUÉBEC, COUVERTURE UNIVERSELLE ET MÉDICAMENTS	82
SOINS DENTAIRES ET SOINS DE LA VUE	83
SANTÉ MENTALE	84
ÉDUCATION SEXUELLE ET SANTÉ SEXUELLE	84
ALCOOLS ET DROGUES	85
SANTÉ ET PREMIÈRE NATION	86
DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP PHYSIQUE	86
DROIT DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP MENTAL	87

PRÉVENTION

Le Parti Vert du Québec croit qu'en terme de santé, la prévention est essentielle et devrait occuper un rôle primaire. Mieux vaut prévenir que guérir ! La santé ne se limite pas aux consultations chez le docteur. Elle est aussi intimement liée aux conditions socio-économiques, au contexte familial, à la qualité de l'environnement (eau, terre et air), aux inégalités, aux conditions de travail, à l'éducation, l'agriculture, les habitudes alimentaires, etc. Des politiques axées sur la prévention permettraient à terme d'importantes économies et une population globalement plus en santé. Il est important de rappeler ici que, malgré l'importance de la prévention, le Parti Vert du Québec est conscient que ce n'est pas la solution ultime mais que celle-ci permettrait de prévenir les maladies dites infectieuses et de par le même moyen, désencombrer nos centres de santé.

SPORTS

Nous proposons de mieux financer les activités sportives à travers la province afin de lutter contre la sédentarité et les problèmes de santé qui y sont liés qui représentent un énorme problème en Occident. Ces pratiques sportives devront être bien évidemment jumelées à des pratiques d'alimentation saines ainsi que, des régulations sur les produits contenant un taux élevé de sucre. Pour ce faire le PVQ propose :

- D'augmenter la fréquence des activités physiques dans les écoles pour un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour pour les élèves du primaire et du secondaire.

- Financer la construction et la réparation/amélioration des infrastructures sportives à travers la province.
- Financer la construction de plus de pistes cyclables dans la province.
- Lancer une campagne de sensibilisation et encourager les initiatives pour lutter contre la sédentarité dans les institutions gouvernementales et les entreprises publiques et privées.

ALIMENTATION SAINNE

Le Parti Vert du Québec croit qu'il est temps que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour encourager des habitudes d'alimentations saines chez les Québécois-es, pour ce faire nous proposons :

- D'organiser une campagne nationale de réduction de la consommation de viande, qui est liée à plusieurs problèmes de santé.
- Encourager la consommation d'aliments locaux à travers le Québec.
- Instaurer des cours sur l'alimentation saine dès l'école primaire. Ceci permettrait aux élèves d'être plus en santé, plus actifs et plus équipés pour faire des choix de vie sains.
- Assurer la diversification des repas durant la semaine dans les écoles en limitant, sans entièrement éliminer, la consommation de viande, en augmentant la consommation d'aliments sains et en offrant plus d'alternatives végétales et locales.

- Poursuivre les programmes d'élimination des gras trans et accélérer le processus.
- Interdire la vente des boissons sucrées dans institutions gouvernementales provinciales et municipales.
- Encourager les universités, CÉGEP à vendre moins de produits sucrés et augmenter les options santé, moins sucré.
- Faciliter l'accès aux services des nutritionnistes pour l'ensemble de la population.
- Introduire des seuils maximums de sel, de graisse et de sucre pour les repas servis dans les cafétérias des écoles primaires et secondaires, les CÉGEPS et les universités.

AGRICULTURE

Les aliments que nous consommons sont intimement liés à notre santé, c'est pourquoi des changements en agriculture jouent un rôle important en matière de prévention. Nous proposons de :

- Encourager la consommation de produits locaux, l'agriculture biologique et l'agriculture locale et urbaine.
- Soutenir les agriculteurs et prendre des mesures économiques pour faire en sorte que ces aliments biologiques et locaux soient abordables pour tous-tes les Québécois-es.
- Interdire les pesticides dangereux pour la santé et bannir l'usage des autres pesticides nuisibles en encourageant les alternatives biologiques et naturelles.

- Nous proposons également l'étiquetage des produits contenant des OGM afin que les consommateurs puissent faire des choix éclairés quant à leur alimentation.

PRESCRIPTIONS

Le Parti Vert du Québec reconnaît d'abord que la prise de médicament est très importante et nécessaire pour plusieurs individus, notamment pour la santé mentale et plusieurs maladies. Il ne s'agit pas ici d'encadrer le travail des médecins, qui recommandent pour la plupart d'autres pratiques, mais bien d'un principe. Ceci étant dit, le Parti Vert souhaite encourager les médecins et les pharmaciens-ne-s à recommander la pratique d'activités physiques et d'une alimentation saine plutôt que de prescrire uniquement les médicaments. Cela permettrait de prévenir plusieurs problèmes plutôt que de palier simplement avec les médicaments. Ceci pourrait permettre de lutter contre des problèmes de santé provoqués par la consommation de produits néfastes et de mauvaises habitudes pour la santé mentale et physique.

HÔPITAUX, URGENCES ET CLINIQUES

Plusieurs Québécois-es s'inquiètent de la situation de notre système de santé et nous partageons ces inquiétudes. Nous proposons de désengorger les urgences à l'aide de cliniques sans rendez-vous ainsi que de procéder au recrutement de plus de personnels.

LUTTER CONTRE LA PRIVATISATION

Le Parti Vert du Québec s'oppose fortement à toute privatisation de notre système de santé, au contraire, le système de santé publique doit être célébré, renforcé et mieux financé.

Nous croyons que tous-tes les Québécois-es devraient avoir accès à des services de qualité, rapides et gratuits. Le portefeuille des citoyen-ne-s ne devrait pas être une limite dans l'accessibilité des soins dans la province. Le développement d'un système parallèle privé ne fait qu'avantager les plus riches au détriment des plus démunis et de la classe moyenne. L'égalité des chances et l'accès universel aux soins de santé doivent être protégés. La privatisation ne permettrait pas non plus, contrairement à la croyance populaire, de réduire le financement; tous les pays qui financent leurs soins de façon privée, témoigne plutôt d'une augmentation des coûts. Effectivement, les pays qui financent leurs soins par le biais du public utilisent 2 à 5 % (3 % au Québec) du total pour administrer le système. Du côté du secteur privé, ces chiffres grimpent à 10 ou 15 %.

DÉCENTRALISATION, SANS PRIVATISATION

Le Parti Vert du Québec est d'avis que la centralisation du système de santé nuit aux citoyen-ne-s. En effet, la concentration des soins dans les grands centres enlève des services aux régions et s'inscrit dans la tendance de dévalorisation des régions. De plus, la centralisation du système de santé n'a pas permis de faire les économies espérées, puisque les entités bureaucratiques créées deviennent trop lourdes à gérer. Les économies se sont faites en coupant directement dans les services aux patients, sans réellement couper

dans les instances de gestion. Le Parti Vert du Québec est d'avis qu'un transfert des compétences vers les instances régionales permettraient de mieux être à l'écoute des besoins des citoyen-ne-s. Un système moins lourd et plus près des gens permettra d'améliorer les services directs aux patients.

Le Parti Vert du Québec voudrait améliorer l'accès aux soins de santé à domicile. Pour les patients, avoir la possibilité de rester chez soi se traduit par une amélioration substantielle de la qualité de la vie, et du même coup, un rétablissement beaucoup plus facile.

Le Parti Vert du Québec veut également assurer des soins de qualité à tous les patients. Cela se traduit inévitablement par une alimentation de qualité dans nos établissements de santé. Le PVQ voudrait avoir un quota minimum de la moitié des aliments qui seraient biologiques et locaux. En plus de réduire l'impact environnemental, cette mesure améliorerait la santé et le bien être des patients.

DONS D'ORGANES ET DE SANG

Nous proposons de rendre automatique le don d'organes et que les citoyen-ne-s remplissent une déclaration si ils-elles ne souhaitent pas donner leurs organes. Cela permettra une plus grande disponibilité de ceux-ci et d'éviter qu'une personne qui a oublié de signer sa carte pour s'identifier en tant que donneur, mais qui aurait souhaité faire don de ses organes décède sans que ce soit fait. Nous souhaitons également faciliter les systèmes de dons d'organes ou de parrainage pour dissuader les Québécois-es de chercher des options plus abordables et rapides, notamment à l'étranger en subissant des opérations dangereuses et douteuses.

Le Parti Vert du Québec mettra également un terme à la discrimination homophobe en place dans les services de collecte et de dons de sang. Il n'y a aucune raison pour justifier le maintien de cette pratique discriminatoire, elle doit être abolie.

Nous proposons également de changer les procédures actuelles entourant les prises de sang. Les horaires actuels ne fonctionnent pas avec l'horaire de travail des Québécois-es, ceux-ci doivent donc changer pour devenir plus accessibles.

ACTEUR-TRICE-S DE NOTRE SANTÉ

INFIRMIÈRE-IER-S ET PRÉPOSÉ-E-S

Dans les dernières années, les désastreuses réformes Barrette ont exposé la situation critique dans laquelle se trouve les infirmière-ier-s et préposé-e-s de la province. Le Parti Vert du Québec pense qu'il est de temps de reconnaître le problème et de passer à l'action, pour ce faire nous proposons de :

- Améliorer les conditions de travail des infirmière-ier-s et des préposé-e-s.
- Augmenter les salaires de ces professions.
- Réduire la durée des quarts de travail.
- Embaucher un plus grand nombre de personnels.
- Donner une plus grande marge de manœuvre aux infirmière-ier-s. Déve-

lopper plus. Autoriser les infirmières qui détiennent un BAC à prescrire des médicaments et autres produits nécessaires. Encourager également les infirmières praticiennes de première ligne à prendre en charge ou mettre sur pieds de nombreuses cliniques sans rendez-vous et cliniques de proximité où elles peuvent administrer des soins généraux ou spécialisés dépendamment de leurs formations. Ceci permettrait de drastiquement libérer les hôpitaux et les cliniques.

- Organiser une très grande campagne de publicité et de promotion des fonctions d'infirmière-ier-s et de préposé-e-s pour les rendre attrayantes aux yeux de la population et par le même moyen de faciliter l'embauche de nouveaux personnels.

MÉDECINS

Le dossier des médecins a fait couler beaucoup d'encre dans les dernières années, nous croyons qu'il est temps d'agir pour réparer les erreurs des précédents gouvernements quant à ce dossier. Nous proposons d'introduire dès le premier mandat un gel des salaires des médecins spécialisés et de graduellement le réduire pour l'arrimer à celui des autres employé-e-s du domaine de la santé. Il est complètement inéquitable que l'écart salarial entre les médecins et les autres employé-e-s soit aussi élevé.

Le PVQ propose aussi qu'une part des médecins formé-e-s dans les universités de la province aient l'obligation de pratiquer pendant les deux premières années en région là où les besoins sont les plus criants. À court terme, nous proposons que les étudiant-e-s en médecine puissent recevoir du soutien financier (paiement d'une partie de leur études ou

soutien financier) et qu'en échange ils-elles pratiquent pendant quelques années en région, là où les besoins sont criants.

Le Parti Vert propose également de mettre fin aux bonus que reçoivent les médecins lorsqu'ils-elles prennent en charge de nouveaux-elles patient-e-s.

Nous proposons également, pour rendre le système de santé plus efficace, de permettre aux psychologues et aux pharmaciens de pouvoir faire certaines prescriptions, cela permettra d'alléger la lourdeur actuelle du réseau et les temps d'attente.

PROCHES AIDANTS

Le PVQ propose d'instaurer un régime de congés payés pour les proches aidants, avec la hausse des problèmes de santé et le vieillissement de la population il est important de poser des actes concrets. Il faut reconnaître le travail des proches aidants à sa juste valeur et son importance pour la société, autrement l'État ne fait que déléguer une responsabilité de plus aux femmes qui se retrouvent le plus souvent avec cette charge.

PHARMA QUÉBEC, COUVERTURE UNIVERSELLE ET MÉDICAMENTS

L'importation par la province de médicaments génériques coûte extrêmement cher et représente une part importante du budget en santé. Nous proposons de créer Pharma

Québec, qui aurait pour mandat la négociation des prix des médicaments importés et la fabrication de ces médicaments génériques à un coût moins élevé, déjà en place en Nouvelle-Zélande. Une telle mesure permettrait de sauver plusieurs millions de dollars pour la province, ainsi que plusieurs vies. De plus, le Québec détient l'expertise et les ressources pour se lancer dans une telle entreprise. En produisant ses propres médicaments génériques, le Québec pourra plus facilement négocier les prix d'importation par une évaluation accrue du coût de fabrication à travers la province.

Nous proposons également d'instaurer un régime de couverture pour les médicaments d'ordonnance pour réduire les inégalités d'accès pour les Québécois-es. Le coût de la création de Pharma Québec serait amorti par les profits faits sur le long terme par la production de médicaments à coûts réduits. Ces économies permettront à terme de financer la couverture universelle pour les médicaments d'ordonnances. Les compagnies pharmaceutiques sont aussi liées aux compagnies pétrolières.

Nous proposons également d'établir un meilleur encadrement des produits de santé dits naturels (PSN). Plusieurs de ces produits sont vendus sans ordonnances avec l'absence de connaissance en terme des effets qu'ils provoquent. Le PVQ propose d'imposer aux compagnies produisant ces médicaments de prouver l'efficacité ainsi que la fiabilité de leurs produits, notamment par des tests scientifiques. Devant l'absence de preuves, Le PVQ réclame l'étiquetage des produits pour permettre aux consommateurs d'effectuer une décision informée. Ceci serait accompagné de la création d'une base de données où les résultats de ces tests seraient

accessibles au public. Le PVQ juge qu'il est important de mettre de l'avant les dangers qui accompagnent la consommation de PSN, tel que la consommation de *Garcinia Cambogia* pour la perte de poids qui peut générer des problèmes de santé sérieux, notamment des cirrhoses du foie.

PRIMES AUX MÉDECINS DES PHARMACEUTIQUES

Pour assurer la qualité des soins de santé au Québec, il est important de revoir la relation entre les médecins et l'industrie pharmaceutique. Bien que le code de déontologie interdit officiellement aux médecins d'accepter des cadeaux qui pourraient influencer leur prise de décision, l'industrie pharmaceutique dépense de larges sommes pour courtiser les médecins. Des formations payées, des voyages, des repas, la généreuse rémunération pour des conférences promotionnelles à leurs pairs font tous parti des tactiques pour amener les médecins à prescrire un certain médicament. Ces pratiques entachent non seulement la réputation des médecins, mais cause aussi des impacts directs sur le service donné au patient. Alors qu'une relation directe entre les cadeaux reçus et les prescriptions n'a pas été établi au Québec, une étude aux États-Unis a démontré qu'un seul repas payé par une compagnie pharmaceutique avait un lien avec les prescriptions du médecin.

Les conflits d'intérêts des experts qui rédigent les lignes directrices pour les traitements et l'usage de médicaments et d'équipements médicaux au pays inquiètent aussi. Les compagnies financent les recherches de leurs propres produits. Si le financement à lui seul ne pose pas problème, les preuves s'accumulent contre les pharmaceutiques qui in-

fluencent les résultats des recherches pour que leurs médicaments aient l'air plus sécuritaire et efficace. Les compagnies pharmaceutiques s'occupent de financer la formation continue des médecins au Québec.

Le Parti Vert du Québec voudrait mettre sur pied un registre qui indiquerait quel médecin a reçu des cadeaux des compagnies pharmaceutiques. Un projet de loi en Ontario est le premier de genre au Canada et le Québec devrait s'en inspirer. Cette mesure s'inscrit dans une tentative de faire changer les mentalités dans cette industrie, où tenter d'influencer les médecins est une pratique courante et acceptée.

SOINS DENTAIRES ET SOINS DE LA VUE

Dans le cadre de la couverture universelle en santé qui est déjà en place, le Parti Vert croit qu'il est temps pour la province de considérer tous les éléments de la santé des Québécois-es.

Nous croyons que les soins dentaires sont tout aussi importants que la santé générale des Québécois-es et qu'il s'agit d'un élément essentiel d'une santé globale. Or, à l'heure actuelle plusieurs personnes dans la province n'ont pas les moyens de se payer ses services qui s'avèrent parfois dispendieux, négligeant ainsi un aspect majeur de leur santé et de leur bien-être. Pour ces raisons, nous proposons d'instaurer la gratuité des soins dentaires pour tous-tes.

La vue est un élément essentiel de notre santé. Or, plusieurs Québécois-es se privent de

ces soins puisqu'ils peuvent s'avérer dispendieux. C'est pourquoi nous proposons d'instaurer un régime de gratuité des examens de la vue pour tous-tes.

SANTÉ MENTALE

Les besoins sont de plus en plus criants en santé mentale; le mode de vie sédentaire, les longues heures de travail, les inégalités et bien d'autres facteurs augmentent les besoins en santé mentale. Nous proposons plusieurs mesures pour améliorer drastiquement la situation actuelle :

- Des soins psychologiques et des suivis plus rapides, notamment via l'embauche de plus de personnel.
- Instaurer un programme permettant la gratuité des services en santé mentale.
- Réduire la prescription de médicaments pour le comportement pour les enfants, pallié par l'accès aux services de psychologue et la réduction de la taille des classes.
- Accélérer la lutte et la prévention du suicide, par plus de formation dans les écoles, une lutte plus efficace et active contre l'intimidation.
- La création de ressources d'aide plus accessibles et adaptées pour les Premières Nations, créer en collaboration avec celles-ci.
- La rémunération des stages des étudiant-e-s en psychologie.

- Une formation en intervention psychosociale pour les policier-ière-s.

Psychiatric survivors- Forcé aux traitements

Le Parti Vert du Québec veut assurer un réinvestissement dans les traitements de personnes souffrant de problèmes mentaux. De nombreux patients ont témoigné de leur expérience difficile au sein du système de santé et il est grand temps d'améliorer le sort de ces personnes. L'accès et la qualité de ces soins devraient être au cœur des préoccupations du gouvernement.

ÉDUCATION SEXUELLE ET SANTÉ SEXUELLE

Le PVQ propose de simplifier l'accès aux examens de dépistages d'ITSS, VIH, pap test, etc. Améliorer les services pour être certain de pouvoir offrir à tous les tests de dépistage dans les mêmes endroits.

Le Parti Vert soutient également l'introduction de cours d'éducation sexuelle plus avancés pour lutter efficacement contre les maladies, mais aussi l'homophobie et la transphobie. Ces cours devront également refléter la réalité des personnes LBGTQIA2+.

Nous proposons aussi d'instaurer la gratuité des moyens contraceptifs (comme la pilule) et pour la contraception d'urgence.

ALCOOLS ET DROGUES

ALCOOL

Nous proposons tout d'abord de poursuivre les politiques invitant à la modération quant à la consommation de l'alcool. Le Parti Vert du Québec propose d'interdire les publicités des produits alcoolisés pour sortir l'alcool de l'espace public et pour efficacement lutter contre l'alcoolisme ainsi que l'introduction d'étiquettes d'avertissements des effets quant à la consommation de boissons alcoolisées. Nous proposons aussi d'interdire définitivement les boissons alcoolisées avec de hautes quantités de sucre. Nous proposons aussi de mettre de l'avant les groupes et centres de support tels que Alcooliques Anonymes, ainsi que d'augmenter leur financement.

CRISE DES OPIOÏDES

Une terrible crise des opioïdes fait présentement rage à travers le pays et a déjà fait plusieurs milliers de victimes, il faut agir rapidement et prendre des mesures drastiques pour faire face à cette tragédie.

Il faudra poursuivre l'accès et la distribution des vaporisateurs nasaux NARCANMC (naloxone) dans les pharmacies et rapidement, mais aussi faire en sorte que les policiers en soient équipé-e-s.

DÉCRIMINALISATION DES DROGUES

Procéder à la décriminalisation de toutes les drogues avec le gouvernement fédéral, une telle mesure permettrait :

- De rediriger les ressources utilisées pour la lutte aux drogues vers la prévention et le soutien aux personnes aux prises avec des dépendances.
- Retirer le stigma qui pousse les gens à utiliser ces drogues seuls en privé, cachés et non supervisés, ce qui mène plus souvent, en cas d'overdose, au décès.

CENTRE D'INJECTION SUPERVISÉ

Financer les centres d'injections supervisées et en créer de nouveaux dans plusieurs régions autres que Montréal. S'assurer que ces centres reçoivent un financement adéquat, notamment pour être plus efficaces face à la crise des opioïdes.

CANNABIS

Le cannabis sera bientôt légalisé, en matière de santé nous proposons d'interdire la publicité des produits issus du cannabis, sauf pour les produits uniquement constitués de CBN. Les magasins qui vendront le cannabis devraient également, selon nous, afficher les effets que peuvent avoir les produits issus du cannabis ainsi que les ingrédients de chaque produit vendu et leur provenance. Nous souhaitons aussi qu'une part de la taxation du cannabis soit redirigée vers la prévention et la recherche des effets de ces mêmes produits. Le Parti Vert du Québec permettrait également aux utilisateurs de cannabis pour des raisons médicales d'être exemptés de la taxe de vente.

SANTÉ ET PREMIÈRE NATION

Le Parti Vert du Québec propose également de créer et de financer des cliniques mieux adaptées aux réalités et aux pratiques autochtones. Financer des cliniques mieux adaptées aux réalités autochtones (comme à Saguenay au Centre d'amitié autochtone).

Un second enjeu important pour lequel nous souhaitons proposer des mesures est le racisme subi par les membres des Premières Nations au sein du système de santé québécois.

Les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, de logement et de santé sont très criants au sein de ces communautés et le gouvernement provincial se doit d'agir rapidement. Le PVQ propose de miser sur l'éducation, puisque seulement la moitié de la population autochtone adulte détient un diplôme d'études secondaires, il faut encourager des mesures permettant d'inverser cette tendance, notamment la construction de nouveaux logements ou l'amélioration des logements en place, des services d'éducation adaptés tels que proposés précédemment ainsi que dans la partie éducation de la plateforme. La promotion de saines habitudes de vie, la mise sur pied de services socio-sanitaires adaptés aux milieux autochtones ainsi que la transmission des savoirs traditionnels afin d'améliorer l'estime de soi sont des pistes à suivre pour améliorer les conditions actuelles, le tout devra être fait en collaboration avec ces nations, nous devons suivre leur volonté et non imposer nos projets. Nous croyons qu'à terme ces mesures auront un impact positif.

DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP PHYSIQUE

Le Parti Vert du Québec milite pour l'égalité des chances pour tous. C'est pourquoi le PVQ appuie toutes les revendications du groupe Personnes Handicapées pour l'Accès aux Services (PHAS). Notamment, le PVQ est en faveur du principe de l'accessibilité universelle qui doit être appliqué dans l'ensemble du réseau. Aussi, des mécanismes doivent être mises en place pour évaluer les besoins et la qualité des services aux personnes en situation de handicap. De façon plus générale, l'amélioration des services passent par un réinvestissement en réadaptation, en hébergement, au soutien à domicile et aux familles.

Le Parti Vert du Québec est d'avis que la centralisation du système de santé nuit aux services donnés aux citoyens. En effet, la concentration des soins dans les grands centres enlève des services aux régions et s'inscrit dans la tendance de dévalorisation des régions. De plus, la centralisation du système de santé n'a pas permis de faire les économies espérées puisque les entités bureaucratiques créées deviennent trop lourdes à gérer. De cette façon, les instances de gestions sont coupées en régions, pour être remises sur pied en ville. Les économies se sont fait en coupant directement dans les services aux patients, sans réellement couper dans les cadres. Le Parti Vert du Québec est d'avis qu'un transfert des compétences vers les instances régionales permettrait de mieux être à l'écoute des besoins des citoyens. Un système moins lourd et plus près des gens permet d'améliorer les services directs aux patients en ayant un service adapté.

Le Parti Vert du Québec voudrait améliorer l'accès aux soins de santé à domicile. Pour les patients, avoir la possibilité de rester chez soi se traduit par une amélioration substantielle de la qualité de la vie, et du même coup, un rétablissement beaucoup plus facile.

Le Parti Vert du Québec veut également assurer des soins de qualité à tous les patients. Cela se traduit inévitablement par une alimentation de qualité dans nos établissements de santé. Le PVQ voudrait avoir un quota minimum de la moitié des aliments qui seraient biologiques et locaux. En plus de réduire l'impact environnemental, cette mesure améliorerait la santé et le bien-être des patients.

Les dernières années ont été marquées par des mesures budgétaires qui ont affecté les personnes les plus vulnérables au Québec, notamment les personnes en situation de handicap. Dans cette optique, le PVQ est d'avis qu'un réinvestissement dans les services pour offrir des traitements de qualité est nécessaire.

En se basant sur le programme du PHAS, le PVQ met de l'avant les revendications du groupe en ce qui a trait aux droits des personnes en situation de handicap. Les services de santé et sociaux devraient être universels, gratuits et uniformes. Les services sociaux qui touchent directement les personnes en déficience doivent être soutenus au même niveau que les autres programmes. L'autonomie des personnes en situation de handicap doit être respectée dans les programmes. L'information sur ces programmes doit être adéquate et uniforme. Le principe de l'accessibilité universelle doit être appliqué dans l'ensemble du réseau. Aussi, des mécanismes doivent être mis en place pour évaluer les besoins et la qualité des services aux personnes en situation de handicap. De cette façon, il devrait être plus facile de faire reconnaître et mieux soutenir les

personnes en situation de handicap.

Plus particulièrement, le PVQ veut en faire davantage pour la réadaptation des personnes en situation de handicap. Les dossiers doivent être traités rapidement avec un plan de service individualisé (PSI) pour assurer le traitement optimal. Aussi, les services spécialisés doivent être accessibles rapidement.

Le soutien à domicile doit être bonifié pour pouvoir respecter le choix de la personne à rester à la maison. Ces services devraient être gratuits, de qualité et suffisants. Les travailleurs qui s'occupent de ces services doivent recevoir une formation continue et voir leur conditions de travail améliorées.

Les familles doivent recevoir davantage de soutien de la part de l'état. Non seulement les services doivent être équitables et uniformes, mais le soutien doit mieux correspondre aux besoins. Les familles devraient aussi obtenir plus de ressources et d'autonomie pour les gérer ainsi qu'un meilleur accès aux services. L'accès rapide à un service de diagnostic aiderait également les enfants.

Finalement, des mécanismes devraient être mis en place pour assurer que les budgets soient respectés et que les programmes soient élargis et harmonisés.

DROIT DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP MENTAL

Le soutien financier, d'évaluations cliniques et de traitements pour les personnes han-

dicapées au Québec ne fonctionne pas. Les personnes handicapées souffrent des listes d'attente interminables ou vieillissent sans jamais recevoir de thérapies nécessaires, en particulier pour les soins d'ergothérapeute ou d'orthophoniste. Cette situation accélèrent le transfert des patients vers le privé et témoigne du système de santé à deux vitesses qui s'installe au Québec. Le Parti Vert du Québec veut mettre un terme à cette tendance. C'est pourquoi nous proposons une série de mesures pour améliorer la situation de ces personnes au Québec :

Création d'un organisme de soutien et de surveillance

Les personnes handicapées auront accès à un organisme de réglementation qui aura le pouvoir de statuer si les délais de traitements ou l'aide matérielle et financière fait défaut. Si les évaluations ou les thérapies ne sont pas fournies dans un délai raisonnable, le gouvernement du Québec paiera directement ces services au secteur privé. Cet organisme serait aussi mandaté pour surveiller la qualité des traitements fournis.

Un gouvernement vert fournira de l'aide juridique aux personnes handicapées, à leurs parents, tuteur-trice-s et soignant-e-s que les droits et recours légaux de ces personnes soient compris et respectés. Les personnes en situation de handicap seraient aussi sensibilisées à l'ensemble des services auxquels ils ont droit.

De plus, la Loi sur les soins de santé du Québec sera modifiée pour éliminer la disposition selon laquelle le droit au traitement est conditionnel à la disponibilité de ressources financières.

Formation des employé-e-s

Le Parti Vert du Québec veillera à ce que les premiers intervenants puissent mieux désamorcer ces situations de crise impliquant des personnes handicapées.

Services et délais

Le Parti vert du Québec veut rendre l'ergothérapie et l'orthophonie plus accessible à la communauté en lançant des projets pilotes, où les thérapies seront offertes à domicile. Le PVQ veillera à ce que tous ces traitements soit offert dans un délai raisonnable.

Les praticiens et les aides-enseignants de la thérapie d'analyse comportementale appliquée (ABA) et de la thérapie d'intervention comportementale intensive (ICI) seront maintenant assujettis à un cadre réglementaire au Québec. Les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre autistique (TSA) occuperont des postes de responsabilité dans ce nouvel organisme de réglementation supervisant les thérapeutes de l'ABA et de l'IAB et les aides-enseignants.

Charte pour les les adultes et enfants ayant des besoins spéciaux

Le Parti Vert du Québec instaurera une Charte québécoise des droits pour les adultes et les enfants ayant des besoins spéciaux, assurant le soutien financiers réalistes et des échéances obligatoires pour les évaluations et les thérapies. Le droit aux thérapies prescrites est inconditionnel et sera inscrit dans cette charte.

Soutien scolaire et institutionnel

Les écoles, les EPP et les institutions chargées des soins et de l'éducation des adultes et des enfants handicapés fourniront des ressources pour les aides personnelles, la supervision et le soutien (transport, loisirs, hygiène, nourriture, abris et dispositifs adaptatifs incluant la mobilité, l'ouïe et la communication, appareils et prothèses) aux personnes handicapées si elles sont prescrites par un professionnel de la santé qualifié.

L'apport de fonds sera attaché à la personne handicapée et non mis en commun ou partagé au sein d'une institution ou d'une école à moins d'une permission spéciale avec la capacité ultime pour la personne handicapée,

ou ses parents, tuteur ou soignant, de faire appel de la décision à l'organisme de réglementation.

Soutien financier

Les adultes handicapés et les familles (soignants et tuteurs) qui s'occupent d'enfants ou d'adultes handicapés recevront une allocation mensuelle qui couvrira de façon réaliste les coûts réels de nourriture, de logement, de thérapies, de transport et d'autres supports (appareils adaptatifs). Ces fonds seront fournis en fonction des recommandations d'un fournisseur de soins de santé qualifié et tiendront compte des prix plus élevés auxquels font face les collectivités du Nord québécois.



ÉCONOMIE



TABLE DES MATIÈRES

ÉCONOMIE

JUSTICE ÉCONOMIQUE	92
AUGMENTER LES REVENUS DE L'ÉTAT	94
INVESTISSEMENTS MAJEURS	99
PROJETS NATIONAUX	101

JUSTICE ÉCONOMIQUE

Le Parti Vert du Québec s'inscrit dans une vision écosocialiste, ce qui implique de protéger l'environnement tout en offrant des services publics de qualité à la population. Nous sommes très préoccupés par les inégalités sociales et le besoin de bâtir une société plus juste et plus équitable.

SALAIRE MINIMUM - 15\$/H

Le Parti Vert du Québec appuie l'augmentation rapide du salaire minimum pour atteindre 15\$/h d'ici le printemps 2019. Cette augmentation du salaire minimum sera combinée avec des modifications au Code de travail, qui interdit aux employeurs de réduire les bénéfices (pauses café, assurances maladie) pour contrer la hausse du salaire minimum. Ce salaire minimum sera également indexé à l'inflation.

REVENU MINIMUM GARANTI - SORTIR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC DE LA PAUVRETÉ

Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer un revenu minimum garanti de \$1200 par mois afin de sortir l'ensemble des Québécois-es de la pauvreté. Ce montant sera bonifié pour les personnes atteintes de maladies ou d'un handicap physique ou mental. Ce programme remplacera à terme celui d'aide sociale. L'ensemble des résident-e-s seront admissibles sans conditions. Il y aura également une exemption de travail de \$600 par mois afin de permettre aux personnes de travailler à temps partiel sans compromettre leur accès au programme.

AVANCÉES TECHNOLOGIQUES RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL

Au Québec et partout dans le monde, les nouvelles technologies réduisent de façon importante les besoins des entreprises et de la fonction publique en termes de main-d'oeuvre. Pour chaque jour de travail, les usines produisent de plus en plus de produits et d'ici quelques années l'arrivée de l'intelligence artificielle viendra accélérer ce phénomène. L'augmentation de la productivité, grâce aux avancées technologiques, nous pousse vers un important choix de société; préférons-nous profiter de cette augmentation de productivité pour réduire les heures de travail ou pour continuer à augmenter notre capacité de consommer des biens?

Les études démontrent qu'une réduction des heures de travail augmente la productivité des individus, ce qui représente un avantage important pour les entreprises. De plus, le niveau de stress, le nombre de journées de maladie et l'épuisement professionnel sont tous des facteurs qui ont tendance à diminuer lorsque le nombre d'heures de travail est réduit. Le taux de chômage baissera également et les citoyen-ne-s auront plus de temps pour participer à la vie communautaire, prendre soin de soi-même et de leur famille tout en réduisant l'empreinte écologique associée à la cinquième journée de travail.

Le Parti Vert du Québec propose de réduire progressivement la durée de la semaine de travail pour atteindre 32h par semaine d'ici l'année 2022.

Pour se conformer à cette loi, les entreprises seront tenues de maintenir la rémunération hebdomadaire au même niveau (ou plus élevé) qu'ils versent aux employé-e-s pour 40h par semaine.

Le Parti Vert du Québec s'inscrit dans une volonté de réduire le temps mis sur le travail et le rediriger vers le bien-être et l'épanouissement de la population. La population du Québec étant vieillissante, il importe que les citoyen-ne-s aient plus de temps pour prendre soins de leur proche, mais aussi que les Québécois-es puissent s'investir dans leur communauté, leur famille et puissent profiter de la vie.

Historique de la semaine de travail au Québec

- 1976 : 45 heures
- 1er avril 1980 - 30 septembre 1996 : 44 heures
- 1er octobre 1997 : 43 heures
- 1er octobre 1998 : 42 heures
- 1er octobre 1999 : 41 heures
- 1er octobre 2000 à nos jours : 40 heures

DROIT AU LOGEMENT ET AUX LOGEMENTS SOCIAUX

Le Parti Vert du Québec appuie la construction de 50 000 unités de logements sociaux par année. Nous sommes de l'avis que tous les citoyen-ne-s ont droit à un logement abordable, sécuritaire et salubre. Nous appuyons également la mise à jour des lois sur le logement afin de donner davantage de droits aux locataires et d'assurer que les logements sont tenus en bon état par les propriétaires en tout temps. Nous nous prononçons également contre la «ghettoïsation», nous souhaitons que ces logements ne soit pas concentrés dans les mêmes endroits. Il

faut également user de la construction de ces logements pour lutter efficacement contre l'itinérance en offrant des logements aux personnes sans domicile fixe.

EMPLOI ET IMMIGRATION

Le Parti Vert du Québec propose de faciliter l'intégration et lutter contre la discrimination à l'emploi en établissant des quotas d'employé-e-s issus de l'immigration ou racisés au PME afin que celles-ci puissent obtenir leurs subventions. Cette mesure serait appliquée dans les régions où l'on trouve un plus haut taux d'immigration (notamment la région métropolitaine de Montréal). Les PME devraient avoir soit engagé ces personnes ou alors fait preuve d'efforts pour leur recrutement. Cela aura pour effet de faciliter l'intégration sur le marché du travail. Pour les régions avec un faible taux d'immigration, les PME ne verront pas ce critère appliqué sous forme de subventions mais de bonus. Cela aurait l'effet positif d'encourager un plus grand nombre d'immigrant-e-s à s'installer dans les régions, stimulant ainsi l'économie locale et freinant le déclin démographique.

ÉTABLIR UN NOUVEL INDICATEUR DE RICHESSE

Le Parti Vert du Québec propose d'utiliser un nouvel indicateur de richesse qui serait créé à partir de la combinaison d'un PIB Vert, de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), l'Indice de Santé Sociale (ISS) et l'empreinte écologique.

RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT

Nous proposons que les organismes de charité et les OBNL culturel, environnementaux ou d'économie sociale, légalement consti-

tués, puissent remettre un reçu officiel accordant une réduction d'impôt pour l'engagement social. Cela encouragera le bénévolat à des niveaux où les besoins sont grandissants, le valorisera et sera un atout économique avantageux pour la province.

MODIFIER LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES RENDRE PLUS DURABLES ET ÉQUITABLES

À l'heure actuelle, les grands consommateurs d'électricité au Québec, tel que l'industrie de l'aluminium, paient très peu pour l'électricité (en fait, moins que les consommateurs résidentiels). Cette situation doit changer. Hydro Québec appartient aux citoyen-ne-s et non aux grandes entreprises. Le Parti Vert du Québec propose d'offrir une quantité de base d'électricité gratuite à chaque citoyen-ne-s et de facturer uniquement l'utilisation supérieure à cette quantité. Cette politique aura pour effet de décourager la surconsommation tout en allégeant le fardeau fiscal des consommateurs résidentiels. Pour les entreprises qui sont de grandes consommatrices, elles devront payer des tarifs beaucoup plus élevés qu'à l'heure actuelle.

LOTÉRIE

Réduire le nombre de points de ventes des loteries et machines à loterie virtuelles

LUTTER POUR LA RENÉGOCIATION DES ACCORDS COMMERCIAUX

Les accords commerciaux ont des bénéfices et des désavantages. La mondialisation a de nombreux effets néfastes sur l'environnement. Notamment, les émissions de GES liées au transport des marchandises sur de grandes distances. Le Parti Vert du Québec

appuie la renégociation d'un grand nombre de ces accords afin de protéger les commerces locaux, l'économie circulaire, l'alimentation locale et les réalités environnementales de notre époque. Nous soutenons également les mesures encourageant le commerce éthique; nous considérons que les relations commerciales et politiques ne peuvent être traitées séparément. Le gouvernement doit respecter ses propres principes lorsqu'il fait du commerce.

MODULATION DES AMENDES EN FONCTION DU REVENU DES FAUTIFS

Dans plusieurs pays, comme la Finlande, les amendes pour les infractions sont déterminées en fonction des revenus des personnes accusées de ces infractions. Cela a pour effet d'apporter une certaine équité à la remise d'amendes, qui ont actuellement des impacts beaucoup plus sévères sur les gens à faibles revenus en comparaison à la classe moyenne et aux plus riches. Dans ce système, les amendes attribuées aux fautifs sont calculées en nombre de jours de revenus privés et calculées selon leurs revenus. Cette politique vise à établir une justice plus équitable et à contrer le déséquilibre actuel dans le système de justice et d'amendes qui est grandement biaisé en faveur des plus riches.

AUGMENTER LES REVENUS DE L'ÉTAT

TAXE SUR LE CARBONE GRANDES INDUSTRIES

Afin de réduire les GES, le Parti Vert du Québec propose l'instauration d'une taxe sur le

carbone. Cette taxe remplacera l'actuelle bourse sur le carbone. Sous un gouvernement Vert, la taxe sur le carbone débutera à \$100 la tonne de CO₂ et augmentera de \$20 par année (indexé à l'inflation) jusqu'en 2050 avant d'être réévaluée. La taxe sur le carbone atteindra donc \$720 (plus inflation) en 2050. Cette planification de taxation prévisible et établie bien à l'avance permettra aux industries de s'adapter pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. La taxe sur le carbone sera également ajoutée à tout bien importé afin de tenir compte des émissions générées dans d'autres pays qui fabriquent des produits utilisés au Québec. Cette argent ira exclusivement à la lutte aux changements climatiques et la transition énergétique.

AUGMENTATION DU PRIX CARBONE & INSTAURATION D'UN SYSTÈME DE RAISONNEMENT DE COMBUSTIBLE FOSSILES

En 2017, le Québec a consommé près de 10 milliards de litres d'essence, surpassant toutes les années précédentes. Les deux tiers des véhicules vendus étaient des VUS ou des camions légers. Le statu quo n'est pas durable. Il est temps de poser des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques et les émissions provenant du domaine des transports.

L'avis des experts est clair; pour réduire les gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques, nous devons poser des gestes concrets pour réduire la consommation d'essence et d'énergies fossiles. C'est pour ces raisons que le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le prix du carbone à 200\$ la tonne en 2019 avec une augmentation de 25\$ par année par la suite. Toutefois, l'augmentation du prix de carbone doit

tenir compte des réalités économiques des personnes, des familles et des régions. Voici pourquoi nous appuyons un système de raisonnement qui permettra une gestion plus équitable du prix du carbone.

Nous proposons d'offrir une exemption du prix du carbone à chaque résident du Québec. Le nombre de litres d'essence exempté sera déterminé en fonction de la proximité des résidents au transport en commun et de leur capacité à réduire leurs émissions. Les enfants auront également droit à une exemption. Cela permettra, par exemple, aux familles qui habitent en région de recevoir un grand nombre de litres d'exemption alors qu'une personne qui habite dans la métropole à proximité du transport en commun recevra une exemption beaucoup plus restreinte. De plus, ce changement sera jumelé avec un étalement majeur du réseau de transport en commun qui sera désormais gratuit, fréquent, rapide et confortable.

Les litres d'essence exemptés de la taxe carbone seront accordés sur une base mensuelle et chaque résident aura une carte carbone. En présentant la carte carbone aux détaillants d'essence, le prix du carbone sera déduit de la facture directement à la pompe. Chaque litre d'essence acheté qui dépasse l'exemption sera assujéti au prix sur le carbone qui sera d'environ \$0.46 le litre. L'argent provenant du prix carbone sera injecté dans le Fonds vert du Québec et servira au financement des transports en commun. Nous prévoyons exempter 40% des achats d'essence lors de la première année et de diminuer progressivement les exemptions par la suite. Cela permettra à l'État québécois de générer \$2.7 milliards de dollars en revenus pour le transport en commun dès la première année.

AUGMENTATION DES FRAIS D'IMMATRICULATION

Le Parti Vert du Québec appuie une augmentation des frais d'immatriculation sur l'ensemble des véhicules. Cette augmentation sera plus importante pour les grands véhicules, tels que les VUS et pour les résident-es des grands centres urbains qui habitent à proximité d'infrastructures de transport en commun. Les tarifs seront variables et calculés selon la taille du véhicule et selon l'accessibilité du réseau de transport dans la région administrative où le propriétaire du véhicule réside.

Nous appuyons également une augmentation importante de la taxe sur les véhicules de luxe (avions, bateaux et voitures). Le Québec impose depuis 1998 des frais d'immatriculation supplémentaires de 1% de la valeur excédentaire à 40 000 \$ pour les automobiles. Ce taux progresse cependant très faiblement. Le PVQ propose d'augmenter ce taux à 5% effectif.

POUR UN PROGRAMME D'ÉCO-RÉNOVATION D'AMPLEUR

Les bâtiments du Québec ont besoin de rénovations. En ce moment, le Québec fait face à un problème majeur : l'inefficacité de nos bâtiments en consommation d'énergie. Cela augmente notre consommation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel.

Le Parti vert du Québec propose un programme d'ampleur qui vise à améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Une meilleure isolation étant la première priorité, suivie par l'installation d'infrastructures en géothermie, énergie solaire, etc. Cela nous permettra de créer des emplois, réduire notre consommation d'énergie et de moderniser les infrastructures du Québec.

ÉCOTAXE - RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET MIEUX RECYCLER

La situation actuelle concernant la gestion des matières résiduelles au Québec est pitoyable. Les entreprises peinent à financer les opérations de recyclage et l'État doit intervenir pour assurer une gestion saine de nos déchets. Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter significativement les écotaxes existantes et de les appliquer à un plus grand nombre de produits. Le but de cette taxe est à la fois de réduire la consommation de produits neufs et d'assurer le recyclage le plus complet et écologique des produits à la fin de leurs cycles de vies.

POUR UNE STRATÉGIE DE RECYCLAGE INDUSTRIEL

Au Québec, la vaste majorité de nos matières résiduelles sont traitées de manière inadéquate. Les appareils électroniques, les automobiles, les téléphones, les ampoules fluocompactes et les batteries sont de très bons exemples. Malgré le fait que le gouvernement du Québec est mis en place certain écofrais sur les biens de consommation en 2012, nous croyons que le moment est venu de généraliser ce programme afin de couvrir tous les biens de consommation recyclables. Cela nous permettra de créer des emplois à travers la province dans un domaine d'avenir et d'exporter nos connaissances et technologies de recyclage à travers le monde.

RÉDUCTION DES SUBVENTIONS AUX GRANDES ENTREPRISES

Au Québec, les grandes entreprises bénéficient d'importantes subventions qui vont à l'encontre du principe du marché libre et qui

permettent le transfert de fonds publics, payés par les contribuables à de grandes entreprises qui sont souvent des multinationales. Le Parti Vert du Québec propose de réduire et éliminer ces subventions généreuses et de réinvestir les fonds dans la transition énergétique.

ABOLIR LES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES PÉTROLIÈRES, GAZIÈRES ET MINIÈRES

L'État québécois investit des centaines de millions de dollars de fonds publics dans les entreprises pétrolières, gazières et minières du Québec. Le Parti Vert du Québec s'oppose fortement à ces subventions néolibérales qui vont à l'encontre de la transition énergétique et la gestion responsable des fonds publics.

AUGMENTATION DES REDEVANCES MINIÈRES

Au Québec, des milliards de dollars sous forme de divers minerais sont cédés au secteur privé tandis que l'État ne reçoit pas de redevances significatives. Le Parti Vert du Québec croit que les compagnies minières qui opèrent sur le territoire devraient verser 50% de leur revenu au gouvernement du Québec. Le taux actuel est entre 1% et 2%. Des redevances minières à 50% donneraient au gouvernement les moyens d'offrir des services de qualité aux citoyen-ne-s, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté, au développement des infrastructures et à la transition énergétique.

AUGMENTER LES EXPORTATIONS D'HYDRO ÉLECTRICITÉ

Le Québec est un grand producteur d'hydroélectricité et possède actuellement une gigantesque capacité de production d'électricité.

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter drastiquement l'efficacité énergétique des immeubles neufs et déjà construits avec des programmes ciblés. Ces programmes, combinés avec une expansion de l'énergie géothermique et de l'énergie solaire à domicile, aura pour effet de réduire notre surplus d'électricité, qui pourra donc être vendu à l'Ontario ou aux États-Unis. Les fonds générés seront injectés dans les programmes d'efficacité énergétique.

AUGMENTER LES IMPÔTS DES PLUS RICHES

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le nombre de paliers d'impôts, par tranche de 10 000\$ plutôt que de 20 000\$, afin de taxer davantage les gens qui font plus que 120 000\$ par année. Ce nombre plus élevé de paliers permettra à l'État de taxer les plus fortunés en fonction de l'importance de leurs revenus. Le taux d'imposition total (incluant les impôts fédéraux) ne dépassera pas 75%. Les personnes qui gagnent moins que 100 000\$ par année sont déjà suffisamment taxées (jusqu'à un taux combiné de 50%) et ne verront aucune hausse des taxes sur l'impôt.

AUGMENTER LES IMPÔTS DES GRANDES ENTREPRISES

Le Parti Vert du Québec propose de tripler les impôts provinciaux des grandes entreprises pour atteindre 35%. Cette politique vise à équilibrer la contribution des grandes entreprises et de les rapprocher du taux d'impôts payés par les citoyen-ne-s sur leurs revenus. En revanche, le Parti Vert n'augmentera pas les taxes des petites et moyennes entreprises (PME), encouragera leur développement et s'engage à encourager le développement par le biais d'incentives économiques (baisses d'impôts, subventions etc.) des coopératives

qui suivent un modèle novateur favorisant la redistribution et le partage de la richesse au sein de leurs communautés.

OPTIMISATION DES DÉPENSES SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Le virage massif vers le transport en commun engendra une réduction majeure du nombre de véhicules sur les routes du Québec. Nous devons investir pour optimiser la qualité de nos routes et autoroutes, nous souhaitons une grande réfection de nos routes afin qu'elles soient durables pour réduire les coûts en entretien de ces dernières. Pour ce faire un gouvernement vert effectuera une vaste études sur les moyens les plus efficaces de construire des routes durables pour la province.

APPLIQUER LA TVQ SUR LES ACHATS EN LIGNE

À l'heure actuelle, un grand nombre d'achats en ligne ne sont pas assujettis à la taxe de vente du Québec, au même titre que des biens achetés dans les commerces locaux. Cette politique favorise donc l'achat en ligne au détriment des commerçants locaux. D'autre part, les géants du web, tel que Netflix, peuvent vendre leurs produits au Québec sans payer les taxes de ventes. Les taxes de vente doivent être appliquées de manière à ne pas défavoriser les entreprises locales. C'est pour cette raison que le Parti Vert du Québec appuie l'application de la TVQ sur les achats en ligne et aux géants du web.

TAXE SUR LE CAPITAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le Parti Vert du Québec appuie une taxe de 1.5% par année sur le capital des institutions

financières. Cette taxe permettrait de générer plus de 500 millions par année et sera utilisée pour financer la gratuité scolaire, de la garderie jusqu'à l'université.

AUGMENTER LES REVENUS DE L'ÉTAT EN TAXANT LE CANNABIS

Le processus de légalisation du cannabis est enclenché, mais la réglementation provinciale prévue à l'heure actuelle est contraignante pour les producteurs. En effet, ils demeureront des criminels aux yeux de l'État, tandis que de grandes entreprises domineront le marché légal. D'autre part, le réseau de vente proposé par le gouvernement n'aura tout simplement pas la capacité de fournir la demande. Le marché noir continuera d'exister et l'État sera privé d'importants revenus de taxation. Le Parti Vert du Québec propose de permettre à un plus grand nombre d'individus et d'entreprises de participer à la production et à la vente de cannabis sur le marché légal afin de permettre au gouvernement de taxer le produit tout en avantageant la décentralisation de l'industrie.

METTRE FIN AUX PARADIS FISCAUX

Le recours aux paradis fiscaux par des entreprises et des individus constitue des pertes de plus de 700 millions par année pour l'État québécois. Pour remédier à ce problème, le Parti Vert du Québec propose de quadrupler le budget du Plan d'action 2017 contre les paradis fiscaux du gouvernement du Québec pour atteindre un budget annuel de 40 millions. Ces investissements dans la lutte contre les paradis fiscaux seront facilement compensés, voir dépassés par les montants récupérés des fautifs qui abusent du système à l'heure actuelle.

CULTURE

La culture est souvent perçue comme une source de dépense, alors qu'il s'agit plutôt d'une importante source de revenu. Nous souhaitons en faire un important pilier de notre économie en lui donnant la place qu'elle mérite. La culture québécoise est riche et brille à travers le monde, elle est un important moteur du tourisme intérieur et international. Il faut cependant la mettre en valeur et la financer adéquatement pour profiter des importantes retombées économiques qui en découlerait.

Le secteur de la culture est l'un des rares capable d'utiliser efficacement et rapidement les fonds qui y sont investis, à un faible coût administratif. Aussi, ces investissements se traduisent généralement par une hausse du niveau d'emploi.

Chaque dollar investi en culture génère, en moyenne, 2,70\$ en revenus non-gouvernementaux. (Finances of Performing Arts Organizations) C'est donc un secteur avec un incroyable potentiel économique.

Le Compte satellite de la culture rapportait qu'en 2010 : « les retombées liées aux industries de la culture se chiffraient à 12,8 milliards de dollars, contribuant ainsi à 4,1 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec, plaçant ce dernier au premier rang à l'échelle du pays. Les industries culturelles généraient quant à elles plus de 175 000 emplois à travers la province, soit 4,5 % de tous les emplois du Québec. »

Pour l'année 2009-2010, les dépenses du gouvernement du Québec liées à la culture représentaient plus de 1 milliard de dollars, alors qu'elles ont généré 10 milliards de retombées pour le PIB.

Dans cette optique, nous appuyons la proposition de La Coalition La culture, le coeur du Québec, afin que le budget de la culture passe de 1,1% à 2%.

TAXE SUR LA PUBLICITÉ

Nous proposons, pour financer une partie de cette hausse du budget en culture, d'instaurer une taxe sur la publicité des grandes entreprises et multinationales, une mesure qui permettra de financer adéquatement le secteur culturel, tout en luttant contre le consumérisme.

RAPPORT D'IMPÔT UNIQUE

Afin de réduire le fardeau bureaucratique des Québécois-es et de l'État, le Parti Vert du Québec propose d'instaurer une seule et unique déclaration d'impôts gérée par l'État québécois. Cela permettrait des économies de près de 400 millions à l'État et encore plus aux citoyen-ne-s.

INVESTISSEMENTS MAJEURS

FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique aura des effets bénéfiques pour l'ensemble du Québec aujourd'hui et pour les générations à venir. La construction des infrastructures vertes aura tout de même des coûts importants. Nous proposons d'investir dans l'avenir de la province et de financer les investissements proposés en augmentant les revenus de l'État, quitte à avoir quelques déficits budgétaires

à court terme. Ces investissements seront rentables puisque la transition énergétique, une fois complétée, réduira significativement les coûts d'opérations des transports, des immeubles et dans de nombreux secteurs économiques.

SORTIR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC DE LA PAUVRETÉ - REVENU MINIMUM GARANTI

Le Parti Vert du Québec propose de sortir l'ensemble du Québec de la pauvreté avec l'instauration d'un revenu minimum garanti de 14 000\$ par personne par année (incluant les enfants). Les aînés et les personnes handicapées ou atteintes d'une maladie auront droit à un revenu minimum garanti de 20 000\$ par année.

Afin de briser l'isolement social et d'encourager l'intégration sur le marché du travail, le Parti Vert du Québec appuie une exemption de travail de 8 000\$ par année sans réduire le versement du revenu minimum garanti.

TRANSPORT EN COMMUN RAPIDE, GRATUIT ET EFFICACE

Le Parti Vert du Québec appuie un virage majeur vers le transport en commun. Nous proposons la gratuité des tarifs, combinée avec une expansion majeure du service offert. Notre plan comprend la construction d'un réseau de train à grand vitesse interurbain, l'expansion des lignes de métro, des tramways, des autobus et des trains de banlieue.

Nous croyons que c'est la meilleure façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (le secteur du transport étant responsable d'une très grande part de ces émissions) et

la surconsommation associée aux voitures privées. De plus, il s'agit d'investissements porteurs qui permettront de créer beaucoup d'emplois de qualité et de mettre à profit le savoir-faire québécois.

En effet, cela demandera de la main-d'œuvre qualifiée pour occuper ces emplois durables. L'expansion du réseau de transport en commun aidera également les employeurs du secteur privé à bénéficier d'une population mobile et d'une réduction de la congestion routière qui nuit à notre économie et à notre productivité.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DES DÉCHETS ORGANIQUES

Au Québec, le traitement des eaux usées est peu efficace. Un grand nombre de nos centres de traitements incinèrent les boues usées à l'aide d'énergies fossiles et rejettent une quantité importante de contaminants dans nos cours d'eau. Le Parti Vert du Québec propose de révolutionner le traitement de nos centrales de traitement d'eaux usées afin qu'elles produisent de l'énergie renouvelable et des produits organiques à partir de nos déchets.

INVESTISSEMENTS MASSIFS EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION

L'austérité néolibérale des dernières années a fait des ravages dans nos services publics et avec le vieillissement de la population, il faut maintenant envisager de grandes dépenses pour réparer les dommages. Le Parti Vert du Québec s'engage à financer adéquatement les services de santé et en éducation afin que l'ensemble de la population puissent bénéficier des services publics de qualité.

DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La situation actuelle avec le recyclage au Québec est pitoyable; les centres de trie ne sont pas équipés pour transformer le carton, le verre ou la grande majorité des autres matériaux. Pour remédier à la situation, le Parti Vert du Québec propose d'investir massivement dans le traitement des matières résiduelles à l'aide de l'écotaxe. Ces mesures viseront le recyclage, la réduction de notre consommation et des investissements ciblés dans l'économie circulaire.

SOUTENIR LES COOPÉRATIVES ET ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Les coopératives et des organisations communautaires sont les moteurs de la création de communautés vibrantes, autonomes et solidaires. Le Parti Vert du Québec croit que le gouvernement du Québec devrait en faire davantage pour soutenir les coopératives et les collectivités.

PROJETS NATIONAUX

Bien que le Parti Vert du Québec croit en la liberté d'entreprise, au maintien du secteur privé et aux droits de certain-e-s citoyen-ne-s d'avoir plus de ressources financières que d'autres, nous croyons que cela devrait être mieux encadré et que la nationalisation de certaines industries serait avantageuse pour l'ensemble des Québécois-es. Voici nos projets pour notre premier mandat de gouvernance:

NATIONALISER LA FORESTERIE SUR DES TERRES PUBLIQUES

Depuis des décennies, le gouvernement du Québec a cédé les forêts publiques aux entreprises d'exploitation forestière privées, et ce sans exiger de redevances significatives. Le Parti Vert du Québec propose de nationaliser l'exploitation.

NATIONALISER L'ENSEMBLE DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

Les services de transports en commun sont des services publics qui devraient être gérés en fonction des intérêts publics. Bien que la grande majorité de ces services sont déjà nationalisés, la privatisation de Réseau Express Métropolitain (REM) est un exemple flagrant de l'effet des politiques néolibérales sur nos services publics. Le Parti Vert du Québec croit qu'il serait plus avantageux de garder ces infrastructures sous contrôle public afin de permettre une meilleure planification dans les intérêts du public et d'éviter l'obligation de tirer des profits des tarifs, un geste qui diminue d'ailleurs l'utilisation du service.

CRÉATION DE TÉLÉCOM-QUÉBEC

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une société d'État afin d'offrir une option de télécommunications nationalisée à faible coût pour la population et les entreprises du Québec. Cette société aura pour mandat d'offrir des services d'internet, de téléphone, de câble et de téléphonie mobile à l'ensemble de la population du Québec, y compris dans les régions éloignées, à moindres coûts. En 2018, l'accès à l'internet devrait être un droit universel et non un

privilège coûteux. Le statu quo fait en sorte que les prix demeurent très élevés et que le service n'est toujours pas accessible dans de nombreuses communautés.

PROJET NATIONAL DE SERRICULTURE

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'un vaste réseau de serres agricoles à petite échelle dans les quartiers à travers le Québec. Ce réseau, qui sera la propriété

de tous les citoyen-ne-s et sera géré par les organismes communautaires locaux, aura pour mandat de fournir des aliments cultivés localement à la population locale à de très bas prix. Ce réseau de production agricole local nationalisé sera alimenté par l'hydro-électricité. Ce grand projet, qui touchera l'ensemble des quartiers du Québec, constitue l'une des premières étapes dans la lutte pour réduire l'influence du capitalisme dans le système alimentaire.





AGRICULTURE



TABLE DES MATIÈRES

AGRICULTURE

AGRICULTURE LOCALE : PROJET DE SERRICULTURE NATIONAL	105
SOUTENIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	105
MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE	105
AIDE FINANCIÈRE	106
MORATOIRE SUR LE DÉZONAGE	106
PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE	107

AGRICULTURE LOCALE : PROJET DE SERRICULTURE NATIONAL

L'alimentation locale est un palier essentiel de la transition énergétique. Au Québec, nous avons d'importantes ressources hydroélectriques et pourtant un très petit réseau de serriculture, centralisé et géré par le privé. En conséquence, une quantité phénoménale de nos fruits et légumes sont importés de l'Amérique du Sud et des États Unis.

Le Parti Vert du Québec propose de s'attaquer aux problèmes des aliments importés en construisant un vaste réseau de serres urbaines et rurales publiques alimentées par l'hydro-électricité. Ces serres seront construites par Hydro-Québec grâce à un nouveau programme de subventions avant d'être remises aux communautés locales de chaque quartier du Québec.

Les serres bénéficieront de soutien financier et de l'électricité gratuite fournis par l'État. Elles seront gérées de manière démocratique par les utilisateur-trice-s et membres des communautés. Les aliments produits seront distribués aux résident-e-s à très faibles coûts pour éviter le gaspillage alimentaire.

Au-delà de l'alimentation locale, la création d'emplois et de la création de communautés locales vibrantes, ce programme vise à réduire concrètement le rôle du capitalisme dans le système alimentaire québécois tout en stimulant la culture d'entraide, de solidarité locale et de coopération.

SOUTENIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Parti Vert du Québec appuie des subventions importantes pour la production et la consommation des aliments certifiée biologique. Ces investissements d'un milliard de dollars par année seront concentrés autour des programmes éducatifs et de l'aide financière de plusieurs centaines de millions de dollars aux agriculteurs pour assister à la transition envers l'agriculture biologique à travers le Québec. (à moindre coût).

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Afin de pallier au manque criant de main-d'œuvre dans le secteur agricole, le Parti Vert du Québec s'engage à :

- Mettre sur pied un programme spécial de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et agroalimentaire de sorte à garantir un accès uniforme et efficient à des travailleur-euse-s agricoles étrangers dans le but d'aider à assurer la productivité, la croissance et le succès futur de l'industrie.
- Améliorer l'éducation et la formation professionnelle en agriculture dans l'ensemble du système d'éducation, en veillant à ce que les programmes d'acquisition de compétences puissent inclure de la formation à la ferme et répondre aux autres exigences non traditionnelles de formation en milieu de travail.

- Rendre les formations en agriculture plus disponibles et accessibles dans les secteurs urbains.
- Fonder un bureau unique chargé des Évaluations de l'information sur le marché du travail dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire comportant un effectif possédant les connaissances nécessaires et afin d'assurer l'exécution rapide des évaluations dans le contexte des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT) et le traitement uniforme des demandes.

AIDE FINANCIÈRE

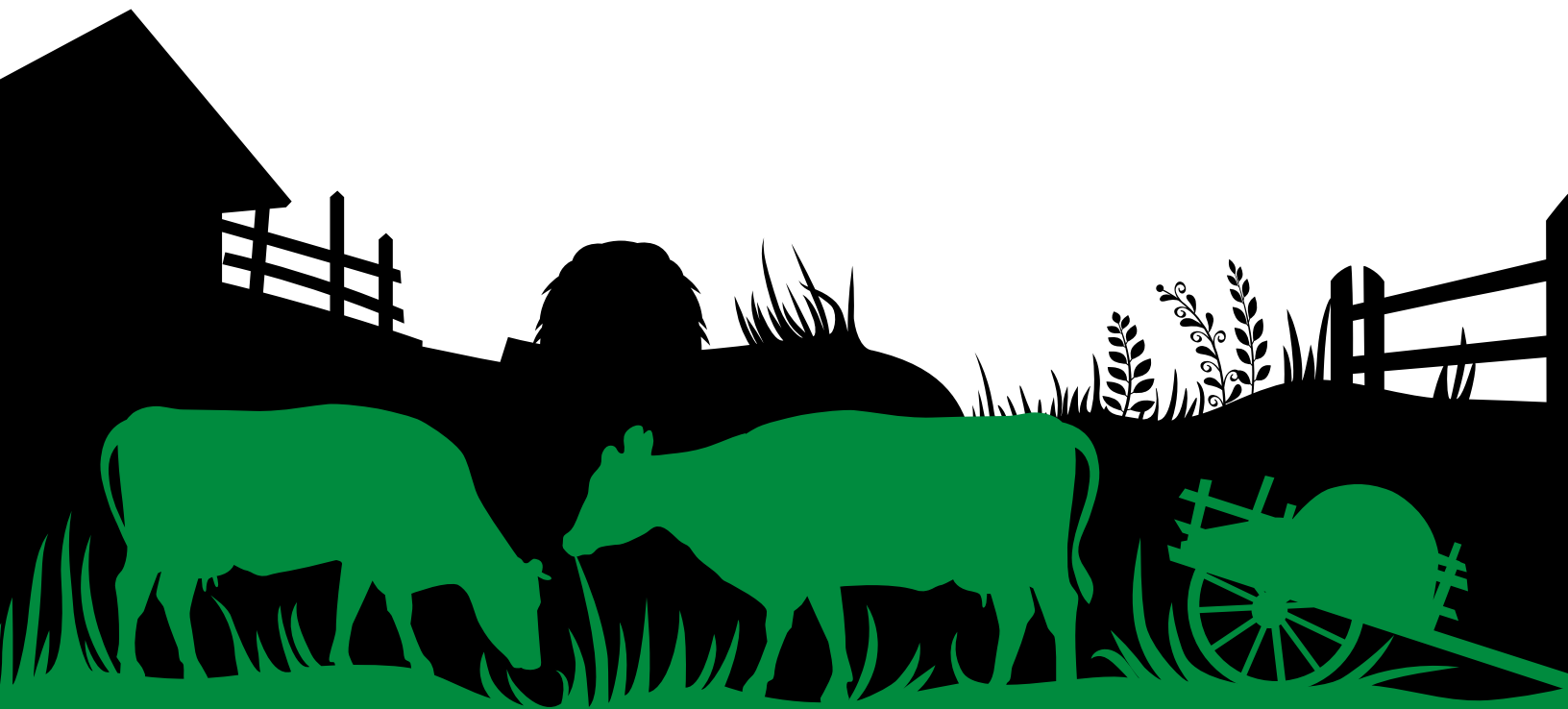
- Améliorer les programmes de sécurité du revenu.
- Récupérer un montant équivalent au solde résiduel de 38 millions de dollars du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour l'amélioration de la productivité du secteur des grains.
- Bonifier les programmes de soutien en agroenvironnement, notamment les mécanismes de rétribution des investissements réalisés par les producteurs pour s'adapter aux exigences environnementales.
- Mettre en place un système permettant de limiter l'impact de l'augmentation rapide du salaire minimum sur la profitabilité des entreprises agricoles particulièrement dans le secteur horticole.
- Mettre en place un programme permanent d'indemnisation des agriculteurs subissant des dommages lors d'épisodes

climatiques extrêmes.

- Endiguer la disparition des fermes au Québec en mettant en place une politique de soutien pour les petites exploitations.
- Renforcer le programme d'appui financier à la relève agricole.
- BANNIR L'UTILISATION DES PESTICIDES
- Le Parti Vert du Québec appuie le bannissement de l'ensemble des pesticides (et herbicides) sur notre territoire d'ici l'année 2022. Ce bannissement s'appliquera tant à l'agriculture qu'aux centres urbains. Les recherches scientifiques sont claires; les pesticides nuisent à la santé des êtres humains, des animaux et de la biodiversité. Les alternatives existent; la permaculture, les systèmes mécaniques enlevant les mauvaises herbes et la bioremédiation sont tous des solutions aux problématiques des pesticides. L'industrie agricole est entièrement capable de s'adapter et un gouvernement Vert sera présent pour les aider avec la transition.

MORATOIRE SUR LE DÉZONAGE

Le Parti Vert du Québec appuie un moratoire sur le dézonage des terres agricoles autant dans les milieux ruraux que urbain. La valorisation de ces terres constitue un pilier essentiel de l'alimentation locale et de la transition énergétique. Nous ne pouvons nous permettre de sacrifier des terres agricoles pour des projets immobiliers et des intérêts privés.



PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ET DE SOUS-PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

Les avis scientifiques sont clairs; réduire la consommation de viande et de produits animaliers est une manière efficace de réduire nos GES et de lutter contre les changements climatiques. Pour cette raison, le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une cible de réduction des produits animaliers de 50% d'ici 2030, combiné avec une série de mesures innovantes qui visent à aider les citoyen-ne-s à faire le changement. La Chine a adopté une cible similaire en 2016, en consi-

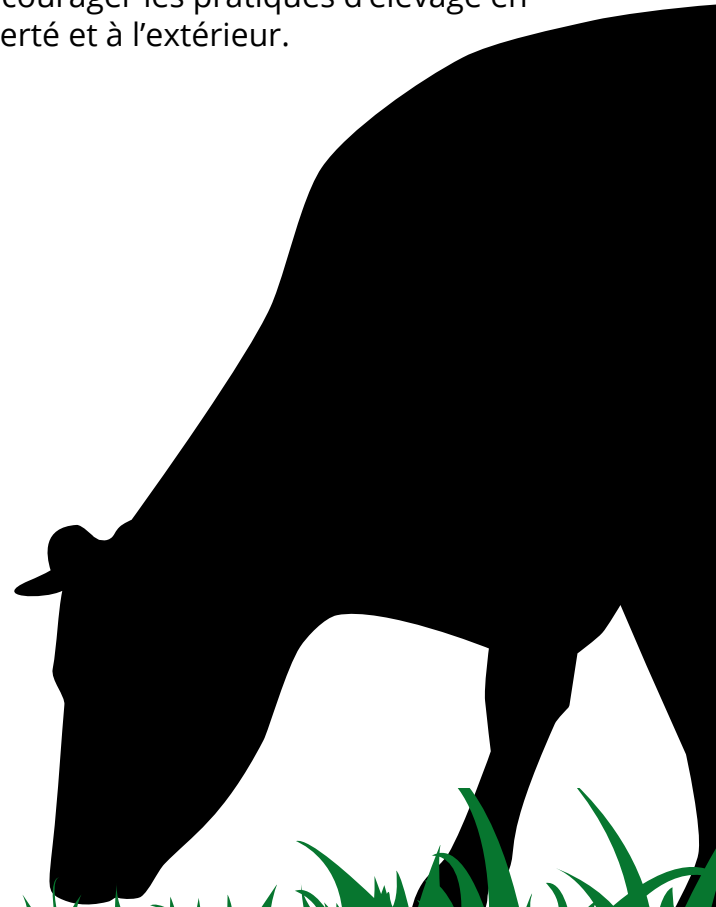
dérant les impacts environnementaux de la production de viande. Un gouvernement Vert soutiendra les agriculteurs et éleveurs québécois-es dans cette importante transition. Plus d'informations disponibles dans la section droits des animaux et santé.

LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

La population choisirait certainement d'assurer de meilleures conditions de vie aux animaux d'élevage si elle était informée des mauvais traitements qui leur sont infligés. Actuellement, la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal ne protège pas les animaux d'élevage. Ils sont soumis à la réglementation de l'industrie ou aux « pratiques couramment utilisées » par cette dernière. Pour cette raison, le Parti vert est d'avis qu'un ensemble de règlements qui visent à atténuer les souffrances et à cesser les mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage doit être mis en œuvre.

LA PRODUCTION ANIMALE

- Le programme du Parti vert vise à :
- Informer la population sur les pratiques couramment utilisées dans l'industrie afin de la sensibiliser aux traitements que subissent les animaux d'élevage.
- Imposer un encadrement strict des règles concernant les pratiques de l'industrie.
- Interdire les mutilations des animaux d'élevage telles que l'amputation de la queue, la castration à vif et l'époinçage du bec.
- Interdire le broyage des poussins.
- Interdire toute forme d'abattage qui ne prévoit pas de désensibilisation préalable et favoriser les pratiques aux effets immédiats.
- Rendre obligatoires l'accès à l'information et la transparence au sein des abattoirs, des fermes industrielles et des transporteurs. Cet accès à l'information devrait être un outil accessible non seulement aux autorités gouvernementales, mais également aux médias et aux citoyen-ne-s intéressé-e-s.
- Imposer des normes plus strictes sur le transport des animaux qui réduisent les temps de déplacement, augmentent l'espace vital des animaux dans les camions et limitent le transport lors des températures extrêmes. L'utilisation d'aiguillons électriques doit être interdite et le pouvoir coercitif des inspecteur-trice-s, augmenté.
- Augmenter le nombre d'inspecteur-trice-s.
- Favoriser les fermes et les abattoirs locaux et à petite échelle.
- Encourager la population à réduire sa consommation de viande et de sous-produits d'origine animale.
- Encourager les pratiques d'élevage en liberté et à l'extérieur.



A man with a beard, wearing a blue and white checkered shirt and blue jeans, is kneeling on a light-colored rug. He is smiling and high-fiving a golden retriever. The dog is sitting up on its hind legs, with its front paws reaching up to meet the man's hand. The background is a blurred indoor setting with light-colored walls and a white baseboard. A green triangle is visible in the top right corner of the image.

DROITS DES ANIMAUX

TABLE DES MATIÈRES

DROITS DES ANIMAUX

LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE	111
LES ANIMAUX DE COMPAGNIE	112
LES ANIMAUX SAUVAGES	115
LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE	116
L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE	117
LES ANIMAUX DANS LE DIVERTISSEMENT	118
LES ANIMAUX DE TRAVAIL	118

LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE

Le Parti vert du Québec est d'avis que la société doit prendre un virage vers une réduction globale de la consommation de viande. À cette fin, le programme du parti comprend des mesures qui visent à :

- Mandater les institutions publiques, telles que les écoles et les hôpitaux, pour fournir des options de repas végétariens et végétaliens afin d'encourager des choix alimentaires plus sains pour la santé humaine et moins dommageable à l'environnement.
- Ajouter des cours de cuisine saine au programme scolaire des écoles primaires et secondaires du Québec. Ces cours incluront une formation à la cuisine végétarienne et végétalienne, ainsi qu'aux impacts écologiques de la consommation de viande et de produits animaliers.
- Utiliser les leviers financiers dans le domaine de l'agriculture afin de bonifier les subventions de la production d'aliments à base de végétaux. Cela comprendra la mise en place d'un vaste programme serricole nationalisé qui permettra à l'ensemble des Québécois de profiter des fruits et des légumes produits avec notre électricité verte.
- Subventionner les produits et les programmes qui aident les citoyen-ne-s à réduire leur consommation de viande et de sous-produits animaux. Cela comprendra

une baisse des prix des aliments à base de végétaux et des cours de cuisine gratuits et accessibles à tous.

- Déplacer progressivement, sur une période de 10 ans, les subventions à l'industrie de la viande vers des programmes qui valorisent l'utilisation de produits alimentaires à base de végétaux.
- Encourager la population, par des campagnes publicitaires, à réduire sa consommation de viande et de produits d'origine animale.

APPLICATION ET RESPECT DE LA LOI

Un gouvernement vert mettrait en place un Ministère de la Condition Animale afin de garantir la mise en place, l'élaboration, le renforcement et le respect des lois entourant le bien-être animal. Ce ministère oeuvrait avec les SPA et SCPA et les inspecteurs afin d'appliquer efficacement les lois provinciales.

Le Parti Vert procéderait également à la remise de plus de pouvoirs aux SPA et SPCA et de plus de budget pour l'embauche d'un plus grand nombre d'inspecteur-trice-s. Nous croyons que l'État québécois devrait remettre un budget ainsi que des pouvoirs à ces organisations qui oeuvrent déjà sur le terrain, ce qui permettrait une plus grande efficacité.

Un gouvernement Vert mettrait en place une taxe spéciale sur les accessoires pour animaux afin de financer, en partie, l'application de la loi et la création du nouveau ministère.

Pour s'assurer de l'application de la loi et ainsi assurer la protection des animaux et respect rigoureux de notre législation le Parti Vert du Québec propose de :

- Informer les gens sur leurs droits et leurs obligations envers les animaux de compagnie, prévus par l'article 5 de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.
- Un gouvernement Vert augmenterait considérablement les amendes pour les infractions entourant le non-respect de la loi. Une personne contrevenant à la loi pourrait se voir interdire la possession d'un animal de compagnie.
- Remises de plus de pouvoirs aux SPA et SPCA sur l'application de certains règlements entourant toutes les espèces animales. Un gouvernement Vert remettra aux SPA et SPCA un budget permettant à ces organismes d'appliquer efficacement la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, notamment par l'embauche de plus de personnels, notamment des inspecteur-trice-s. Ces organismes agiraient en collaboration avec le nouveau Ministère de la Condition Animale.
- Nous faciliteront également la collaboration avec les forces de l'ordre pour l'application de la loi par une collaboration étroite avec le Ministère de la Sécurité publique.

Au niveau fédéral, le Parti Vert considère également que les peines prévues au Code criminel concernant la cruauté envers les animaux ne sont pas suffisamment élevées. Nous croyons qu'il est immoral que les infractions prévues en cas de cruauté animale se retrouvent dans la partie du Code sur les « actes prohibés sur les biens ». Un gouvernement Vert ferait donc pression sur le gouvernement fédéral afin d'effectuer les changements nécessaires au Code criminel.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

De nombreuses personnes considèrent leurs animaux de compagnie comme des membres de la famille. Pourtant, le Québec ne jouit pas d'une bonne réputation en ce qui concerne le traitement des animaux de compagnie : la province aurait même le pire bulletin en cette matière au Canada. Pour cette raison, le Parti vert du Québec souhaite mettre en place des mesures de protection plus importantes envers les animaux de compagnie.

Le Parti vert considère notamment que les peines prévues au Code criminel pour la cruauté envers les animaux ne sont pas assez élevées. Nous croyons qu'il est immoral que les infractions prévues en cas de cruauté animale se retrouvent dans la partie du Code sur les « actes prohibés sur les biens ».

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE DOMESTIQUES

Le PVQ souhaite sortir les animaux d'un système de « consommation capitaliste », il est anormal et inacceptable que nos compagnons soient vendus comme l'on vend des meubles ou des électroménagers. Il faut donc miser sur l'adoption d'animaux de refuge et sur l'élevage éthique afin de donner de bons foyers aux animaux de compagnie et éviter leur marchandisation. Il faut également agir face au grave problème de surpopulation qui mène à l'euthanasie de plusieurs chiens et chats chaque année.

Nous souhaitons interdire la vente d'animaux en situation de surpopulation (chats, chiens et certains rongeurs) dans les animaleries et

mettre un terme à l'élevage de ces animaux. Par contre, nous encourageons la mise en adoption dans les animaleries des animaux qui viennent de refuges, ainsi que l'adoption responsable auprès de refuges et d'éleveurs éthiques.

Seul les petits élevages seront permis, soit de petits élevages familiaux ou à but non lucratif qui ne vise pas le profit et qui génère un petit nombre d'animaux.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE DITS « EXOTIQUES »

Concernant la vente d'animaux dits « exotiques », nous désirons premièrement créer un permis de vente et/ou d'élevage au Québec (aucun ne sera donné ou créé pour des espèces en péril ou de braconnage, etc.) afin d'encadrer la vente de ceux-ci. Nous voulons aussi nous assurer que ces animaux de complexes ne puissent pas être vendus, à la légère et par n'importe qui. Il faudrait que ces personnes aient toutes les connaissances requises et nécessaires afin de renseigner les futurs adoptants sur les responsabilités que cela représente. Nous allons aussi travailler avec le gouvernement fédéral pour essayer de mettre en place un système d'identification et de traçabilité pour ces animaux.

Nous proposons également que l'obtention d'un permis soit nécessaire afin de pouvoir procéder à l'adoption d'un animal de compagnie dit « exotique ». En effet, ces animaux ont des besoins spécifiques, des besoins complexes et nécessitent des soins particuliers, ils ne doivent donc pas être adoptés à la légère, les futures maîtres doivent plutôt prendre connaissance des besoins de ces animaux et démontrer qu'ils-elles sont aptes à en prendre soins.

MESURES GÉNÉRALES

Un gouvernement vert prendrait également les mesures générales suivantes :

- Sensibiliser la population à l'importance de tenir compte des impératifs biologiques des animaux de compagnie.
- Informer les gens sur leurs droits et leurs obligations envers les animaux de compagnie, prévus par l'article 5 de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.
- La vente d'animaux de compagnie sur internet sera également interdite par un gouvernement vert.
- Inciter les gardien-ne-s à stériliser leurs animaux de compagnie, afin de lutter contre l'abandon et la surpopulation des refuges. Nous souhaitons également augmenter la visibilité des cliniques de stérilisation des animaux de compagnie des personnes à faible revenu.
- Création d'un Ministère de la Condition Animale
- Invalider les clauses interdisant les animaux dans les baux résidentiels.
- Mieux réglementer la zoothérapie et les autres professions en lien avec les animaux.
- Rendre obligatoires l'identification et la vaccination des animaux de compagnie afin d'assurer la traçabilité et la santé de ces animaux.
- Nous désirons aussi augmenter la visibilité des associations qui assument ces frais pour les personnes qui manquent de ressources. Mieux financer et offrir plus de

sources de financement aux organismes agissant dans le domaine animalier.

- Interdire les élevages d'animaux de compagnie et exotiques pour la vente à profit (par des particuliers, usines à chiots, etc.) et interdire la vente d'animaux dans les animaleries. Nous encourageons toutefois la mise en adoption dans les animaleries des animaux qui viennent de refuges ainsi que l'adoption responsable auprès de refuges éthiques.
- Interdire l'enchaînement en permanence des chiens.
- Lutter contre la discrimination des espèces animales (spécisme) tout en tenant compte de leurs différents besoins au sein des écosystèmes.
- Lutter contre l'adoption du projet de loi 128 et le bannissement de race en proposant des solutions qui protègent la population : des activités de prévention de morsures auprès des jeunes dans les écoles et des formations axées sur le langage canin et l'éducation canine.
- Agir contre la surpopulation de chats errants tout en réduisant le nombre d'euthanasies en encourageant la pratique du CRSM (capturer, stériliser, relâcher, maintenir).
- La disponibilité des médicaments à des fins vétérinaires en pharmacie, accessible grâce à une prescription vétérinaire.
- Interdire toutes procédures médicales visant à changer des caractéristiques physiques des animaux (dé-griffage, coupe

des oreilles ou de la queue, etc.) sauf pour des raisons médicales ou la stérilisation.

LES INTERDICTIONS DE RACES

Le Parti Vert du Québec dénonce les lois visant l'interdiction de certaines races de chiens au Québec. Nous jugeons que ces règlements sont complètement illogiques, discriminatoires, inapplicables et qu'ils démontrent les profondes lacunes de la classe politique dans le dossier du droit des animaux et de la maltraitance animale.

qLes races de chiens étant difficilement identifiables, même par les expert-e-s, sans oublier les croisements qui rendent la tâche d'autant plus ardue, il sera impossible d'appliquer la loi avec exactitude. Cette situation ouvre la porte à de nombreuses poursuites et contestations judiciaires, qui représenteront assurément un coût supplémentaire pour le Québec.

Il s'agit également d'une loi qui ne reçoit pas l'appui de la communauté scientifique; l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association canadienne des médecins vétérinaires, entre autres, se sont déjà prononcés contre les législations visant certaines races.

Nous croyons que les comportements agressifs des animaux domestiques sont généralement, voire majoritairement, causés par les maîtres. Tous les chiens nécessitent un effort de socialisation et de dépense énergétique quotidien, autrement ils peuvent développer des comportements antisociaux, voire agressifs. C'est donc la responsabilité des propriétaires de se renseigner sur les besoins de leur chien et de mobiliser les efforts et les ressources nécessaires au bon développement de leur chien. Selon nous, il est impératif que le gouvernement sensibilise les propriétaires

afin qu'ils-elles soient prêt-e-s à en prendre soin adéquatement et que leurs chiens, peu importe leurs races, ne développent pas de mauvais comportements.

Or, le plus grand risque qu'il faut souligner avec de tels règlements, est celui des milliers de chiens dans les refuges qui ne pourront plus se faire adopter et qui seront, par conséquent, euthanasiés. C'est là la grande tragédie de ce type de législation.

Les ressources mises dans l'interdiction auraient définitivement dû être utilisées ailleurs : rendre les cours de dressage obligatoires et abordables, la création d'une forme de permis pour posséder un chien ou encore l'accès à un service de stérilisation à faible coût. Ces solutions durables, qui non seulement permettraient une lutte efficace contre les chiens dangereux, mais également contre les gestes de maltraitements, ont déjà fait leurs preuves, notamment à Calgary.

Il est grand temps au Québec de responsabiliser les propriétaires. La faute ne devrait pas être mise sur l'animal, peu importe sa race, mais bien sur le maître.

LES ANIMAUX SAUVAGES

LA CHASSE ET LA PÊCHE

Le Parti vert du Québec s'oppose à certaines formes de chasse. Le programme du parti comprend les mesures suivantes :

- Prohiber toute importation de trophées de chasse d'animaux exotiques.

- Autoriser la chasse et la pêche à des fins de loisir ou de sport uniquement lorsque celle-ci a pour but de consommer les animaux chassés ou pêchés.
- Proscrire le piégeage des animaux sauvages à des fins commerciales et de loisir.

LA PROTECTION DE L'HABITAT DES ANIMAUX SAUVAGES

- Encourager la mise en place de zones vertes dans les centres urbains et leurs environs.
- Créer plus de parcs provinciaux afin de protéger davantage de territoire.
- Encourager un plus grand respect du milieu naturel des animaux sauvages.
- Encadrer les pratiques écotouristiques afin d'éviter le plus possible les incidences sur les animaux et leur environnement naturel.
- La construction de plus de ponts ou tunnels d'animaux et de clôtures de sécurité pour permettre aux animaux de traverser les routes et autoroutes sans danger.

LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

- Sensibiliser la population sur l'importance de protéger les espèces menacées ou en voie de disparition.

D'autres propositions sur la protection de l'habitat des animaux et sur les espèces menacées ou vulnérables se trouvent dans la partie environnement du programme du Parti vert du Québec.

LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

La population choisirait certainement d'assurer de meilleures conditions de vie aux animaux d'élevage si elle était informée des mauvais traitements qui leur sont infligés. Actuellement, la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal ne protège pas les animaux d'élevage. Ils sont soumis à la réglementation de l'industrie ou aux « pratiques couramment utilisées » par cette dernière. Pour cette raison, le Parti vert est d'avis qu'un ensemble de règlements qui visent à atténuer les souffrances et à cesser les mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage doit être mis en œuvre.

LA PRODUCTION ANIMALE

Le programme du Parti vert vise à :

- Informer la population sur les pratiques couramment utilisées dans l'industrie afin de la sensibiliser aux traitements que subissent les animaux d'élevage.
- Imposer un encadrement strict des règles concernant les pratiques de l'industrie.
- Interdire les mutilations des animaux d'élevage telles que l'amputation de la queue, la castration à vif et l'épointage du bec.
- Interdire le broyage des poussins.
- Interdire toute forme d'abattage qui ne prévoit pas de désensibilisation préalable et favoriser les pratiques aux effets immédiats.

- Rendre obligatoires l'accès à l'information et la transparence au sein des abattoirs, des fermes industrielles et des transporteurs. Cet accès à l'information devrait être un outil accessible non seulement aux autorités gouvernementales, mais également aux médias et aux citoyen-ne-s intéressé-e-s.
- Imposer des normes plus strictes sur le transport des animaux qui réduisent les temps de déplacement, augmentent l'espace vital des animaux dans les camions et limitent le transport lors des températures extrêmes. L'utilisation d'aiguillons électriques doit être interdite et le pouvoir coercitif des inspecteur-trice-s, augmenté.
- Augmenter le nombre d'inspecteur-trice-s.
- Favoriser les fermes et les abattoirs locaux et à petite échelle.
- Encourager la population à réduire sa consommation de viande et de sous-produits d'origine animale.

LES ANIMAUX ÉLEVÉS OU PIÉGÉS POUR LEUR FOURRURE

Le Parti vert s'oppose à toute forme d'utilisation de fourrure. Nous considérons que la fourrure est un produit dit « de luxe » qui n'est pas nécessaire. De plus, l'industrie de la fourrure est responsable de la mort et de la souffrance de millions de renards, de coyotes, de lapins et de visons, entre autres. Ces derniers sont piégés dans leurs habitats naturels ou élevés dans des fermes de production de fourrure.

Pour ces raisons, le Parti vert souhaite :

- Abolir la vente de vêtements de fourrure.
- Interdire l'élevage des animaux pour leur fourrure.

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE POUR LES COSMÉTIQUES OU LES PRODUITS MÉNAGERS

Le Parti vert considère que les expériences sur les animaux pour le développement de produits cosmétiques sont cruelles et non nécessaires. L'expérimentation animale n'est pas incluse dans la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal. Nous préconisons d'autres méthodes pour mettre au point un produit. De plus en plus de marques de cosmétiques s'affichent maintenant comme étant « sans cruauté » : nous encourageons et soutenons ces entreprises.

Le programme du Parti vert vise à :

- Sensibiliser la population à la cruauté des expériences sur les animaux et l'encourager à consommer des cosmétiques ou des produits ménagers non testés sur les animaux.
- Interdire progressivement l'importation, le marketing et la vente de produits cosmétiques et ménagers testés sur les animaux, comme l'ont fait Israël et l'Inde.

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE DANS LE DOMAINE MÉDICAL OU SCIENTIFIQUE

Le Parti vert du Québec propose un encadrement et une application stricte de règlements qui régissent l'expérimentation animale dans le domaine médical et scientifique. Étant donné que ces animaux sont exclus des protections de la Loi sur la sécurité et le bien-être de l'animal, les pratiques sont actuellement laissées à l'autorégulation.

Le programme du Parti vert vise à :

Encourager l'élimination graduelle de l'utilisation des animaux dans l'industrie et le développement de nouvelles méthodes qui n'impliquent pas d'animal.

Mandater les fonctionnaires du MAPAQ pour effectuer des inspections approfondies non seulement pendant que les laboratoires sont vides ou inutilisés, mais aussi pendant que les tests sont réalisés sur les animaux. Ils devront produire des rapports publics détaillés afin d'assurer la transparence et faire un rapport sur l'état des animaux avant, pendant et après les tests.

LES ANIMAUX DE DISSECTION DANS LE MILIEU ÉDUCATIF

Le Parti vert du Québec s'oppose à toute forme d'expérimentation animale dans les établissements d'enseignement préuniversitaires. Nous considérons qu'il s'agit d'une méthode d'enseignement obsolète et nous croyons que les élèves et étudiants ne devraient jamais être forcés d'effectuer des expériences sur les animaux.

Nous proposons de remplacer ces pratiques par d'autres méthodes pédagogiques. Compte

tenu de la technologie de pointe que nous possédons aujourd'hui, il n'y a aucune raison de ne pas avoir recours à des méthodes d'enseignement sans cruauté, par l'usage de modèles synthétiques, de vidéos, etc.

LES ANIMAUX DANS LE DIVERTISSEMENT

Le Parti vert s'oppose à toute forme de captivité animale dans le but de divertir. Nous considérons que la captivité des animaux sauvages et exotiques est cruelle et immorale. L'industrie ne devrait pas obliger les animaux sauvages à performer pour le divertissement des êtres humains. L'usage d'animaux pour le divertissement, que ce soit dans les zoos, les cirques, les expositions ou les rodéos doit être réduit et éventuellement interdit.

Pour ces raisons, le programme du Parti vert vise à :

- Mettre fin à tous les programmes d'élevage dans les zoos et les aquariums.
- Établir des normes de soins obligatoires dans tous les zoos et aquariums pour tous les animaux qui s'y trouvent en ce moment.

- Interdire l'importation d'animaux exotiques et sauvages.
- Organiser la reconversion des zoos et des aquariums en sanctuaires et refuges pour réadapter les animaux captifs et leur permettre de vivre le restant de leur vie dans un milieu plus naturel et adapté à leurs impératifs biologiques.
- Accompagner, à l'aide de programmes d'appui financier novateur, les organisateurs d'événements comme les rodéos et les activités de « pourchasse et capture » dans une transition vers des activités de divertissement rentables qui ne contribuent pas à la souffrance animale.

LES ANIMAUX DE TRAVAIL

Le Parti vert s'oppose à l'utilisation de chevaux en milieu urbain et préconise une interdiction complète de l'industrie des calèches tractées par des chevaux. Nous proposons la substitution de ces attractions touristiques par d'autres véhicules, comme les calèches électriques.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos membres, candidat-e-s, sympathisant-e-s et employé-e-s qui ont travaillé sans relâche afin de produire ce Nouveau Plan Vert pour le Québec.

Merci à tous-tes ceux et celles qui ont contribué aux séances de consultations, à l'élaboration, la rédaction et la création de cette plateforme. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous.